



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

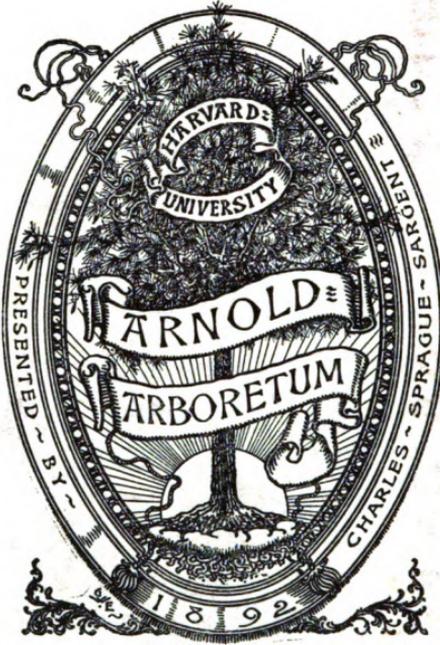




3 2044 106 472 848

*Em. Bot. - S. a.*

Oc  
L49  
2



200

# ÉTUDES SUR LES FRUITS

DE LA GUYANE FRANÇAISE;

DE LEURS RAPPORTS HYGIÉNIQUES

ET DE LEUR INFLUENCE MALFAISANTE SUR LA SANTÉ DE L'HOMME;

Par F.-F. LE BLOND, Propriétaire,

Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre de Rome, Juge suppléant de la Justice de Paix  
de Cayenne, Officier dans le bataillon des milices et membre de plusieurs  
Sociétés savantes de Paris.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

contenant

LA DESCRIPTION CURIEUSE DE L'ILE ELDORADO;

LE COMBAT DU TIGRE ET DU TAUREAU; DES DÉTAILS HISTORIQUES ET  
ANECDOTIQUES SUR LA CRÉATION, L'ORIGINE DES AMÉRICAINS, LA DEMEURE FINALE  
DE L'HOMME, LES SUITES D'UN PRONOSTIC, ETC., ETC.

BORDEAUX.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MAISON LAFARGUE,

L. CODERC, F. DEGRÉTEAU & J. POUJOL, SUCC<sup>rs</sup>,

Rue Puits de Bagne-Cap, 8.

1859.



**ÉTUDES**  
**SUR LES FRUITS**  
**DE LA GUYANE FRANÇAISE.**



#

# ÉTUDES SUR LES FRUITS

DE LA GUYANE FRANÇAISE;

DE LEURS RAPPORTS HYGIÉNIQUES

ET DE LEUR INFLUENCE MALFAISANTE SUR LA SANTÉ DE L'HOMME;

Par **F.-F. LE BLOND**, Propriétaire,

Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre de Rome, Juge suppléant de la Justice de Paix de Cayenne, Officier dans le bataillon des milices et membre de plusieurs Sociétés savantes de Paris.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

contenant

LA DESCRIPTION CURIEUSE DE L'ÎLE EL Dorado;

LE COMBAT DU TIGRE ET DU TAUREAU; DES DÉTAILS HISTORIQUES ET ANECDOTIQUES SUR LA CRÉATION, L'ORIGINE DES AMÉRICAINS, LA DEMEURE FINALE DE L'HOMME, LES SUITES D'UN PRONOSTIC, ETC., ETC.

---

BORDEAUX.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE F. DEGRÉTEAU, L. COBRC ET J. POUJOL,

SUCCESSIONS DE **TH. LAFARGUE**,

Rue Puits de Bagne-Cap, 8.

1859.

Rec'd [unclear] 1907  
15th

## AVANT-PROPOS.

---

Lorsque j'ai fait paraître la première édition de mes études sur les fruits de la Guyane française, le public, en l'accueillant avec quelque bienveillance, a paru regretter que la seconde partie de cette publication ne fût pas complétée par la description d'un grand nombre d'autres fruits sauvages qui existent dans les forêts de cette contrée. Je viens, par cette nouvelle édition, combler cette lacune, d'autant mieux, que les relations anecdotiques qu'elle renferme, pourront procurer à mes lecteurs, quelques moments de distraction.

Diverses objections avaient été agitées à l'apparition de cet ouvrage. Loin de les résoudre en les discutant, je les passe sous silence et ne veux répondre qu'à une seule, bien certain, que les explications que je vais en donner, répondront suffisamment à toutes les autres.

Mon éducation, a-t-on dit, n'ayant pas été régulièrement suivie, il est probable que je puise mes descriptions dans les ouvrages de mon père, M. Jean-Baptiste Le Blond, ancien membre de l'Institut impérial. C'est une erreur que je crois devoir faire disparaître par la logique d'un exposé détaillé.

Non, je le dis hautement : les faits relatés dans la première édition, ainsi que ceux décrits dans celle que je viens soumettre à l'attention du public, tout est dû à mon

## VI

expérience et aux dispositions naturelles qui m'entraînaient irrésistiblement dès l'âge le plus tendre, vers l'étude des sciences et que je n'ai pu malheureusement qu'effleurer.

Oui, si l'on veut, j'ai tout emprunté à mon père; c'est-à-dire, que j'ai reçu de son sang cette impulsion que la nature transmet de génération à génération, comme une sorte d'héritage légal.

En cherchant à me rendre compte des premiers éléments de la langue française, sans le secours de maîtres d'étude, (à cette époque 1819, il n'en existait guère à Cayenne), il m'avait fallu une bien grande persévérance, poussée avec courage, au dépens même de ma santé, pour arriver à un résultat satisfaisant, résultat qui laisse encore beaucoup à désirer, je le confesse sans rougir. Un des ouvrages de mon père me tomba dans les mains au moment où une partie de sa succession m'était échue. En le parcourant, j'ai vu qu'il était naturaliste. Il n'en a pas fallu davantage pour faire naître chez moi des dispositions à me livrer à cette science. Buffon et plusieurs autres ouvrages des naturalistes, furent achetés et parcourus sans désespérer. Ayant également vu que mon père était médecin, mon empressement fut grand à me procurer plusieurs livres de médecine comme les siens; et me voilà à me rendre compte du fond de cette science, qui n'est pas toujours exacte dans son application. Bien ou mal, je comprenais quelque chose: ce qui me mit plus tard à même de pouvoir hasarder des explications analytiques sur certains objets qui sont du domaine de cette science, et me servit à en faire une explication raisonnée dans mes relations.

En continuant la lecture de ses ouvrages, j'ai également remarqué que Jean-Baptiste Le Blond n'était pas étranger à l'étude des lois; que, dans une affaire personnelle assez importante, sa défense avait prouvé à tout le monde, que la langue des Daguesseau, des L'Hôpital, des Henrion de

Sensey, etc., lui était familière. Je ne fus pas arrêté par l'immense difficulté de parcourir cette quantité de lois, décrets, ordonnances, etc., qui régissent notre droit public, et me lançai dans ce dédale sans fin, qui m'ôtait, comme les autres études, la satisfaction de prendre part aux amusements de la jeunesse. On a vu plus tard qu'ayant été appelé par l'autorité locale à me charger du service de la justice de paix de Cayenne, comme juge de paix par intérim, étant jusqu'alors premier suppléant, j'ai su répondre à la confiance que ma position sociale avait inspiré, en portant dans les nombreux jugements que j'ai rendus pendant un intervalle de sept mois (1), une conscience à l'abri de tout reproche, en démontrant surtout que je n'étais pas non plus étranger à quelque notion de jurisprudence.

De même, en parcourant les ouvrages de mon père avec tout l'intérêt qu'ils pouvaient m'inspirer, le malheur a voulu que je visse aussi qu'il était poète. Voici une des productions extraite d'un de ses ouvrages :

### APOLOGUE <sup>(2)</sup>

#### **Le Mérinos et la Vigogne.**

Le Mérinos, de tout le monde  
Fêté, choyé comme un seigneur,  
Fut d'abord orgueilleux, après persécuteur;  
On le voyait venir d'une lieue à la ronde  
En tête du troupeau chéri.  
Des hauteurs d'un côteau fleuri,  
Sur le sommet des Pyrénées,  
Il aperçoit un animal nouveau,  
Par-ci, par-là, broutant ses graminées,  
(Car tout était sien, l'herbe, le foin et l'eau);

---

(1) On ne parle pas ici de beaucoup d'autres, rendus comme suppléant, depuis 1849 jusqu'en 1856 et suivants.

(2) Cet apologue a été composé à l'occasion d'un mémoire sur

Et la brebis du pays qu'il dévore  
 N'est près de lui qu'une vile pécore.  
 Il prend sa course, évitant les buissons,  
 Chemine, grimpe à travers quelques monts,  
 Et trouve l'animal, au maintien doux et sage;  
 Il l'approche, regarde, et voit sur son corsage  
 Une laine plus belle et plus fine dix fois  
 Que les laines de cachemire,  
 Objet secret de son martyre.  
 Cherchant à cacher sa fureur,  
 Sans pitié, même sans vergogne,  
 Il lui demande avec humeur :

Comment te nommes-tu ? — Vigogne.  
 Elle ajoute, croyant apaiser son courroux :  
 Monseigneur, ce pays est trop froid pour vous !  
 — Que t'importe ? va-t'en, yil rebut de la terre !  
 Nous n'avons pas besoin de ta laine étrangère.

— Mais la vôtre ne l'est pas moins,  
 Répond très-humblement la Vigogne candide.  
 A ces mots, s'élançant sur l'animal timide,  
 Il allait l'outrager, mais très-heureusement  
 L'Empereur était à la chasse :

Il entend leur querelle, il s'arrête un moment,  
 Et dit au Mérinos : Allons que l'on s'embrasse.

Garde ta laine pour les draps ;  
 Et toi, plus de craintes nouvelles :  
 La tienne sera pour les belles. —

Ainsi finirent les débats.

La Vigogne à ses vœux, voyant le ciel propice,  
 Croyait entendre un Salomon ;  
 Non, c'est le grand Napoléon  
 Faisant bonne et prompte justice.

Vite ! me voilà à l'œuvre ! Un traité de versification française et *L'Art poétique* de Boileau, accompagnés d'autres ouvrages semblables, furent achetés, et tout fut dévoré avec peut-être plus d'empressement que d'autres études. J'étais

---

la facilité de naturaliser la Vigogne dans les Alpes et les Pyrénées, lu à l'Institut de France, première classe des sciences physiques et mathématiques, par J. B<sup>te</sup> Le Blond, le 13 Février 1809.

parvenu, à force de travail et de persévérance, à pouvoir arranger les syllabes, de manière à comprendre la finesse de cet art, inventé par le dieu des vers, concurremment avec la déesse de l'harmonie. Mais, comme on dit, il ne suffit pas de coudre douze syllabes ensemble pour former l'alexandrin ; il faut encore y joindre cette influence secrète dont parle Boileau. Ho ! pour cela, cher lecteur, le sang de Jean-Baptiste Leblond avait pu me le transmettre tout naturellement dans les veines !

Maintenant, le croirait-on ? non seulement, je faisais tout pour être un autre lui-même, mais mes prétentions s'élevaient bien haut, ayant vu que mon père était membre de l'Académie des Sciences, de celle de Médecine et plusieurs autres Sociétés savantes. Lors de mon premier voyage en France, en 1825, je m'empressai d'aller me faire désigner le fauteuil où il siégeait avec ses collègues au Palais de l'Institut. Plein d'une honorable satisfaction à cette vue, je me suis dit ceci : Combien m'estimerai-je heureux, si, à défaut d'études régulières qui m'empêchent d'atteindre ce haut degré des honneurs, je pouvais au moins, par une constante application, parvenir à trouver place dans des Sociétés particulières qui comptent dans leur sein des hommes honorables, tels que des savants, des légistateurs, des fonctionnaires publics, etc. Et, à mon deuxième voyage à Paris, en 1832, après avoir publié quelques fragments littéraires, religieux et philanthropiques, mon nom se trouvait inscrit comme membre des Sociétés de la morale chrétienne et de l'Instruction élémentaire : la première ayant pour Président honoraire M. le duc de Broglie, pair de France ; pour Président, M. le marquis de Larochevoucault-Liancourt, député ; pour Vice-Président, M. de Lamartine, député, etc. ; et la seconde ayant pour Président honoraire M. le duc de Doudaouville ; pour Président et Vice-Président, MM. Boulay

X

de la Meurthe, député, et le baron de Ladoucette, etc. Et j'étais fier en prenant place, dans les séances, à côté de ces éminents personnages.

Ainsi, pas à pas, j'ai presque marché sur les traces de mon père. C'est comme un bel arbre dont la riche sève aurait produit un autre arbre moins verdoyant, mais qui donne des fruits d'une même nature et presque aussi succulents. Qu'on ne s'étonne donc pas si je suis parvenu à me faire comprendre !

Repose en paix, belle âme de Jean-Baptiste Leblond ! Quelle que soit la place que Dieu t'ait assignée dans le séjour des Saints, tu dois te réjouir en contemplant avec satisfaction que ton nom et le sang que tu m'as transmis, l'un a été respecté, puisque je continue à le tenir constamment dans une sphère honorable ; l'autre a porté le fruit de l'étude dans le sein de Flavin, ton fils. Reçois-en l'expression de ses vœux et de son inaltérable reconnaissance ! C'est un bonheur pour moi, en terminant, de reproduire ici la belle strophe que tu adressas en disciple reconnaissant au célèbre naturaliste :

Grand Buffon, sublime génie,  
Quel édifice merveilleux,  
A su tracer ta main hardie !  
Il semble l'ouvrage des dieux !  
Par toi, la brillante nature  
Dans tout l'éclat de sa parure,  
Offre l'auguste vérité.  
Peintre aussi sage qu'elle est belle,  
Tes écrits, durables comme elle,  
T'assurent l'immortalité.

---

---

## PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

---

Si nous livrons ce petit écrit à l'impression, c'est bien moins pour obéir à une passagère satisfaction de nous faire connaître, qu'à celle plus flatteuse d'être utile à l'humanité. Ce travail était arrivé, depuis un an, en l'état où il se trouve aujourd'hui ; nous ne nous empressions guère de le rendre public.

Quelques personnes bienveillantes auxquelles nous en avons communiqué le manuscrit, nous ont engagé à le faire imprimer : nous avons cédé à ce vœu. Le lecteur sera sans doute assez indulgent s'il trouve, chemin faisant, des inexactitudes dans les faits que nous avons décrits ; car il faut le prévenir d'avance que n'ayant été aidé par personne, nous n'avons dû compter que sur nos propres efforts et notre seule expérience. Ils ont pu, peut-être, nous faire défaut ; le sachant, il aura égard à l'utilité dont cet ouvrage peut devenir l'objet, utilité bien évidente, surtout dans un moment où la Guyane française est appelée à jouer un rôle important dans l'histoire des peuples par l'établissement d'une colonie pénitentiaire sur son sol. Nous avons cru qu'il était du devoir de tous les hommes de bien d'aider, par leurs conseils, la nouvelle population qui vient progressivement habiter ce vaste territoire pour y vivre toujours.

On sait que sur notre globe, il existe de bonnes et de mauvaises choses. Dieu a voulu placer le mauvais à côté du bon

par des raisons qu'il s'est réservé seul le droit d'expliquer. C'est ainsi que, dans un autre ordre de choses, nous voyons de bons et de mauvais juges, de bons et de mauvais avocats, de bons et de mauvais médecins, etc. : nous ne devons pas être étonnés qu'il existe de bons et de mauvais fruits. Il faut savoir éviter les uns, quand ils peuvent jeter le trouble dans l'économie animale, et savoir user avec modération des autres, quelques salutaires qu'ils soient ; car, tout ce qui est excès, nuit à la santé.

On se récriera peut-être de nous voir parler médecine sans être médecin ; de minéralogie sans avoir étudié cette science ; d'histoire naturelle sans nous en être occupé spécialement, etc. Si de pareilles questions nous étaient adressées de vive voix, nous resterions impassibles comme une statue. Galilée se mit à marcher pour convaincre ceux qui osèrent douter de la loi du mouvement. Pour nous, nous ne ferions que des signes qui pourraient se traduire par ces mots : Lisez et faites-en votre profit.

Les fruits que nous avons décrits sont partagés en deux catégories différentes : les fruits domestiques et les fruits sauvages ; nous avons suivi l'ordre établi par le Créateur lui-même, tout en maintenant à quelques-uns les noms primitifs que les anciens insulaires leur avaient donnés.

Nous serions donc grandement récompensé de notre zèle pour le bien public, si une seule personne pouvait dire un jour : Je me suis abstenue de faire usage de tels mauvais fruits, d'employer telles plantes au traitement de certaines incommodités, et m'en suis bien trouvée ; je le dois à la lecture de l'ouvrage de M. Leblond, sur les fruits de la Guyane. Franchement, nous n'ambitionnons pas d'autre satisfaction que celle-là.

Cayenne, le 6 Janvier 1854.

# ÉTUDES SUR LES FRUITS

DE LA GUYANE FRANÇAISE ;

DE LEURS RAPPORTS HYGIÉNIQUES

ET DE LEUR INFLUENCE MALFAISANTE SUR LA SANTÉ

DE L'HOMME.



## PREMIÈRE PARTIE. — FRUITS DOMESTIQUES.

---

### DU MANIOC (*Jatropha manihot.* Linné.)

Arbuste de la famille des Euphorbiacées, dont le tronc est garni de nœuds rapprochés. La racine fournit la cassave et le couac. Le suc qu'on en extrait est un violent poison.

Les Créoles, après l'avoir séparé avec soin du manioc, manipulé par le moyen d'un pressoir, s'en servent pour le blanchissage du linge, séché au soleil ou au feu; ensuite cuit en forme de cassave sur la platine, le poison s'évapore et laisse un aliment sans danger pour l'économie.

Cette plante est, comme le bananier, d'une ressource immense dans l'alimentation. Elle est indigène à la Guyane française. Plusieurs historiens assurent qu'elle y a été importée de l'Afrique; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on l'avait trouvée chez les sauvages lors de la découverte de cette contrée. Il y a plusieurs variétés de cette plante: l'une d'elle se mange comme l'igname; on la désigne sous le nom de *camanioc*, substance mi-douce et salubre.

Le tronc du manioc, coupé en petits morceaux d'environ dix à douze centimètres de long, sert à sa propagation. On la met en terre où il reste quelques jours; puis s'annonce la végétation. La tige,

après un mois ; s'élançe avec rapidité hors du sol. La racine acquiert un volume suffisant dans l'intervalle de huit mois dans les terres basses alluvionnaires, et de douze mois dans les terres hautes. Alors, elle est séparée du tronc et mise en manipulation : ce qui exige un temps long et dispendieux, faute d'avoir à Cayenne de certaines mécaniques adaptées à ce travail pour le simplifier.

La farine du manioc bien cuite au feu, soit en cassave ou en couac, conviendrait aux Européens ; un grand nombre d'entre ceux qui habitent depuis longtemps les colonies la préfèrent au pain. En prenant l'habitude d'en manger, leur tempérament résiste mieux à l'action des maladies tropicales. Nous basant sur cette dernière considération, qu'aucun écrivain n'a pu encore apprécier, nous devons engager l'autorité locale, avec la plus grande conviction, d'y porter toute son attention, en habituant les nouveaux venus à ce régime dans la colonie pénitentiaire. Il faut cependant veiller avec la plus scrupuleuse attention que les fournisseurs s'obligent à ne donner que de la cassave ou du couac, dont la cuisson serait reconnue bien déterminée par la couleur rousse qu'elle acquiert sur la platine. Cette substance, ainsi livrée à la consommation, ne fait plus craindre une digestion lente et pénible qu'elle peut occasionner aux estomacs faibles, quand elle n'atteint pas cette condition de rigueur.

Le manioc est cultivé avec soin par les Indiens ; il entre dans la composition de toutes les boissons avec lesquelles ils s'enivrent. La racine, comme la feuille est également employée dans le traitement de leurs maladies. Ils savent très-bien éviter le poison que cette substance renferme comme certains animaux sauvages. Ainsi, le pack, l'agouti, la biche, le satiza, mangent ce fruit avec une avidité soutenue. La science devrait, selon nous, chercher la cause qui fait agir sur l'homme l'influence mortelle d'un poison aussi violent, lorsque les animaux que nous citons peuvent en manger impunément ! Le contre-poison existe-t-il dans la substance du manioc même, ou bien dans la peau mince et lisse qui l'enveloppe, que les animaux ne prennent pas soin de rejeter et que l'homme enlève avant de le mettre en manipulation ? Nous oserons être de cet avis.

Voici d'ailleurs une raison, entr'autres, qui nous porte à l'adopter : on sait que les animaux domestiques sont aussi subitement empoisonnés que l'homme dès qu'ils boivent le suc ou *eau du*

*manioc*. Eh bien ! le cochon , par exemple , qui tombe raide mort quand il en fait usage , mange la racine crüe avec la plus grande sécurité , lorsqu'il se trouve dans un champ ou abattis du manioc. Il peut y rester le plus longtemps possible , n'ayant que cette racine seule pour aliment , sans éprouver la plus légère indisposition ; au contraire , il s'en accommode si bien , qu'il s'engraisse à merveille. Ne peut-on pas conclure de cette observation , que la peau du manioc est le contre-poison placé , là , par la nature elle-même ?

Nous laissons à la science l'avantage d'en faire l'appréciation et d'en tirer les conséquences dans l'intérêt de l'hygiène domestique. En attendant , nous dirons que pour le pansement des ulcères chroniques , le manioc pilé et mouillé avec du tafia , agit très-salutairement. La feuille n'est pas moins bonne , employée extérieurement pour les douleurs rhumatismales.

---

#### DE L'ANAN AS (*Bromelia*).

Fruit délicieux au goût , ayant la forme d'une pomme de pin , originaire du Pérou , cultivé depuis des siècles dans toutes les contrées situées dans la Zone torride , et même en Turquie où il a acquis une renommée de luxe , sans qu'on puisse , néanmoins , posséder la bonne espèce qui croît dans nos brûlants climats. L'ananas de Cayenne est d'une saveur exquise. Il est d'une grosseur de plus du double de ceux que l'on voit en France , ayant la proportion d'un fort pain de sucre ; il est connu sous le nom d'*ananas maïpouri* : c'est la meilleure espèce.

L'usage de ce fruit est de diverses natures : il se mange crû et est très-délicieux au goût ; ce n'en est pas , néanmoins , la meilleure manière , car cette crudité même , n'est pas très-salutaire. Son jus , lourd et indigeste , n'est pas favorable aux estomacs paresseux ; mais en le mouillant , il devient plus léger et même réfrigérant. Quant aux enfants , l'opinion est partagée sur son action. Les uns croient qu'il n'agit pas favorablement sur leur économie ; d'autres , au contraire , assurent qu'il est salutaire contre les vers. Nous leur en avons vu administrer le matin crû , et dans le courant de la journée on a trouvé quelques-uns de ces annélides dans les selles ; ce qui prouve son efficacité , puisqu'ils ont été forcément agités par le jus

de ce fruit , et qu'ils ont pris une direction par les voies basses sans causer du désordre.

L'ananas s'emploie dans les confitures , les gelées ; en trempant la peau avec du sirop dans une certaine quantité d'eau, on obtient une bière rafraichissante. Nous pouvons assurer qu'en en usant avec modération, ce fruit n'est pas susceptible de jeter du trouble sérieux dans l'économie.

#### DU CACAOYER (*Teobroma Cacao* Linn.)

Cette plante , dont le fruit a l'écorce ligulée ; devenu depuis des siècles d'un usage si répandu dans le monde entier, est indigène des contrées intertropicales.

La consommation alimentaire a trouvé dans le fruit du cacaoyer une qualité essentielle. On en use à toute heure de la journée. Ses semences huileuses , broyées avec du sucre pour ôter ses principes amers , nous offrent une friandise des plus exquises sous le nom de *chocolat*.

Cependant , les personnes qui ont les organes digestifs susceptibles , ne peuvent en faire facilement l'absorption ; car le cacao est , par sa nature , un stimulant trop actif pour un grand nombre d'individus. On voit souvent les uns , le mêlant avec du lait, en faire usage sans interruption ; d'autres , être obligés de le suspendre plusieurs jours dans l'intervalle du mois.

On est arrivé à extraire du cacao broyé une substance grasse , par le moyen du feu , ayant une couleur blanchâtre que les Créoles nomment *beurre du cacao* ; très-salutaire en friction dans les douleurs rhumatismales. Cette espèce de graisse , est également employée à divers usages domestiques.

Le fruit du cacaoyer, cueilli nouvellement, fournit une bière riche en qualité fortement réfrigérante. Il serait à désirer que son usage fût plus répandu. Elle est bonne surtout dans les engorgements gastro-intestinaux. Cet arbrisseau, indigène à la Guyane, choisit, néanmoins, le terrain qui lui convient pour sa bonne venue. On le cultive principalement dans l'île de Cayenne et dans les terres hautes de l'Oyapock ; très-peu ailleurs.

Le commerce n'en exporte aujourd'hui qu'une quantité d'environ 20,000 kilogrammes. Avant l'abolition de l'esclavage à Cayenne, on

n'en exportait pas au-delà de 36,000 kilogrammes, alors que le travail était obligatoire et forcé. Cela prouve que son exploitation n'avait jamais été poussée en grand, et qu'un très-petit nombre de propriétaires ruraux en avait fait sa culture exclusive.

### DE L'ORANGER (*Citrus aurentium.*)

Bel arbre toujours vert, type de la famille des aurantiacées. Il conserve sa verdure, même en Europe où on est parvenu à le transplanter. Le tronc, par sa dureté, est quelquefois employé dans l'ébénisterie.

Le fruit que cet arbre produit est d'un beau jaune doré; il a la forme ronde, et renferme des pepins qui sont vermifuges. L'usage de ce fruit est tellement général, qu'on ne peut en déduire des conséquences concluantes sous le rapport de la santé: La nature semble en avoir placé la maturité dans la saison chaude à Cayenne, comme pour tempérer l'excitation du sang, occasionnée par les grandes chaleurs de l'été. Il peut y avoir alors de l'avantage à en user, surtout dans les fièvres inflammatoires. Le jus d'une ou de deux oranges, mêlé à un pinte d'eau avec deux cuillérées de sirop, fait une orangeade des plus rafraichissantes. Il faut, néanmoins, en modérer l'usage, car la bile trop détrempée par l'action de l'acide que ce fruit contient, s'infiltré quelquefois dans les vaisseaux sanguins, et fatigue le système nerveux. Celui qui est déjà prédisposé au mouvement fébrile qui, le plus souvent, pourrait s'en débarrasser sans le secours des purgatifs, est obligé de les employer à moins qu'il n'ait recours au sulfate de quinine, moyen très-expéditif, sans doutes, mais qui renferme, comme on le dit vulgairement, le loup dans la bergerie!

On désigne plusieurs espèces d'oranges: en douces, mi-douces et aigres. Cette dernière espèce est aussi acide que le citron, et peut être employée, de la même manière. La feuille et le fruit sont le meilleur remède contre la chique, espèce d'acarus, très-cruel pour les Européens.

Disons que toutes ces oranges sont souvent utilement employées dans de certaines incommodités ayant pour cause l'inflammation. Mais les personnes en bonne santé, nous le répétons, devront en modérer l'usage pour ne pas éprouver de dérangement dans leur

état, comme cela arrive souvent quand on n'observe pas cette prescription.

L'histoire cite la belle allée d'orangers plantée par les PP. Jésuites dans le siècle dernier, et dont les fruits étaient en grande partie consommés par les militaires qui tenaient garnison à Cayenne. Il est fâcheux que ces arbres, qui ombrageaient la Savane en face de l'hôtel du gouverneur, dont les fleurs dans la saison parfumaient l'air par leur suavité et attiraient un innombrable essaim de colibris à mille couleurs, et qui sont si avantageusement employés dans l'hygiène domestique, aient été abattus avec leurs fruits pour y substituer une plantation de manguiers dits *Saint-Michel*. C'est ainsi que sans discernement, on sait faire substituer le mal au bien.

Les PP. Jésuites, toujours clairvoyants, ne travaillaient pas ainsi. Ils ont laissé d'ailleurs à Cayenne des monuments qui ont longtemps attesté avec honneur leur savant système de colonisation.

---

#### DU POMMIER DIT DE CYTHÈRE.

Bel arbre gigantesque, étendant de longues branches comme le monbin sauvage. Leurs troncs sont de la même espèce. Les fruits diffèrent par la proportion seulement, mais absolument semblables quant à la saveur. On s'était empressé de propager cette plante à la Guyane, dès qu'elle y fut importée des Indes orientales, uniquement pour la différence de l'espèce; car nous n'avons rien trouvé de très-hygiénique dans l'usage de son fruit. On l'emploie quelques fois dans les confitures; son jus acidulé le fait aussi manger dans les convalescences. Nous avons cependant l'ananas, les oranges, le monbin, etc., qui peuvent très-bien le remplacer dans ce cas.

Nous nous rendons peu compte des motifs qui ont fait donner ce nom de *Pomme de Cythère* à cette espèce de fruit qui n'est guère appréciable, si ce n'est pour sa forme, qui est la même que celle du fruit qui fut présenté par Paris à l'une des trois déesses de la fable; car la mythologie nous dit que dans cet antique et voluptueux jardin, on n'y voyait que ceux d'une saveur exquise.

---

DU MANGUIER DIT SAINT-MICHEL (*Mangifer indica* Linn.)

Cet arbre atteint des proportions colossales. Il est originaire des deux Indes. Le fruit qu'il produit est filamenteux ; il a la grosseur de la grosse poire d'Europe. La mangue Saint-Michel, est l'un des fruits les plus malsains de la Guyane ; chose assez surprenante, on l'aime, cependant à cause de sa douceur, sans se rendre compte du mal qu'il peut produire dans l'économie, étant de la plus difficile digestion. Après en avoir mangé, les filaments s'attachent aux dents et laissent des difficultés incroyables pour les en détacher ; souvent les ongles de la main font l'office du cure-dent.

Il serait à désirer, que tout le mal que ce fruit peut faire, se bornât à cette petite difficulté ; mais il n'en est pas ainsi. Nous allons en démontrer les conséquences funestes pour l'alimentation.

Cette espèce de mangue est la plus répandue à la Guyane ; il n'y a point d'établissement si minime qu'il soit, dans lequel on n'en trouve pas. Le manguiier sert d'ornement à toutes les allées qui traversent ordinairement les plantations ; de là, une consommation prodigieuse de son fruit, surtout par les nègres ; de là aussi, les diverses maladies qui en sont la suite, soit pendant la saison, soit après ; telles que les fièvres continues et intermittentes, qui ont aussi d'autres causes : la diarrhée, la gastrodymie, etc., et le plus souvent la constipation ou engorgement intestinal. Cette dernière incommodité n'arrive que par suite de la quantité de filaments accumulés dans l'abdomen, que les organes digestifs y renvoient sans ingestion ; alors les intestins surchargés s'irritent, se gonflent, et restent inactifs. Un cas de la plus haute importance pour la science s'est passé sous nos yeux, et vient à l'appui de cette dissertation.

Un individu, ayant mangé plusieurs mangues Saint-Michel, ressentit une constipation très-opiniâtre. Après avoir pris des délayants de toutes sortes et même quelques clystères, il ne tarda pas à être atteint d'une fièvre inflammatoire. C'est dans cet état qu'il eut recours à un homme de l'art. Heureusement qu'il s'adressa à un habile Esculape ; celui-ci crut que le seul moyen praticable, après avoir examiné l'état du malade, était d'introduire dans le canal, par l'anus, une pincette à l'effet d'extraire peu à peu, et avec le plus grand ménagement, les filaments qui formaient une masse presque

compacte dans l'abdomen. A peine en eut-il amené une partie au dehors, que le malade éprouva un grand soulagement ; il redoubla d'efforts, et avec le reste, il en sortit une selle jaunâtre accompagnée de gaz insupportables. Ces filaments furent séparés en notre présence ; nous en vîmes d'une longueur qui faisait le double du fruit qui les produisait, sans pouvoir nous rendre bien compte, si cette augmentation provenait du travail de la digestion ou autrement. La nature peut seule expliquer ce phénomène ; la science serait peut-être impuissante à le résoudre. Il est certain que, si l'on prenait soin de ne manger de ce fruit que le suc en le séparant des filaments, le mal que nous signalons ne produirait point des faits de cette nature ; ainsi, il vaut toujours mieux sucer le fruit que le couper au couteau.

Nous concluons de ces observations, que ce fruit, que quelques personnes croient nutritif, est pour nous un des plus malsains de la Guyane. Les animaux même en éprouvent quelquefois les mauvais effets ; ils ne sont pas moins entraînés par le goût à en manger beaucoup. Le pâque, l'agouti, le maïpouri, recherchent ce fruit avec avidité, lorsqu'ils s'approchent des établissements ayant des manguiers à une certaine distance des cases. Eh bien ! nous avons remarqué, en suivant leurs traces dans les forêts, ou en passant près de leur gîte, que leurs excréments contenaient des filaments de mangue non digérés. La nature leur a sans doute donné des moyens plus sûrs qu'à nous pour en faciliter l'expulsion.

En résumé, la mangue Saint-Michel est peut-être la cause d'un grand nombre d'incommodités. Les Européens doivent s'abstenir d'en manger, surtout ceux nouvellement arrivés à Cayenne. Il y a d'autres espèces de mangues, celles dites rondes, ayant certaines dénominations convenues, et celles que l'art a su faire produire par deux espèces différentes, greffées l'une sur l'autre. Nous n'avons pas les mêmes motifs de répulsion pour celles-là, car elles ne contiennent pas de filaments. Néanmoins, nous recommandons à toute personne qui veut ajouter quelque confiance à nos observations, de ne pas en user immodérément. Les personnes qui ont les organes de la digestion sains, peuvent répondre qu'elles n'ont éprouvé aucune indisposition apparente ou sérieuse, en mangeant la mangue Saint-Michel, cela peut-être ; mais les digestions tardives, imputées souvent à une cause différente, peuvent n'avoir d'autre source que l'usage trop fréquent de ce fruit.

Les chefs de famille doivent porter la plus grande attention sur leurs enfants, et ne pas leur permettre d'en manger comme ils le font ordinairement; car ce fruit concourt aussi à engendrer les vers qui font tant de victimes parmi ces innocentes créatures.

On fait entrer souvent la mangue Saint-Michel dans les confitures, les gelées, etc. Il serait à désirer, pour le bien-être de l'humanité, qu'elle ne fût mangée que de cette manière.

---

### DU CITRONNIER (*Citrus limonium.*)

Arbrisseau du genre de l'oranger, dont le tronc et les branches sont comme ce dernier, armés de piquants longs et aigus. Le fruit de cette plante, plein de jus acidulé, exerce dans l'alimentation une influence remarquablement saine. Il a la forme tantôt ronde, tantôt ovale; sa couleur est d'un beau jaune à sa maturité.

Nous connaissons peu de fruits dont l'emploi soit aussi salutaire pour l'économie. Dans les maladies des tropiques dont la plus mortelle est, sans contredit, la fièvre jaune; le jus du citron doit passer en première ligne dans leur traitement, soit en boisson mêlée au sirop ou au sucre et pris à fortes doses, soit en clystère, ou comme délayant; car il est tout à la fois alexipharmaque, anti-scorbutique, anti-putride, rafraîchissant, etc. Son écorce, ses pepins sont d'excellents vermifuges. Bénissons le Créateur d'avoir fait don aux pays chauds d'une plante de cette nature! L'Europe s'en est emparée depuis ses relations établies avec les Indes, et se trouve bien de cette précieuse acquisition. Son emploi pour la destruction de la chique est des plus sûrs; il consiste à faire bouillir les fruits et les feuilles ensemble, et on y trempe les pieds pendant une heure. En répétant ce remède une fois par jour, on arrive à se débarrasser entièrement des traces que cet insecte nuisible laisse aux endroits qu'il a habités.

Il serait long d'énumérer tous les cas où ce fruit peut être employé avec succès; mais dans nos conseils, nous dirons aux nouveaux venus à Cayenne: Avant votre acclimation, au lieu de liqueurs alcooliques, dont malheureusement on aime à faire usage quelquefois, prenez comme limonade, dans le cours de la journée, quelques verres de jus de citron, mêlé au sirop ou au sucre, avec de l'eau

naturelle, pour faire évaporer, par la transpiration, les miasmes délétères que le changement de température peut vous communiquer ; ensuite, lavez-vous deux fois par semaine (ou plus souvent si cela vous convient), avec la feuille du citronnier bouillie et mise dans un vase à moitié plein d'eau naturelle (1<sup>re</sup> 500<sup>e</sup> feuilles). Avec cette précaution hygiénique vous éviterez, sans nul doute, les fièvres de mauvais caractères endémiques dans le pays. Pour ce qui concerne la fièvre jaune, voici un article que nous avons communiqué lors de son invasion en 1854-55 :

« Il y a, dans les décrets de la Providence, quelque chose qui surprend tellement les prévisions humaines, que les esprits les plus clairvoyants, comme les plus philosophiques, restent souvent confondus en voulant s'expliquer les motifs qu'aurait le Créateur pour soumettre l'espèce humaine à l'épreuve de tant de calamités successives. »

Cayenne avait un sol fertile, malheureusement trop négligé ; une température tantôt chaude, tantôt humide, sans être extrême ; une variation atmosphérique et météorologique appropriée à sa position géographique (4<sup>o</sup> 56<sup>m</sup>) ; Cayenne, disions-nous, était resté environ un demi-siècle sans avoir eu à déplorer d'autres malheurs que ceux occasionnés par quelques maladies partielles, souvent communiquées à sa population tant indigène qu'étrangère par des relations qu'elle entretient avec d'autres contrées. Cette colonie enfin, s'est trouvée tout-à-coup atteinte par un fléau pire que tous les fléaux, comme étant le plus meurtrier (même le choléra qui peut faire exception) ; un fléau qui se joue impunément de toute application pharmaceutique, élaborée par la science médicale. Vainement, les hommes de l'art ont-ils cherché jusqu'à présent à lui opposer une digue ; c'est le torrent dévastateur que rien n'arrête dans son envahissement.

En effet, depuis l'an X (année 1802), époque où la fièvre jaune fit son apparition sur le rivage de la Guyane, au moment où la troupe du général Dugourges arrivait (nous passons à dessein la malheureuse expédition du Kourou). On ne l'a revu plus jusqu'en 1850. Elle exerça alors ses ravages pendant trois mois. Les grandes pluies qui survinrent en février 1851, la firent disparaître, si toutefois on peut assigner son intermission à ce changement atmosphérique. Il est évident qu'elle cessa complètement jusqu'en 1854, où elle reparut pour rester stationnaire, c'est-à-dire pour se revêtir

décidément du caractère endémique après avoir été considérée à son début comme épidémique. Eh bien ! soyons assez hardi pour venir communiquer au public le fruit de nos études parmi tant de moyens préservatifs et même curatifs que tous les hommes de bien, amis de l'humanité, s'efforcent journellement de rechercher et d'approfondir pour en faire l'application aux attaques désastreuses de cette cruelle maladie.

Disons tout d'abord, que les moyens préservatifs doivent prédominer, car il vaut mieux prévenir que de s'exposer à soutenir une lutte désavantageuse, pour les assiégés, quand ils sont surpris par un tel ennemi !

Nous avons dit, dans un article inséré dans une feuille officielle de la Guyane, du 22 avril 1854 (voir à la fin) :

« Le règne végétal avec ses nombreuses variétés, offre à la sagacité des écrivains, des moyens avantageux, etc. » Et plus loin : « Le règne animal offre aussi des variétés qu'il est utile d'observer, etc. »

Nous présentions, comme un précieux fumigatoire, le manglier, sorte de plante qui croît le long de toutes les rivières de la Guyane depuis leur embouchure jusqu'aux endroits où l'eau des marées cesse d'arriver. Le bois à brûler de cet arbre, disons-nous, exhale une odeur d'acide hydrochlorique qui diffère essentiellement de la fumée ordinaire. Dans tous les lieux où l'Européen formera son habitation, on devra l'engager à en faire usage. Il serait même à désirer pour l'état sanitaire du pays, que toute la population en fit une consommation journalière ; car le dégagement de l'acide muriatique que le manglier renferme, tend à purifier généralement l'air des miasmes délétères qu'il peut contenir, et que l'on absorbe dans certains cas, soit par la respiration ou par l'aspiration, etc. »

Ainsi, pour compléter notre première proposition, nous devons affirmer ici, comme la science doit le reconnaître, que la décomposition des matières végétales par le feu, et répandues en fumée par le vent, tendent à prédominer de manière à soustraire de l'oxygène de l'air les miasmes délétères, et modifier les excès de température que l'état atmosphérique de notre cercle horizontal favorise, dès que la dose infectante nous est communiquée.

On n'ignore, sans doute pas, que la fumée renferme des propriétés antiseptiques bien déterminées, quand les corps en décomposition qui la produisent, proviennent de matériaux tels que le

manglier ou d'autres végétaux semblables, alors que le calorique qui l'accompagne, lance l'acide muriatique dans l'espace. Il faut donc, dès que l'épidémie est prévue ou aussitôt qu'elle est communiquée, faire brûler des fagots de mangliers dans toutes les rues de la ville, sur les places publiques, comme dans les cours des maisons, pendant six jours consécutifs, en ayant soin de mettre dans chaque feu, environ un demi-kilogramme d'une espèce de végétal dentelaire, fébrifuge, dénommé par les naturels du pays, *halié la fièvre*, sorte de lysimachie nummulaire, qu'ils emploient spécialement pour combattre l'influence du soleil sur l'économie, quand les rayons de l'astre la trouve peu disposée à leur action. Cette plante croit heureusement partout. En décomposant ces deux substances combinées, il en résulte un peu d'actions et de réactions moléculaires des plus certains, qui paralysent l'injection meurtrière de la fièvre jaune. Mais, dira-t-on, si le fléau devient stationnaire comme au temps présent, ce moyen prophylactique pourrait-il être employé avec avantage? Oui, répondrons-nous avec quelque assurance. Cependant il se présente ici une considération des plus importantes que nous devons rappeler.

Le cimetière placé à l'est de la ville, est une des causes déterminantes de la station prolongée de cette cruelle maladie. Les vapeurs miasmatiques, provenant de la putréfaction des malheureuses victimes du fléau, se répandent sur la cité, toutes les fois que des fosses à peu de distance sont nouvellement creusées pour en recevoir d'autres. Eh bien! pour définitivement paralyser l'influence de ces miasmes, qu'on fasse allumer des fagots de mangliers dans la rue transversale qui sépare le cimetière de la ville, depuis le rivage de la mer, en suivant le boulevard Jubelin, jusqu'à la rive droite du canal Laussat. On aura soin de mettre également dans chaque feu, la quantité de végétal que nous avons indiqué plus haut. Il faudra renouveler ces feux jusqu'à la fin de l'épidémie, afin que la fumée, cet agent de purification comme l'appelle Hyppocrate, débarrasse l'air d'une cause occulte qui le vicie profondément.

Nous allons entrer maintenant dans l'analyse de deux moyens préservatifs que le règne animal nous fournit dont on devrait faire l'essai. Si nous ne sommes pas le premier inventeur de la fumée, puisque nous avons nommé Hyppocrate qui la prescrivait en temps d'épidémie, estimant que cet agent était propre pour atteindre le

germe des maladies épidémiques. Nous ne serons pas considéré également comme le premier inventeur de l'inoculation par le venin du serpent ou de l'insecte vénimeux, puisque M. de Humboldt, médecin allemand, l'a mise en pratique il y a plus de deux ans, avec un avantage très-appreciable. Ce savant praticien emploie le venin du serpent comme moyen préservatif. Nous proposerions le fiel de la vipère pour atteindre le même but, sans offrir l'inconvénient attaché au premier, de fatiguer l'économie au point de la mettre dans un état voisin de l'anéantissement, comme si elle était atteinte de la fièvre jaune elle-même.

Voici comment ce procédé devra être mis en usage : l'Européen nouvellement arrivé à Cayenne, devra être examiné de manière à reconnaître s'il est doué d'un tempérament sanguin ou bilieux. Dans le premier cas, lui faire une saignée ordinaire, même copieuse, s'il est reconnu qu'il y a surabondance, et prescrire l'usage de la limonade au citron pendant trois jours. Il faut que cette limonade soit fortement acidulée. Eviter surtout l'usage des bains, comme pouvant produire un relâchement probable des fibres, ce qui serait toujours fâcheux pendant le traitement. L'économie ainsi préparée, dans son ensemble, on pratiquera au moyen d'une lancette, dans l'un ou l'autre cas, des incisions aux principales articulations : une à celles des poignets, deux aux reins et une à la partie postérieure du cou. A chaque opération, enduire la partie momentanément lésée, avec la liqueur amère du reptile tenue dans un vase à proximité, et faire avaler à l'inoculé un centigramme de cette liqueur délayée dans une égale quantité d'eau. En cas d'indisposition, ce qui ne pourrait être que de peu de gravité et ce qui néanmoins prouverait l'action du remède dans l'économie, alors une décoction de *lalié commandeur*, sorte de vipérine, sera administrée en clystère et le jus du végétal appliqué en frictions sur les incisions. Ce moyen préservatif n'est peut-être pas à dédaigner. En voici un autre non moins salutaire. Il consiste à saisir la fourmi, dite flamande, avec une pincette et la présenter sur les poignets, les reins et à la partie postérieure du cou. Une morsure de l'insecte sur ces régions accomplit l'inoculation. Ensuite frictionner les parties atteintes avec le jus du même végétal.

Après l'usage de l'un ou de l'autre moyen, l'individu ainsi inoculé, pourrait être à l'abri des atteintes de la fièvre jaune. Il ne sera pas,

sans doute , invulnérable à ses attaques , mais elles seront comme celles des fièvres ordinaires qui seront traitées par les moyens curatifs habituels.

---

### DE L'ABRICOTIER.

Cet arbre s'élève à une grande hauteur ; il produit un fruit qui a la forme ronde ; gros d'environ 10 à 12 centimètres de diamètre et même plus.

On ne peut établir aucune analogie entre cette espèce de fruit et celui du même nom qui est si apprécié en Europe : pour la grosseur comme pour le goût , la différence est totale.

L'Abricot de Cayenne , qui seul doit nous occuper , est un fruit dur , surtout coriace. C'est dire assez , qu'il est des plus indigestes. Nous avons été témoin d'une indisposition occasionnée chez un individu qui en avait mangé le matin. Il fut toute la journée tourmenté par des embarras gastriques : vers quatre heures de l'après-midi , après avoir pris des délayants de toutes sortes , sans que l'estomac ait pu en faire l'absorption , il fut pris de vomissements réitérés , et l'abricot mangé le matin , fut rendu en nature le soir après des efforts inouïs : ce qui peut avoir donné naissance à une espèce de gastrocèle dont il se plaignit longtemps.

Ainsi , à l'état cru , ce fruit est des plus malsains ; mais dans les confitures , les gelées , où mouillé avec du vin , on peut en user sans danger. La noix qu'il renferme , quoique insupportable au goût , est néanmoins très-recherchée par le Paque , gibier par excellence.

---

### DU MELON.

Fruit délicieux au goût. La plante qui le produit est rampante ; transportée d'Europe à Cayenne , le climat tropical a rendu son fruit plus sucré que dans les régions tempérées. Le melon se mange toujours cru , à Cayenne ; il n'est pas , que nous sachions , employé d'une autre manière dans l'alimentation.

Nous n'engageons cependant pas les personnes dont les organes digestifs fonctionnent mal , d'en faire un usage trop suivi à Cayenne : car ce fruit assez lourd et froid , rend le travail de la digestion très-

pénible. Nous avons vu quelquefois des individus qui, après en avoir mangé, furent obligés d'avoir recours aux délayants pour aider l'estomac à en faire l'absorption.

---

### DU COCOTIER (*Cocos nucifera*. Linné).

Palmier à longues feuilles ailées, dont le bourgeon principal se mange. Les feuilles servent quelquefois de nattes, de voiles, etc. La sciure est employée dans la fabrication de l'encre ; il en découle une liqueur dont on fait de l'arack dans l'Inde. Le tronc sert, dit-on, dans les constructions ; nous croyons qu'une maison ainsi édifiée, ne serait pas de longue durée.

Le fruit du cocotier ou *coco*, proprement dit, est enveloppé d'une bourre dont la nature a pris soin d'entourer son écale, comme pour la garantir de la chute qu'elle éprouve en s'échappant de l'arbre à une hauteur qui arrive quelquefois à plus de 15 ou 20 mètres. Cette écale, bonne à faire des vases et divers ustensiles, renferme une amande huileuse, ainsi qu'une liqueur un peu fade que les créoles nomment *Eau de coco*.

On a donné depuis longtemps, peut-être avec raison, une renommée presque phénoménale au fruit du cocotier, parce qu'il possède des qualités nutritives et réfrigérentes. C'est surtout en Europe que le Coco est en vogue. On en ferait une consommation prodigieuse, si le prix répondait à toutes les bourses. Cependant ce fruit, à l'état cru, est d'une digestion difficile pour les estomacs paresseux. Nous ne croyons pas que l'Europe présente à la consommation aucune espèce de fruit qui approche de celle du Coco dans les pays intertropicaux, cuit au sirop ou au sucre comme on l'emploie dans la pâtisserie ; ce fruit est moins indigeste qu'à l'état cru.

La forme majestueuse de l'arbre et l'incontestable utilité de son fruit, nous ont suggéré la pièce de vers suivante, qui peut trouver sa place ici. Quel est d'ailleurs le poète, tant soit peu inspiré, qui, en face d'un cocotier, ne lui adresserait, comme nous, les strophes suivantes !

Palmier, dont la riche verdure  
Enchante les sens et les yeux,  
Et que l'auteur de la nature  
Fait croître en des fertiles lieux.

O toi ! dont la pompeuse tige  
Étale un précieux trésor ;  
L'homme admire ainsi ce prodige,  
Chaque jour le proclame encor.

Dis-moi, majestueuse plante,  
Dis-moi si ton utilité  
Est l'œuvre féconde et savante  
Du Dieu de l'immortalité ?

Sans doute..... et ce tronc plein d'images,  
Qui semble s'élançer au ciel,  
Déflant les vents, les orages,  
Leur fureur et leur feu cruel.

Ainsi, sur les monts, dans les plaines,  
Idole du drapeau français,  
L'aigle des légions romaines,  
Paraît si fier de ses attraits.

L'œil en contemplant ces régimes  
Suspendus près de ton sommet,  
S'arrête sur ces fruits sublimes  
Et voit leur imposant effet.

A cet aspect, l'esprit s'élançait,  
Et sonde l'espace des temps,  
Tes vertus et ta noble essence  
Pour décrire ses sentiments.

Sur la montagne d'esclavage,  
Quand Pilate lava ses mains,  
Il dut présenter ton feuillage,  
A l'humble martyr des humains.

Étais-tu là, fertile plante,  
Témoin de ces forfaits divers ;  
Dont l'histoire trop émouvante,  
Fait encor frémir l'univers !

Vraiment, chacun doit se le dire,  
 Qu'enfant tu voyais son berceau.  
 Quand il eut fini son martyre,  
 Ta tige ombragea son tombeau.

Animé d'un tel avantage,  
 Sois toujours utile aux humains ;  
 Aux voyageurs, sur le rivage,  
 Prodigue des dons souverains.

Oui, pendant le cours de la vie,  
 Chacun peut te voir sans t'aimer ;  
 Mais pour mon cœur, plante chérie,  
 Il voudrait toujours t'admirer.

De la mort, si la voix sévère  
 Vient m'annoncer l'arrêt de Dieu,  
 Avant de fermer ma paupière,  
 Je te dirai : Palmier, adieu.

---

#### DU MELON D'EAU.

Ainsi appelé, par la grande quantité de jus qu'il contient ; fruit à forme allongée et quelquefois ronde ; ce fruit gros comme la citrouille ordinaire est, sans contredit, un des plus sains de la Guyane et peut-être du monde. On peut, sans danger, en manger en quantité sans courir le risque de voir détremper la bile au point d'en exiger l'expulsion. Le jus n'est pas seulement réfrigérant, mais il est éminemment calmant. L'Européen, nouvellement arrivé dans la colonie, peut, à l'exclusion d'autres fruits, rechercher le Melon d'eau et en user à sa guise. Les vers qui se développent chez les enfants par l'usage des autres fruits soporifiques, n'ont jamais fait redouter aucun accident par l'action de son jus. Concluons que c'est le fruit par excellence. La plante qui le produit est rampante, et n'est jamais sujette aux attaques des éronymoïdes ; rarement elle recherche les arbres qui l'avoisinent pour s'y attacher comme le lierre. Les sauvages, de temps immémorial, avaient indiqué aux nouveaux venus à Cayenne la manière de la cultiver.

---

DU COROSSOLIER (*Anona corosol.*)

Arbre dont les branches nombreuses sont garnies d'une multitude de feuilles, d'une certaine épaisseur. L'usage du jus de son fruit, mélangé avec de l'eau, comme on le fait ordinairement pour le rendre plus liquide, n'ôte pas sa qualité indigeste; il a de plus le désavantage de toujours conserver une odeur peu engageante. On devrait, avec modération, le recommander aux malades; car il faut tenir compte du mauvais résultat que son emploi peut quelquefois occasionner. Il existe aux Antilles, d'où cette plante a été importée à Cayenne, un préjugé qui porte les habitants à croire que la feuille employée comme délayante, et surtout mise dans l'eau pour se laver, ou répandue à profusion dans les lits, est très-calmanante dans les affections nerveuses. Cette croyance peut être mise en doute très-sérieusement, car nous en avons fait l'épreuve. Il est certain que celui dont le système nerveux se trouve dans un état d'excitation, semble éprouver un soulagement momentané, quand on en a usé; mais souvent le mal qu'on avait cherché à calmer, se fait davantage sentir. L'on est étonné quelquefois d'éprouver l'effet contraire à celui que l'on devait espérer. Il est certain, et nous serons porté à le croire ainsi, que l'odeur nauséabonde de la feuille du Corossolier, exerce sur les nerfs une influence mauvaise. Nous devons conseiller de ne pas en faire un usage suivi.

Le Corossol est très-employé dans les confitures et les gelées; c'est la meilleure manière d'en user; car à l'état cru, il est peu salubre pour certains tempéraments. A Cayenne, ce fruit est plus acide qu'aux Antilles. Je crois qu'il détruit les vers chez les enfants.

## DE L'ABRIBATIER.

Arbre de la famille du Corossolier, dont le fruit ressemble à ce dernier par la forme et la saveur; la couleur de son fruit en est différente. C'est un des plus mauvais fruits de la Guyane; aussi, y est-il importé de l'étranger; heureusement pour l'humanité, que son usage en est très-borné. Nous avons remarqué que les personnes qui en mangent, ne jouissent pas toujours d'une bonne santé. Celles atteintes de *pian* surtout, en sont le plus maltraités, car l'abriba entretient cette cruelle maladie chez les nègres qui en sont affectés.

Cette incommodité est importée de l'Afrique ; elle sévit avec rigueur parmi eux. Les Européens en sont rarement affectés. Nous engageons les propriétaires ruraux qui n'en ont pas chez eux , à s'abstenir d'en planter. Une chose assez remarquable , c'est qu'on ne trouve pas aujourd'hui , deux Abrisbatiers dans la ville de Cayenne ; tandis qu'autrefois cette plante y était très-répan due. Sa mauvaise influence sur la santé a été sans doute reconnue , mais aucun écrivain ne l'avait , jusqu'à présent démontrée , dans l'intérêt de l'humanité.

---

### DU PIMENT.

Genre des plantes de la famille des solanées , dont le fruit rouge de corail est très-piquant. Il en est de plusieurs espèces. Mais toutes les variétés de leurs fruits , ne diffèrent que par la forme seulement , toujours semblables quant au goût. Le piment sert de poivre dans la sauce que les créoles nomment *pimentade* dont ils sont très-friands.

Ce fruit est employé de diverses manières , cru ou confit ; c'est sous cette dernière forme qu'on le transporte en Europe. Dans les colonies , il est en usage dans le traitement de certaines maladies et préservatif dans plusieurs affections. La feuille de cette plante , sert particulièrement dans le pansement des maladies cutanées , surtout dans celui des ulcères chroniques. Les Européens doivent faire usage de ce fruit qui , par son action intérieure , tend à paralyser celle des fièvres de mauvais caractère ; c'est toutefois un régime à suivre quelques mois après leur arrivée dans la colonie ; car il faut d'abord combattre l'excitation du sang que le changement de température occasionne toujours.

---

### DU BARBADINIER.

Plante cucurbitacée , grimpante comme le lierre , indigène à la Guyane. Le fruit approche beaucoup de celui du melon d'eau par le goût , très-peu par la forme. La fleur de cette plante , est de la même étamine que celle du maritambou sauvage. L'usage du fruit du Barbadinier , n'est pas contraire à la santé , mais il faut en extraire seulement le jus et en faire une boisson sucrée , en y ajoutant un peu de vin. Les nombreuses graines qu'il contient , doivent

être rejetées , car elles sont indigestes et sont souvent rendues en nature dans les matières fécales.

La barbadine est particulièrement employée dans les confitures et comme rafraîchissantes. La feuille sert comme celles de quelques autres plantes d'application à la tête pour faire évaporer l'action du soleil qui donne naissance aux fièvres dans les colonies.

## DU SAPOTILLIER.

Grand arbre à fleurs monopétales , indigène à la Guyane. Il en est qui atteignent jusqu'à 15 mètres de hauteur et quelquefois 8 de diamètre.

Le fruit du Sapotillier, est d'une saveur exquise ; nous pourrions même dire sans égale. Nous voulons parler de la bonne espèce , comme on en trouve sur quelques établissements , comme le nôtre , dans le quartier du Tour de l'île. On trouve aussi de celle-là dans plusieurs jardins de la cité. La Sapotille pour être bonne , doit être cueillie presque en état de maturité et mangée deux ou trois jours après. C'est à cette obligation qu'est due l'impossibilité d'en apporter en Europe. Les bateaux transatlantiques , malgré la rapidité de leur traversée , ne peuvent en exporter que celles cueillies trop tôt pour être appréciables.

En vain la science veut tout maîtriser : il y a de certaines choses que la nature semble se réserver le droit de maintenir dans leurs climats respectifs. Nous avons vu des Sapotilliers en France , abâtardis par la température , ayant quelques fruits sans saveur aucune , et sans analogie avec ceux de Cayenne. Ah ! que nous voudrions voir servir une douzaine de nos bonnes Sapotilles , bien mûres , sur une des opulentes tables de Paris , accompagnées d'un bel ananas de la meilleure espèce ! C'est alors que la question de savoir , si les fruits des colonies valent mieux que ceux de l'Europe , serait peut-être décidée à l'avantage de notre contrée : question encore pendante jusqu'à présent.

La Sapotille est d'une digestion facile et se fond rapidement au palais , dès qu'elle s'y trouve en contact. Il est bon néanmoins d'observer que les pepins que ce fruit contient , sont mauvais , et doivent être rejetés en le mangeant. On les emploie quelquefois comme ver-

mifuges ; mais pris en trop grande quantité , ils peuvent causer de très-graves perturbations dans l'économie.

Ce fruit se mange toujours cru ; il n'est jamais employé d'une autre manière dans l'alimentation.

---

### DU PARIPOU.

Le palmier qui produit ce fruit , auquel les Indiens ont donné ce nom , est armé de piquants longs et aigus. Il est incroyable , combien à la Guyane , la consommation du Paripou est prodigieuse ! On n'ignore cependant pas les qualités malfaisantes de ce fruit. C'est l'un des plus mauvais de cette contrée. Il ne se mange jamais cru , et c'est fort heureux , on aurait alors à déplorer bien des cas d'indispositions graves , car , même cuit , il est la cause d'incommodités fâcheuses.

Un individu succomba par suite d'une irritation insurmontable de l'abdomen. L'autopsie en fut faite ; on trouva du Paripou en nature , mangé la veille au soir , sans commencement de digestion. Nous engageons les personnes qui ont l'estomac paresseux de ne point en faire usage. Il est certain qu'un grand nombre d'affections gastriques , si communes à la Guyane , doivent être imputées à l'usage de certains fruits indigestes comme le Paripou , quand ces affections ne proviennent pas d'une débilitation occasionnée par la température , ou de maladies chroniques.

---

### DU PAPAYER (*Carica.*)

Espèce de plante de la famille des passiflores , dont les feuilles , les fleurs et les fruits adhèrent au tronc. L'usage qu'on fait du fruit de cette plante est très-borné à Cayenne. Le Papayer est originaire des deux Indes. Son fruit contient de nombreux pépins qui sont de précieux vermifuges. Cet arbre n'a jamais été propagé à Cayenne , soit , parce qu'il ne dure pas longtemps par la mobilité de son tronc spongieux , soit , à cause de son fruit qui n'est guère appréciable. Cette plante fournit un lait que la médecine créole emploie dans ses cures. Il faut néanmoins en connaître la dose pour l'administrer avec avantage ; autrement , il peut causer de très-graves perturbations dans l'économie.

Sous le rapport de l'hygiène, le fruit du Papayer ne peut être contraire à la santé, puisqu'il tend à arrêter le développement des vers chez les enfants ; mais il faut qu'il soit bien mûr pour en user, autrement il pourrait occasionner la dysenterie.

#### DU PALMA-CHRISTI (*Ricinus communis*. L.)

De la famille des euphorbiacées, appelé avec raison la *Palme du Christ*, le fruit, en forme de régime, est d'une grande ressource dans la médecine créole. L'huile qu'on en extrait, par le moyen du feu, est employée comme purgatif dans le traitement de diverses maladies du climat ; et même en Europe, son emploi est très-étendu. Il serait long d'énumérer tous les cas où cette excellente huile est mise en usage. C'est surtout dans les fièvres de mauvais caractère que son action est infaillible. Deux cueillerées de Palma-Christi, mêlé avec le jus exprimé de la verveine et du pied-poulé, forment un loq purgatif qui dégage subitement les intestins des matières putrides qui les rendent inactifs et qui causent la mort.

Cette huile est un des meilleurs vermifuges connus. On l'administre dans la plus tendre enfance comme dans l'âge le plus avancé. Cette précieuse plante dont l'extrait du fruit est d'un commerce si étendu dans d'autres contrées intertropicales, est maintenant peu cultivée à Cayenne. Cette culture est cependant très-facile : il n'y a qu'à jeter les semences dans la terre très-légèrement ; et dans très-peu de jours la plante est hors du sol, et porte des fruits dans moins de trois mois. On n'en trouve cependant pas sur ces nombreux petits établissements fondés par les nouveaux libres, qui en auraient tiré un profit certain. Il est fâcheux de dire que la plante tend à disparaître tout-à-fait de ces contrées, si l'intérêt de la santé publique ne réclame contre cette coupable négligence.

#### DE LA PAMPLIMOUSSE.

Sorte d'orange à goût de fraise, de la grosseur de la tête d'un homme. L'arbre qui produit ce fruit est armé de piquants longs et très-aigus semblables à ceux de nos jeunes orangers.

On fait si peu usage de ce fruit à Cayenne, que l'on n'a pu encore bien apprécier son influence sur l'économie. Il est vrai que le désa-

grément du cédrat, qui s'attache au palais et aux lèvres après en avoir mangé est, peut-être, une des causes qui empêchent sa propagation à Cayenne. Néanmoins, la forme de ce fruit, d'une beauté si remarquable, devait le rendre plus populaire. On peut le rendre plus agréable au goût, en y ajoutant du vin et du sucre.

---

#### DE L'AVOCATIER (*Laurus persea*. Linné.)

Bel arbre, dont la fleur produit un fruit de la grosseur d'une orange. Les feuilles mortes comme les nouvelles, sont souvent employées dans les embarras gastriques et dans les fièvres continues, et sont ainsi très-salutaires prises en infusion. Le fruit de cet arbre, d'un goût un peu fade, est toujours pâteux. Il se mange crû dans les entremets et se délaye rapidement au palais. L'estomac en fait assez facilement la digestion. Néanmoins, on doit en bannir l'usage immodéré aux enfants, car il tend au développement des vers.

Un cas dont nous avons été témoin oculaire, il y a environ 23 ans, vient à l'appui de cette observation. Un négriillon de l'âge de 3 ans, qui avait mangé une certaine quantité de ce fruit, fut atteint d'indispositions subites; devenues de plus en plus graves, il succomba à la suite d'une fièvre de mauvais caractère. L'autopsie du cadavre amena la découverte d'un peloton de vers dans l'estomac, qui s'étaient tellement nourris de ce fruit non digéré, qu'en en écrasant quelques-uns, on en trouva dans leur intérieur des parcelles en nature.

Nous n'avons pas été de nouveau témoin d'un fait semblable, par la raison, peut-être, que la science aujourd'hui est, sans doute, moins investigatrice à Cayenne qu'à l'époque où nous avons observé ce fait; c'est le contraire en Europe, où elle poursuit sans relâche ses immenses progrès ascensionnels.

La noix de l'Avocatier est, comme celle de l'abricot, très-recherchée par le Paque qui ne tient aucun compte de la proximité de l'arbre sur les établissements. Aussi, a-t-il la précaution d'attendre la nuit close pour s'y transporter.

---

## DU CONCOMBRE

Plante grimpante, cucurbitacée, à fruit long et charnu, importée de l'étranger à Cayenne. Le Concombre se mange cuit; mais néanmoins, il est très-indigeste pour certains estomacs susceptibles. Il y a plusieurs variétés de cette plante dont l'une d'elles donne le cornichon.

Une autre espèce de Concombre que l'on croit indigène à la Guyane, également en usage dans l'alimentation, appelée communément *Concombre callebasse*, se mange de la même manière et y est très-répan due. Mais celui auquel on a donné le nom de *callebasse terre* n'est pas en usage dans l'alimentation. La graine de cette dernière espèce s'emploie contre l'hydropisie, et le suc qu'on en extrait, dit *elaterium*, est un violent purgatif. Il faut bien en connaître la dose pour l'administrer aux malades. Ce remède réussit surtout dans le traitement de l'asthme; la maladie cède quelquefois à la première dose de ce vomitif et ne reparait plus.

## DU PISTACHIER.

Plante rampante, étendant horizontalement des tiges nombreuses. La racine fournit une amande lisse et ovale, enfermée dans une écale peu dure. Dans la terre meuble ou sablonneuse, les fruits se multiplient considérablement à mesure que les tiges s'éloignent du tronc. C'est un aliment sain et bon à être mangé cru ou cuit. On devrait propager cette plante à la Guyane, puisqu'elle y est indigène, et qu'elle est d'un commerce prodigieux dans d'autres contrées inter-tropicales.

Un Indien nous a assuré que quelques fruits du Pistachier, pelés et broyés dans un verre d'eau, en y ajoutant un peu de la fleur de l'acajou domestique et du miel non clarifié, fait une boisson antifébrile des plus excellentes.

DU TAMARINIER (*Tamarindus indica*. Linn.)

Très-bel arbre de la famille des légumineuses qui s'élève à une hauteur prodigieuse à Cayenne. L'histoire cite les deux Tamariniers de la rue de Choiseuil qui traverse d'un bout à l'autre la ville de

Cayenne. Ces arbres datent de près d'un siècle. L'un deux atteint aujourd'hui près de 20 mètres de haut. L'immense proportion de cet arbre, écrase son contemporain et le domine comme l'aigle au sommet de la montagne domine le timide passereau. Au moment où nous rédigeons cette nouvelle édition, les deux arbres ont été abattus, l'un par le vent et l'autre par la hache.

Le fruit du Tamarinier, un peu gommé, pétri dans l'eau sans ôter ses pepins, mêlé ensuite au sirop ou au sucre et pris à fortes doses, devient un purgatif à force d'être rafraîchissant. Cette sorte de boisson est également bonne dans la dysenterie, la jaunisse et d'autres incommodités. Prise à petites doses, elle calme l'âpreté du sang : c'est aussi un excellent vermifuge.

On emploie ce fruit dans les confitures de toutes sortes. Ces diverses manières d'en faire usage prouvent que le fruit du Tamarinier n'a pas, comme tant d'autres, des qualités malfaisantes.

---

#### DE LA POMME CANELLE.

L'arbuste qui produit ce fruit, transplanté à Cayenne dans le siècle dernier, est originaire des Indes orientales. La Pomme canelle est si peu en usage dans la consommation alimentaire, qu'on n'a point fait, jusqu'à présent, aucune observation dans son influence sur l'économie. Nous n'en faisons mention que pour constater son existence à Cayenne, où elle est appréciée selon son mérite ; c'est d'ailleurs un fruit dont le goût approche de celui du corossolier ; leurs pepins sont tellement ressemblants, qu'on peut très-bien les classer dans la famille des polypétalées.

---

#### DU BANANIER (*Musa*).

Espèce de roseau à feuilles de deux à trois mètres de long, connu jadis, sous le nom de *Figuier d'Adam*. Son fruit long, oblong, en grappes par étages, appelé communément régime, sert à une alimentation qu'on peut dire générale. La Banane est employée de diverses manières pour la nourriture de l'homme comme pour celle des animaux domestiques qui ne l'en aiment pas moins. A l'état cru, ce fruit est d'une difficile digestion et favorise les vers chez les enfants. Quelques personnes croient la rendre plus alimentaire, en

ôtant, avant d'en manger, le filament en forme de petits nœuds qui le traverse d'un bout à l'autre par le milieu. Cette précaution n'est peut-être pas de rigueur. Si l'on avait soin de réduire en fécule le fruit du Bananier, il deviendrait une nourriture encore plus substantielle, surtout dans la dysenterie chronique, et dans d'autres incommodités, ayant pour cause la débilitation. Mais, à Cayenne, l'industrie est fort peu habile à tirer parti de tous les bienfaits que le Créateur a pris soin de placer sous la main de l'homme, en lui laissant l'avantage de les développer dans son intérêt.

Une variété de cette plante fut introduite à Cayenne, il y a environ un siècle. Un voyageur, dont le nom nous échappe, venant d'Haiti (Saint-Domingue), l'apporta dans nos contrées. Le lieu de son origine lui fut conservé. On l'appelle *Bananier d'Haiti*, que les créoles prononcent *Taiti*; ce qui ferait croire qu'elle a été tirée de cette île, avec laquelle nous n'avons eu de rapports que bien longtemps après que la plante nous fut parvenue. Le fruit, à sa maturité, est d'une beauté remarquable. Le goût est bien supérieur à celui de plusieurs espèces que nous possédons. La Banane d'Haiti se mange toujours crue; elle renferme un parfum exquis et n'a rien de contraire à la santé.

Il est étonnant que cette plante ne soit pas plus cultivée à la Guyane. A peine si l'on voit son fruit sur le marché public. Nous en possédons en très-petite quantité sur notre établissement du Tour de l'île, où l'on vient souvent, depuis peu de temps, nous demander des plants pour les propager.

Le tronc du Bananier est employé, avec succès, dans la papeterie. Les feuilles servent à plusieurs usages domestiques; sèches, elles donnent au lit une consistance très-grande qui permet le repos. Voici, du reste, un article extrait du journal officiel de la Guyane, qui doit trouver sa place ici :

« Monsieur le Directeur de l'Intérieur,

« Un avis inséré dans la feuille officielle porte à la connaissance des habitants-plantiers l'œuvre précieuse entreprise par MM. de Richemont et Serres, ayant pour objet d'introduire le fruit du Bananier dans la consommation alimentaire de la métropole. On doit applaudir à une entreprise de cette importance, qui aura pour

résultat de faire apprécier plus généralement cette substance dans la plénitude de ses rapports hygiéniques avec l'économie.

« La Banane, réduite en fécule ou farine, comme se le proposent ces messieurs, deviendra une nourriture plus substantielle, et mériterait la plus grande attention de la part des praticiens expérimentés, dans le cas des maladies de langueur qui, ordinairement, affaiblissent les individus qui en sont affectés; les fonctions organiques peuvent être rétablies avec plus de promptitude dans leur état normal en faisant usage de cet aliment naturellement fortifiant; et, par la consommation journalière, il est peut-être préférable à la fécule de la pomme de terre et à celle des autres tubercules.

« Ces considérations, Monsieur le Directeur, ne m'avaient pas échappé depuis longtemps, puisque je m'étais attaché à cultiver cette plante avec un succès marqué; car, il est de notoriété publique, que depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la fin de décembre, j'ai livré à la consommation urbaine plus de *trois mille régimes* de bananes, non compris ceux vendus par les travailleurs attachés sur ma propriété du Tour de l'île.

« Devant concourir avec d'autres planteurs aux envois à faire à MM. de Richemont et Serres, je crois devoir faire observer que le colon aimé ordinairement à livrer sa marchandise sur le lieu même de la production, c'est-à-dire, au chef-lieu, et ne pas s'occuper ensuite de l'emballage et de l'expédition; du moins en est-il ainsi de la majeure partie de ceux du pays. Ces Messieurs, pour être plus sûrs d'obtenir un bon résultat de l'entreprise à Cayenne, devraient, ce me semble, y désigner un agent de confiance pour recevoir du planteur la marchandise et en faire l'expédition à leurs risques et périls. Quant au prix offert, il pourrait être débattu plus tard.

» Veuillez agréer, etc.

« F.-F. LEBLOND. »

#### DE LA BACOVE.

Le roseau qui produit ce fruit est de la famille du bananier. Il n'en diffère que par la forme de son fruit et surtout par le goût. La Bacove se mange crue; rarement on la fait cuire. Il y a une espèce qui est indigène à la Guyane, qu'on avait trouvée chez les Sauvages

lors de la découverte de cette contrée. Elle a presque disparu depuis que nos relations avec les Indes-Orientales ont introduit à Cayenne plusieurs espèces de différentes nuances qui s'y sont considérablement propagées et n'en sont pas moins bonnes.

Le fruit est, comme la banane, un peu indigeste pour les estomacs paresseux et aide comme ce dernier, en l'état cru, à favoriser les vers chez les enfants. Il serait bon que l'on prit plus de précautions pour les empêcher de le manger ainsi, comme ils le font habituellement; sa douceur est le véritable motif de cet empressement.

---

#### DU GRENADIER (*Punica granatum*).

Arbrisseau monopétale, originaire du midi de l'Europe, depuis longtemps importé à Cayenne, où il a réussi à merveille. Son fruit donne une double appréciation au goût : douce et aigre. Le suc précipite la bile; son sirop est cordial et astringent. Nous n'avons rien remarqué dans l'usage de la grenade, très-restreint d'ailleurs à Cayenne, qui ait causé, jusqu'à présent, du désordre dans l'économie.

La forme de ce fruit a servi d'emblème à la marque distinctive attachée à l'une des catégories de l'armée française.

---

#### DU CALEBASSIER (*Crescentia cujete*).

Cet arbre laisse-tomber une fois dans l'année toutes ses feuilles, de même que les arbres d'Europe pendant l'hiver. Mais la rapide végétation qui s'annonce immédiatement après, remplace, en moins d'un mois, celle que l'arbre a rejetées. Les feuilles mortes comme les nouvelles, sont employées, tant extérieurement qu'intérieurement, dans le traitement de plusieurs incommodités.

Le fruit du Calebassier atteint diverses proportions, depuis la grosseur de la poire jusqu'à celle de la citrouille d'Europe. Ces diverses proportions, produites par différentes espèces de Calebassiers, donnent la faculté à la population rurale de composer, sans beaucoup de peine, tous ses ustensiles de ménage. Il n'y a qu'à ôter la chair pâteuse, qui fournit un excellent purgatif, pour avoir des couïcs, des seaux, etc. On est arrivé même à façonner l'écale du

fruit de cette plante, de telle sorte, qu'on le trouve en évidence dans divers cabinets d'éminents personnages d'Europe.

Les nègres, en exprimant le jus de la callebasse, obtiennent un vomî-purgatif qu'ils prennent dans la moindre incommodité et se trouvent bien de son effet. Ce jus est aussi un excellent vermifuge. On emploie souvent le jus de ce fruit non mûr, mêlé avec du sirop ou du miel que l'on fait bouillir, pour le traitement de la phthisie pulmonaire. Il devient ainsi un dépuratif certain.

---

#### DU CARAMBOLIER.

Arbre térébinthacé, importé des Indes orientales à Cayenne. Le fruit qu'il produit est ligulé et charnu ; le goût en est âcre et le jus très-acide. A peine si l'on compte une centaine de caramboliers dans toute la Guyane. Le peu d'empressement dans la propagation de cette plante, doit se justifier, non pas à l'égard du climat qui s'y refuse, mais au peu d'usage de son fruit qui n'a pu se placer avec avantage dans la consommation alimentaire, car on n'y a rien trouvé d'hygiénique. Néanmoins, on assure que le jus de la carambole, mêlé au sirop ou au sucre, donne une boisson rafraichissante : nous n'en avons pas fait l'épreuve. Ce fruit entre très-bien dans les confitures. C'est là, nous croyons, son meilleur emploi.

---

#### DU ZULIVIER.

Arbuste de la famille du balata, plante sauvage, et du sapotillier domestique. Le Zulivier a été introduit des Indes orientales à Cayenne, il y a environ trente ans. On n'a point fait là une précieuse acquisition ; car le fruit d'un beau jaune à sa maturité et d'une apparence assez engageante, fait que l'on est porté quelquefois à en manger ; mais dès qu'il est brisé par les dents, son jus laiteux et collant imprègne le palais et laisse la bouche assez désagréablement humectée.

A l'arrivée du Zulivier à Cayenne, on s'était empressé d'en propager l'espèce ; mais lorsque son fruit fut apprécié à sa valeur intrinsèque, on n'en conserva que les premiers plants qui ne furent plus renouvelés. Nous ne trouvons rien d'ailleurs à signaler, dans son usage, sous le rapport de l'hygiène ; peut-être serait-il prudent d'empêcher les enfants d'en faire un grand usage.

## CAÏMITIER.

Arbre qui est classé par son essence dans la famille du zulivier. Le fruit du Caïmitier est de la grosseur d'une sapote et est beaucoup plus répandu. Le fruit du Caïmitier contient un jus très-sucré à sa maturité; il n'est guère appréciable, et laisse comme celui du zulivier une sorte d'âcreté à la bouche qui fait regretter souvent d'en avoir mangé. L'usage trop suivi de ce fruit peut conduire à la débilitation et par suite à la dysenterie, surtout si on le mange avant sa complète maturité. Il est probable que c'est dans cet état que les transportés à la montagne d'argent en mangèrent, et ont succombé en ayant usé sans ménagement à leur arrivée sur les lieux. Ils ignoraient que les fruits des colonies ont cette différence regrettable avec ceux d'Europe, qu'on ne peut impunément en user avant leur complète maturité, à moins d'être exposé à des incommodités souvent fâcheuses.

DU GINGEMBRE (*Amomum ginger*).

Espèce de balisier qui atteint à peine un mètre de haut. La racine odoriférante, a le goût piquant comme le poivre. On s'en sert dans les sauces. Son emploi en frictions sur les muscles, quand elle est infusée dans l'eau de vie est très-salutaire dans la douleur pulsative, occasionnée par les fièvres, soit ordinaires ou inflammatoires, pour rappeler la chaleur aux extrémités refroidies. Elle est bonne également, quand on s'en sert intérieurement, pour activer les fonctions de l'estomac lorsque ses organes sont frappés d'atonie; mais il faut, dans ce cas, en user avec ménagement, car son principe actif peut aussi les irriter.

Cette plante est originaire des pays chauds. Elle croît avec une rapidité extrême, dès que la racine touche la terre. Nous voudrions voir son usage plus répandu dans l'intérêt de l'hygiène domestique. La science trouvera peut-être un jour, dans les racines de certaines plantes de la Guyane, comme le gingembre, des anti-fébriles qui pourraient rivaliser le quinquina. Nous le souhaitons pour l'humanité.

## DU CERISIER.

Arbrisseau à branches nombreuses garnies d'une multitude de feuilles d'environ deux centimètres ; on le croit indigène de la Guyane. Nous sommes porté à penser , au contraire, qu'il y a été importé de l'étranger. Son fruit est en usage de différentes manières dans l'alimentation , soit cuit au sirop ou au sucre ; alors on en fait plusieurs sortes de confitures ; soit cru, il n'en est pas moins bon au goût ; son jus est très-rafraîchissant. Du reste , son emploi est semblable à celui de la cerise d'Europe.

Les enfants aiment la cerise ; ils en mangent beaucoup à Cayenne comme ailleurs. Ce fruit bien mûr ne paraît pas contraire à leur santé ; mais ils n'ont pas toujours la patience d'attendre sa maturité et la cueillent presque verte ; c'est alors que l'acide qui se fait graduellement sentir, remue leur bile et dérange par conséquent leur santé.

A Cayenne, la facilité qu'ont ces innocentes créatures pour se gorger habituellement de fruits crus de toutes sortes, est une des causes déterminantes des maladies qui les assiègent souvent. Les parents n'ont pas sur leurs actions, une surveillance assez active pour les détourner de cette regrettable habitude.

## DE L'ARBRE A PAIN ou RIMA.

Bel arbre, s'élevant à une grande hauteur ; originaire des Philippines, introduit à Cayenne depuis plus d'un siècle. Il s'y est naturalisé à merveille. Son fruit rond et charnu est d'une grosseur presque égale à celle de la pamplimousse. Il est toujours mangé cuit, soit à l'eau ou séché au four ; alors il remplace le pain. Le fruit de l'arbre à pain, quoique très-nutritif, est néanmoins toujours venteux, c'est dire assez que les personnes d'une difficile digestion doivent s'abstenir d'en faire usage.

Une autre espèce d'arbre à pain a été introduite à la Guyane, venant de la Chine. Elle a devancé l'autre de plus de trente ans. Son fruit garni de petits piquants insensibles, est de la même forme extérieure que celle de l'autre ; mais il y a cette différence que ce fruit renferme des pepins de la grosseur de celui du marronnier et se mange de la même manière, tandis que le premier n'en contient point.

Lorsque la première espèce dont nous avons parlé plus haut, fut importée à Cayenne, on abandonna totalement la culture de la dernière qui ne se trouve actuellement que sur d'anciens établissements.

---

#### DE L'IGNAME (*Dioscorea* Linné).

Plante dont le tubercule fournit à la consommation alimentaire une grande ressource, surtout à la classe peu aisée. Il en est d'espèces différentes : l'igname appelé communément *pays nègre*, importé de l'Afrique à Cayenne, est le plus répandu. Il est ordinairement long ; mais dans la terre meuble, il acquiert une grosseur extraordinaire, formant plusieurs points latéraux également volumineux à mesure qu'ils s'éloignent du tronc. Cette racine est très-farineuse et se mange toujours cuite ; elle est de l'espèce chevelue, comme celle connue sous le nom d'*Igname madame*.

L'Igname indien est rond, plus souvent oblong ; il est indigène à la Guyane. Les sauvages ont communiqué cette plante aux nouveaux venus à Cayenne, lors de la découverte de cette contrée ; cette espèce, quoique aussi farineuse que celle dont nous avons parlé, est néanmoins plus appréciable. Elle dispute le marché à sa rivale. Ce n'est pas, cependant, un aliment bien précieux pour les estomacs difficiles par la manière dont en use ; mais ces espèces d'ignames, réduites en fécule, deviendraient une nourriture plus substantielle.

---

#### DE LA PATATE (*Convolvulus batatas* Linné).

Racine charnue et sucrée ayant la forme de la pomme de terre. La plante qui la produit est indigène à la Guyane. C'est un aliment sain, mais peu facile à la digestion pour certains individus.

Il y a plusieurs variétés de cette racine à la Guyane ; elles sont toutes de la même saveur, et ne diffèrent que par la couleur qui est tantôt rouge, tantôt violette, etc. Cuites au sirop ou au sucre, les Patates deviennent un aliment délicieux. Elle sert ordinairement à la fermentation, étant mêlée au manioc et à la bacove, pour une boisson qu'on nomme *vicou* ou *cachiri* avec laquelle les indiens s'enivrent.

DU CALOU (*Hybiscus*).

Plante bien précieuse dans la médecine créole, indigène à la Guyane ; on assure cependant qu'elle y a été importée de l'Afrique. Nous ne connaissons pas de fruits, feuilles ou racines quelconques, qui soient autant employées dans les cures. Il y a peu de maladies du climat, où la feuille et le fruit du Calou ne passent en première ligne pour la composition des remèdes qui leur sont propres. Les bienfaits qu'on a si souvent obtenus de l'emploi de cette plante, depuis des siècles, prouvent son influence salutaire sur l'économie. Comme aliment, pour la classe peu aisée, le fruit du Calou est d'une ressource précieuse ; néanmoins notre mission ici étant de prémunir le public contre les choses mauvaises, il faut que nous ayons le courage de lui montrer les dangers auxquels il s'expose par défaut d'expérience ou d'inattention, si minimes qu'ils soient.

Cette plante s'administre le plus souvent crue ; on doit avoir l'impérieuse précaution d'extraire, par le moyen d'un linge bien serré, les nombreux petits piquants qui garnissent la feuille et le fruit. Ces piquants, quoique peu aigus et qui néanmoins se font sentir au toucher, peuvent s'attacher au parois de l'estomac, pris en boisson, ou aux intestins, pris en clystère ; le remède alors pourrait agir en sens inverse. Mais quand ces piquants sont amortis par la cuisson, alors le danger cesse et le remède devient très-salutaire comme renfermant des propriétés réfrigérantes. Il est employé d'une manière toute particulière dans les inflammations.

DE L'ACAJOU (*Anacardium occidentale*.)

Arbre indigène à la Guyane, que nous classons dans une position mixte, parce que il est en même temps domestique et sauvage. Son fruit connu sous le nom de *Pomme d'Acajou*, a la forme de la poire, mais fort peu appréciable. Le jus est d'une âcreté désagréable et n'offre, par conséquent, rien de saillant pour l'alimentation, bien qu'on soit porté quelquefois à en manger, à cause de la beauté du fruit qui fournit une noix suspendue au bout inférieur, enveloppée d'une écale huileuse. On l'emploie dans le gâteau de nougat ; elle se mange souvent cuite au feu. Dans d'autres contrées intertropicales, cette noix est d'un commerce très-lucratif. A Cayenne à peine si on y fait attention.

L'acajou domestique diffère de l'acajou sauvage, proprement dit, en ce que ce dernier, qu'on ne trouve que dans le fond des forêts, est employé à faire des planches fort estimées dans le monde entier pour la confection des meubles et pour la construction des maisons; tandis que le premier n'offre dans les cures, que son écorce que l'on fait tremper avec d'autres plantes dans l'eau, et qu'on emploie au traitement des maladies cutanées. L'acajou sauvage ne donne pas de fruit.

---

#### DU TAYOVE (*Arum*).

Espèce de plante dont le bourgeon principal se mange cuit. Mêlé au calou, il devient, quoique indigeste, un aliment très-recherché par la classe peu aisée.

La racine qu'elle fournit se mange comme l'igname, et est très-répandue dans la consommation alimentaire. Néanmoins, les personnes qui ont les organes digestifs affaiblis doivent s'abstenir d'en faire usage; car cette substance, quoique saine, est cependant d'une difficile digestion. Il y a plusieurs variétés de cette plante qui fournissent diverses sortes de racines; plusieurs sont employées dans les cures. L'une de celles-là passe, dit-on, comme auxiliaire dans la propagation de l'espèce humaine. Un indien en 1847, auquel nous avons posé la question, nous répondit affirmativement; car ce sont les sauvages qui, les premiers, avaient fait la communication aux nouveaux venus à Cayenne. Il nous en montra la forme et nous donna toutes les indications de son emploi dans les cas de stérilité chez la femme.

Nous avons le regret de n'avoir jamais pu trouver cette espèce de plante dans les forêts qui avoisinent le chef lieu. Il paraît qu'elle se tient dans celles qui sont situées dans le haut des rivières, où l'on trouve les villages indiens. Dans la première édition de ces études, nous étions entré dans de certains détails, touchant la vertu de cette plante, et le moyen de l'employer utilement. Quelques personnes susceptibles ont trouvé ces détails trop explicites sans doute, puisqu'elles en ont fait l'observation. Pour leur complaire, nous les avons rendus ici avec quelque brièveté. Cependant, quand on lit chaque jour les journaux, les brochures, les revues, etc., on y trouve des indications détaillées sur l'impuissance, la stérilité et sur l'ana-

tomie générale et comparée ; on reste étonné d'une pareille susceptibilité. Cayenne, ou plutôt certaines gens qui l'habitent, sont encore loin de se rendre compte des dissertations scientifiques sur l'organisme que tant d'ouvrages célèbres reproduisent chaque jour.

---

### DE LA CITROUILLE.

Fruit qui arrive en Europe à une grosseur extraordinaire. En France, ses variétés prennent diverses dénominations, telles que : Potiron, giraumon, mélopipore, courge, pastèque, etc. La plante qui le produit rampe sur la terre avec sa tige et ses feuilles.

Importée à Cayenne depuis plus de deux siècles, cette plante y a réussi à merveille ; seulement, le climat tropical n'a pas favorisé le développement de son fruit qui a beaucoup perdu de la proportion qu'il conserve dans les pays tempérés. La médecine créole s'est emparée de la fleur de cette plante, et la mêle à plusieurs autres végétaux pour composer certains remèdes applicables aux affections inflammatoires ; elle joue de cette manière un grand rôle.

Nous n'apprenons rien de nouveau, en disant, que la Citrouille est une nourriture très-saine ; elle est d'une digestion facile et en même temps rafraichissante.

---

### DE L'AMANDIER (*Amygdalus communis*).

Bel arbre importé à la Guyane depuis plus d'un siècle et n'y a jamais été très-propagé. Dans les jardins de la cité et les promenades publiques, comme sur les établissements ruraux, l'œil s'arrête assez rarement sur un Amandier. Le fruit de cette plante à Cayenne, comme en Europe, se mange avec plaisir, surtout celui qui nous arrive de France, bien supérieur au fruit de l'amandier de Cayenne. On connaît les avantages qu'on en retire dans la composition des remèdes soporifiques et dans les confitures. C'est un fruit que les enfants aiment beaucoup, et qui n'est pas contraire à leur santé. Ils se donnent souvent l'agrément d'assiéger à coups de pierres, les Amandiers qu'ils rencontrent sur leur chemin pour faire tomber les fruits.

---

DU GOYAVIER (*Psidium*).

Arbrisseau myrtoïde, dont le Créateur, par une inépuisable bienfaisance, a voulu que le continent américain fut libéralement pourvu. Si nous l'avons classé dans la série des arbres fruitiers domestiques, c'est qu'il s'y est classé de lui-même. En effet, le Goyavier se tenait jadis éloigné des lieux nouvellement habités par l'homme ; mais depuis que des établissements successifs se sont formés partout, la plante s'est rapprochée de la demeure de l'habitant américain, et s'est considérablement propagée pour ses besoins. Le fruit qu'elle fournit à la consommation alimentaire est d'un beau jaune à sa maturité ; sa pulpe est délicieuse et astringente ; il se mange cru, mais, pour en varier la saveur, on le fait cuire à petit feu au sirop ou au sucre. La pâte ainsi préparée, acquiert une consistance solide, et donne plusieurs sortes de confitures, gelées, etc. On a toujours soin d'en extraire les nombreuses graines que ce fruit renferme, comme étant d'une difficile digestion. Les animaux même qui en usent, ne peuvent en faire une complète absorption. Le Goyavier se propage par cette raison, que les graines de son fruit ne pouvant être digérées, germent quand elles sont rendues en nature dans les matières fécales.

Pour arriver à bien nous en rendre compte et compléter, pour ainsi dire, l'expérience à laquelle nous voulions arriver depuis quelque temps, sous le rapport des fruits avec l'hygiène domestique, nous avons profité de l'envoi à Cayenne d'une autruche en 1828 (si nous avons bonne mémoire), qui était destinée pour la France, venant du Sénégal (notre continent n'en possède point), à laquelle nous avons fait avaler quelques fruits du Goyavier. Nous avons vu que les graines étaient rendues en nature dans la fiente de l'oiseau ; quelques-unes seulement nous avaient paru éprouver une certaine diminution dans leur proportion ordinaire. Nous avons acquis la preuve certaine que les organes digestifs, malgré un travail des plus laborieux, n'avaient pu cependant arriver à une complète ingestion. Du reste, il en est ainsi de plusieurs autres espèces de fruits connus ; on le verra dans la seconde partie.

Le Goyavier ordinaire a deux espèces : l'une mi-douce toujours percée par les vers qu'on croit que les mouches y déposent (quelques personnes supposent que c'est le fruit même qui les produit, et

malgré toute notre perspicacité, nous n'avons pu parvenir à décider entre ces deux opinions : la première est la plus certaine); l'autre espèce tout-à-fait aigre que les vers n'attaquent jamais. Toutes les qualités diverses de la Goyave peuvent être mangées sans danger pour l'économie.

### GOYAVIER DES AMAZONES.

Une autre espèce de Goyavier, supérieure à celles que nous venons d'analyser, qu'on appelle *Goyavier des Amazones*, est la meilleure et la plus rare. Son fruit est de la grosseur d'une sapote; quoique mi-doux, les vers ne l'attaquent pas. Ce nom de Goyavier des Amazones vient d'un fait historique d'un certain intérêt, il est digne d'être mentionné dans cette étude.

Des femmes guerrières, connues sous le nom d'*Amazones*, habitaient jadis les bords de ce fleuve immense. Elles jouissaient de la vie sans jamais avoir été soumises à la puissance maritale, et faisaient périr tous leurs enfants mâles pour ne conserver que les filles qu'elles obtenaient de leur commerce libre avec la nation privilégiée des *Guamras*. — Les Amazones d'Asie, qui avaient à leur tête deux reines célèbres, Panthélisée qui avait vaillamment combattu au siège de Troie, et Anthiope qui avait osé attaquer Hercule qui la vainquit et la força d'épouser Thésée, de laquelle ce dernier eut Hyppolite. Ces Amazones, quoique ayant la même rigidité de mœurs, renvoyaient néanmoins les enfants mâles à leurs pères. — Le Goyavier de ce nom, était, disons-nous, cultivé avec un soin extrême par ces femmes extraordinaires et faisait leurs délices sur les bords de l'Amazone. Ce fait nous a été raconté tout au long par un nègre du nom de Valentin, alors âgé de 76 ans. Bien que nous fussions très-jeune, nous n'oubliâmes pas la narration qu'il nous fit à cet égard, et qu'il tenait d'un indien de l'Oyapock, âgé de plus de 80 ans, portant le même nom dans le village duquel ce noir a été placé dans sa jeunesse. Cet indien lui assura avoir entendu dire par son aïeul ou bis-aïeul, déclarant qu'il avait vu, dans les régions élevées des montagnes de l'Oyapock, quelques femmes à costume guerrier, qui lui assurèrent avoir échappé par un grand miracle, d'une guerre d'extermination qui eut lieu entre deux tribus, les *Guamras* avec lesquels elles ne voulurent plus partager leur lit, et les *Guamdoulas* auxquels elles avaient donné la préférence. Cette dernière tribu étant

la plus faible succomba, et sa chute entraîna la leur en voulant la défendre contre la fureur des Guamras. Elles furent presque toutes massacrées à l'exception d'une trentaine environ qui se sauvèrent et se dispersèrent dans cette partie de l'Amérique méridionale.

Ainsi, d'après ce récit, les amazones ont réellement existé malgré les controversistes, et le goyavier de ce nom a été importée à la Guyane française par ces femmes guerrières. En parcourant d'ailleurs les régions élevées du haut Oyapock, on voit dans les anciens villages abandonnés sur les bords des rivières, des goyaviers des Amazones que les oiseaux ont propagés.

Pour confirmer cette version de l'existence des amazones sur le fleuve de ce nom, nous n'aurions à citer, contrairement à plusieurs historiens qui l'on traité de fable, que M. de La Condamine, dans son voyage de Quito à Cayenne, qui assure avoir pris tous les renseignements les plus exacts qui lui ont confirmé ce fait, et surtout Oreillana qui dit, lui, avoir combattu contre les femmes amazones vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle; mais ni l'un ni l'autre n'a pu parler du goyavier de ce nom, qu'une communication traditionnelle a fait parvenir jusqu'à nous.

#### P. S. ILE ELDORADO.

L'histoire ancienne, c'est-à-dire, celle qui date de la découverte de l'Amérique, nous avait transmis un récit qu'elle croyait digne d'être classé au nombre des contes merveilleux des mille et une nuit. L'histoire moderne s'est empressée de l'accepter, et l'offrit à la curiosité publique comme un monument de l'ancien temps. L'île Eldorado, comme on sait, a été jusqu'à présent l'objet de nombreuses controverses historiques. On n'a jamais pu savoir au juste si elle existe ou si c'est effectivement une fable. Cependant, le nom semble indiquer un objet certain, déterminé, auquel on a attribué une richesse minérale surpassant toutes celles connues jusqu'à présent. Les uns l'ont surnommée *île*, les autres *pays*; et les historiens de s'empresser de la placer tantôt, entre la Guyane espagnole et la Guyane française, tantôt dans le centre ou à l'extrémité de cette dernière. Voici d'abord comme on pourra s'en rendre compte :

*Dora* ou *Dorwa* qui veut dire *riche* dans la langue *pipurwis* (prononcez *pipiouis*), nation indienne qui habitait jadis la haute région de notre Guyane vers l'Ouest. Les deux mots *El-do* ont été

ajoutés au nom par les Espagnols. Les sauvages ayant sans doute jaisé comprendre aux premiers conquérants du nouveau monde que, dans un lieu qu'ils n'avaient jamais voulu indiquer, il existe une *dora parima*, riche lac ou riche trésor, que les Espagnols ont nommé *El-dora-do*. La suite de la communication de Valentin va jeter un nouveau jour sur la situation véritable ou approximative de cette île extraordinaire. Cette partie de son discours m'ayant été faite deux ans après la première, sur mes instances réitérées, c'était pour moi une obligation sacrée de garder le silence sur cet objet. Depuis environ trente ans que Valentin n'existe plus, il me semble qu'en révélant aujourd'hui ce que j'ai appris de lui sur l'île Eldorado en faveur de l'importance d'une découverte qui, si elle était tentée et pouvait réussir, placerait la Guyane française dans la haute région d'une prospérité incalculable. Le moment ne pouvait être mieux choisi pour cette révélation avec la nouvelle population qui s'établit progressivement dans l'intérieur de ce vaste pays. Elle pourrait, en continuant les défrichissements et en fondant des établissements sur tous les points du territoire, parvenir peut-être aux environs du lieu où se trouve placée cette riche mine d'or. Tout en reproduisant textuellement la narration de Valentin, autant que je puis le faire en la traduisant, je laisserai surgir, parfois, de certaines expressions natives pour mieux faire ressortir la véracité de son discours.

« Un jour, me dit-il en suivant à la chasse le papa, *Miroubatiwa*, nous fit arrêter, Tibive (jeune indien), et moi, dans un lieu extrêmement fourré (forêt épaisse); c'était à environ dix lieues de notre village qui était à quelque distance des hautes montagnes de l'Oyapock, dont la chaîne se prolonge au loin et se termine dans des vastes savanes qui vont toucher les bords de l'Amazone. *Miroubatwa*, après une bonne heure d'intervalle, retourna vers nous tout effrayé; des sueurs, cette fois, coulaient partout son corps, déjà appesanti par l'âge : « Je n'ai pu, nous dit-il, atteindre les bords du lac qui roule plus d'or que tout ce que l'univers entier peut offrir à l'avidité des Européens, ces destructeurs du nouveau-monde qui savent se parer de leur civilisation et qui, cependant, ont détruit l'empire des Incas pour ce vain métal; vous en voyez chez nous quelques parcelles avec lesquelles vous vous amusez sans y prendre garde. L'entrée du lac est gardée par de dangereux reptiles. J'ai voulu y pénétrer par le même chemin que mon aïeul m'avait indiqué, j'ai failli

être mordu par un grage (serpent extrêmement vénimeux) ; je l'aurai terrassé, sans doute, mais l'attaque eût été suivie de plusieurs autres ; et n'étant pas garanti par un piaïlle (remède anti-vénimeux) j'ai dû céder. Mon intention, cependant, était de vous faire visiter ce lac immense, au milieu duquel s'élève en forme pyramidale, une forte colonne d'or massif représentant la figure d'une île ; une demi-douzaine d'autres plus petites l'entourent comme des petits îlots, également d'or, et brillent quand les rayons du soleil dardent dessus ; l'ensemble forme un tableau imposant. En cet endroit le tonnerre, par intervalle, gronde presque toute l'année avec un certain bruit sourd. Je ne vous dis là, que bien imparfaitement, ce que vos yeux vous feront voir un jour en détail. Éloignons-nous donc d'ici, mes amis, car ces serpents peuvent nous poursuivre très-loin. Oh ! combien ces maîtres de la civilisation (les Européens) continua-t-il en marchant, qui attachent une si grande importance à ce métal, seraient eux-mêmes épouvantés en face de tant de richesses (suivant eux) entassées ici depuis des siècles, et desquelles le grand Miranda (Dieu) ne permettra jamais la découverte pour le bonheur de l'espèce humaine et surtout pour le nôtre, car nous deviendrions victimes de son exploitation. Nos bras seraient consacrés à fouiller la terre jusque dans ses fondements pour en découvrir la plus petite parcelle d'or qui pourrait s'y trouver. Aussi, est-ce sous la foi du plus inviolable serment que je vous révèle en ce moment, ce que j'ai tenu caché depuis mon enfance. Très-peu d'Indiens de mon âge ont connaissance de cet endroit. Ceux qui en ont reçu la communication de leurs pères, n'osent pas même la transmettre à leurs enfants dans la crainte d'une indiscretion qui pourrait compromettre notre repos, notre existence même. Un de nos anciens nous a assuré que cette colonne d'or massif, entourée de figures hiéroglyphiques, est le travail de nos pères qui, ayant vu dans le lac et dans ses environs une quantité prodigieuse de ce métal, eurent l'idée d'élever cette pyramide pour honorer le grand Miranda. »

Valentin resta presque interdit après cet aveu. Il semblait avoir forcé sa conscience pour satisfaire ma curiosité ; je n'osai le pousser plus en avant, nous en restâmes-là ; cependant, je me promis bien de le ramener sur cette intéressante révélation qui devait rester renfermée dans mon sein pendant trente-cinq ans ! Ce moment étant venu je le saisis avec joie.

— Miroubatwa , vous fîtes la promesse de nous amener dans l'île d'Eldorado ; mon bon Valentin , vous sentez-vous le courage de continuer votre récit que je vous ai juré de ne jamais rendre public ?

— Que me demandez-vous là , monsieur ? s'écria ce vieillard avec une sorte de stupeur. Le papa Miroubatwa , mort depuis quarante ans , m'apparut l'avant-dernière nuit , et me reprocha mon indiscretion , me disant que je serai l'auteur de la destruction de la peuplade indienne pipirouis , quoique forte encore d'environ deux mille âmes. Elle disparaîtrait au moindre bruit de cette découverte sous des travaux inouïs. Je rassurai Valentin par de nouvelles protestations de garder à jamais ce secret. Je lui dis , entre autres choses , que le Dieu des Chrétiens , plus puissant que Miranda puisqu'il est le créateur de l'univers , ne permettrait pas qu'il lui arrive aucun mal ; et que même cette révélation dût-elle être rendue publique plus tard , s'il ne serait pas satisfait que son nom se perpétuât par une solennelle vénération que la colonie entière , d'ailleurs si malheureuse , lui décernerait éternellement. Peut-être même , les malheurs de ce pays viennent-ils de ce fait , en ce qu'il renferme dans son sein le don le plus précieux que la main de Dieu ait jamais répandu en aucune autre contrée du globe. L'heure n'avait pas sans doute sonné où la Guyane française , toujours languissante , devait offrir au monde un des plus grands spectacles qu'il ait été donné aux hommes de contempler. Valentin sembla revenir de la ferme croyance qu'il attachait à sa vision nocturne , il continua ainsi sa narration :

« Un mois environ après que nous avons quitté ce lieu funeste , Miroubatwa nous ayant conduit de nouveau à la chasse , nous avons fait déjà une longue course ( huit lieues ) depuis notre village. En passant près d'un petit ruisseau qui prenait sa source d'un marais presque desséché , nous entendîmes du bruit : c'était un maïpouri qui enivrait du poisson avec ses excréments , et il en avait mangé déjà abondamment.

Notre guide nous fit arrêter ; il s'arma de ses meilleures flèches , et lorsqu'il fut à une distance convenable , il en décocha deux coup-sur-coup et l'animal en fut mortellement atteint. Il prit néanmoins la fuite. Nous suivîmes la trace de son sang extrêmement loin , puisque nous trouvions dans les mêmes parages où le papa nous avait précédemment amenés. Le maïpouri fut trouvé mort à notre grande satisfaction ; mais dans l'impossibilité de l'emporter tout entier

( cette espèce de tapir pèse jusqu'à 120 kilogrammes ), nous le dépecâmes et n'en primes qu'une partie. Nous nous reposions un moment, lorsque Tibwi se souvenant des lieux, profita de la joie où était Miroubatwa, du succès qui couronna son adresse. Après l'avoir félicité de notre mieux, mon jeune camarade lui rappela sa promesse de nous montrer cette île renommée, de laquelle il avait commencé une description si enchanteuse. Combien, a-t-il dit, nous serions reconnaissants envers vous : « Suivez-moi, mes enfants, reprit le papa, voici justement un moyen préservatif qui se présente; prenez le fiel de cet animal, frottez-y toutes vos principales articulations, comme je vais le faire, et puis, mettons-nous en route. Comme le soleil est déjà penché ( quatre heures ) et que nous retournerons ici fort tard, il est probable que nous y passerons la nuit. Laissons donc là notre bagage. Nous suivîmes notre guide qui, après maints détours, nous fit arrêter près d'un arbre à larges feuilles qui a pour sève un lait blanchâtre. Au moyen de son couteau, il y fit une incision et en tira un peu qu'il mit dans un petit vase avec le jus exprimé d'une espèce de fruit que je vous ferai voir un jour. Il nous fit frotter tout le corps, à l'exception des endroits où le fiel du maïpouri avait été appliqué. Nous voilà parfaitement garantis, nous dit-il, et de la morsure des serpents et de la piqûre des insectes, car, aux environs du lac, il en existe bon nombre. » Nous n'en étions éloignés que d'environ un quart-d'heure, et déjà nous entendions le sifflement de quelques-uns. Rien, que jusque-là, rien n'avait troublé notre marche; cependant, je vous dirai, Monsieur, que plus d'une fois, mon jeune camarade et moi étions effrayés du nombre de crapauds et de grenouilles de différentes nuances, qui nous gênaient le passage, comme pour nous dire de ne pas avancer. Ces petits animaux servent de pâture aux reptiles et entretiennent leur venin, étant vénéreux eux-mêmes.

Dans notre village, j'ai entendu souvent agiter la question de savoir si la vipère, tenue dans un lieu où elle serait privée de cette sorte d'aliment, serait aussi vénéreuse. Évidemment, la réponse a été négative. Plus d'un vieillard ont assuré l'avoir éprouvé. Après avoir marché dix minutes de plus, quel spectacle, grand Dieu! pour des yeux enfantins! Il était en même temps merveilleux et effrayant. Autour du lac qui nous présentait une circonférence d'environ une demi-lieue, étaient comme entassés des reptiles de toutes couleurs

et de différentes grosseurs. Ils se repliaient les uns sur les autres avec des sifflements inouïs. Miroubatwa nous rassurait toujours en nous faisant avancer à pas lents. Le ramage des plus rares oiseaux de la Guyane, que nous avions laissés à une certaine distance, modifiait par ce concert le bruit sinistre de ces vipères. Aucun quadrupède ne paraissait là ; il n'aurait pu d'ailleurs s'y tenir : si nous ne nous étions pas garantis suffisamment, c'eût été fait de nous, comme le disait notre guide. Mais les plus mauvais serpents, au lieu de nous attaquer, nous ouvraient le passage en fuyant ; d'autres ne fuyaient pas, mais nous regardaient passer. Le croiriez, Monsieur, sur une distance d'environ 35 pas (30 mètres), tout autour du lac, il n'existe pas un seul arbre ! Le règne végétal semblait inanimé dans cet endroit de la Guyane. Une mousse verdoyante tapissait ce vaste contour, sur laquelle rampaient ces reptiles. Nous vîmes là une chose qui va vous surprendre par son récit, mais qui n'est pas moins vraie, toute surnaturelle qu'elle vous paraîtra, c'est le combat de deux gros serpents : l'un tua l'autre. Immédiatement nous vîmes fler le vainqueur à une certaine distance ; il s'éleva sur sa queue, cueillit quelques feuilles d'une petite plante, les mâcha ensemble dans sa gueule et alla communiquer sa bave à celle de son adversaire étendu sans vie, et aussitôt l'autre se redressa, en s'éloignant rapidement du lieu du combat.

— Vous n'avez pas remarqué l'espèce de plante qui produisit cette cure extraordinaire, lui dis-je avec empressement ? Le débile vieillard se tut, en cet endroit de sa narration. Mes efforts, mes exhortations étaient vaines ; il semblait dans une sorte d'égarement, ses yeux étaient fixes en me regardant. — Qu'avez-vous donc, Valentin ? m'écriai-je aussitôt — Ah ! Monsieur, après quelques moments de silence, je cherche en vain la force de vous répondre.... Je ne puis continuer.... Renvoyons la suite à une autre fois. Je jetai un cri d'effroi, car il y avait à craindre que cet homme caduc ne put achever un récit qui me paraissait tout à la fois utile et intéressant. Il s'étendit sur son lit ; j'appelai une vieille négresse qui lui donnait ordinairement ses soins, et la priai de veiller sur son état, après lui avoir indiqué quelques remèdes qui pourraient rétablir ses forces déjà affaiblies par l'âge. Le soir, fortement préoccupé de cette histoire qui pouvait avoir quelque chose de vrai, je m'empressai de retourner chez mon vieux narrateur ; je le trouvai assez faible.

— Eh bien ! mon cher Valentin : il paraît que cet aveu est au-dessus de vos forces. — Ah ! Monsieur, me dit-il d'une voix tremblante, mon serment que j'ai violé pour vous, est-ce peu de chose ? Je sens d'ailleurs que je m'en vais. — Mais vous n'avez pas achevé, prenez courage. — Impossible, Monsieur.... L'île d'Eldorado.... Au milieu du lac Parima.... s'élève comme une pyramide,... Le sommet est surmonté d'un beau.... Adieu, Monsieur, Miranda me demande en haut. — Dites donc le Dieu des Chrétiens, le créateur de toutes choses ! Que votre âme, mon ami, aille jouir en paix de la béatitude éternelle promise à des hommes simples et naïfs, comme vous, qui ont vécu dans l'ignorance des misères de nos sociétés civilisées. La main de Valentin était tombée dans la mienne froide et inanimée.

La glace du trépas envahit tout son corps,  
Et son âme à jamais s'envole chez les morts.

Le lecteur est maître d'accepter l'alternative qui se présente à son choix : le doute ou la véracité du fait. Dans le premier cas, admettre le doute, serait une injure à la loyauté de ces hommes de la nature, ignorant les subterfuges des nations civilisées et racontant toujours avec franchise ce qu'ils ont vu ou entendu. Pour moi, personnellement, j'avais cru cette histoire de l'île d'Eldorado dans mon enfance, quoique âgé d'environ seize ans, lorsque je recevais cette confidence de Valentin, qui avait lui-même atteint sa 78<sup>e</sup> année. Je n'ai pas de motif d'en douter aujourd'hui. La description, quoiqu'extraordinaire, peut paraître douteuse au lecteur; mais je crois avoir traduit le récit mot pour mot avec quelque embellissement, sans doute, mais sans y rien ajouter (1). L'indication des lieux, seulement, m'ayant paru incertaine, voici celle qui me semble la plus probable.

A l'époque où parle Valentin (14<sup>e</sup> siècle), les villages des Indiens Pwprwis ou *Pipirouis*, étaient situés aux environs des hautes montagnes de l'Oyapock, dont la moins élevée mesure 500 toises (1000 mètres) perpendiculaires au-dessus du niveau de la mer. Le

---

(1) Les anciens voyageurs ont donné sur l'île ou pays d'Eldorado, des relations bien plus extraordinaires. On doit lire à ce sujet l'intéressante notice écrite par M. Charière, chef de bataillon d'infanterie de marine, publiée dans le journal de la Guyane.

lac Parima et l'île, ou pays d'Eldorado, dit-il, sont à dix lieues environ de ces montagnes, aux pieds desquelles coulent les petites rivières *Couyaro* et *Yari*, versant sur la rivière des Amazones, en passant par le mont Tripoupou, placé entre ces montagnes et la rivière *Ouaoui*, l'une des branches du Maroni. Ainsi, en remontant de ces points et en se dirigeant vers l'Ouest Sud-Ouest, on doit arriver près des limites de notre Guyane, d'où elle touche celles du Pérou, d'un côté, et à la rivière des Amazones de l'autre, dont la rive gauche doit en être la limite, quels que soient les traités d'Utrecht et les dispositions du 117<sup>e</sup> article du Congrès de Vienne.

D'après le récit du nègre Valentin, qui le tenait de l'indien du même nom, l'île d'Eldorado et le lac Parima, doivent être placés entre Couyaro et Yari ou dans les environs de ces deux rivières.

---

## SECONDE PARTIE. — FRUITS SAUVAGES.

---

### DU MARIPA.

Palmier à longues fenilles, semblables à celles du cocotier. On s'en sert dans les couvertures sur les habitations rurales. Le bourgeon principal que les Créoles nomment *Chou Maripa*, est un aliment très-sain. Il se mange tantôt en potage, tantôt en sauce et même cru, en salade. La forme du fruit de cet arbre est assez singulière. On serait étonné en Europe si un régime eût pu y être transporté. Il est surtout remarquable, combien la nature a pris soin d'arranger ces fruits par étages graduels : c'est un assemblage symétrique d'une curieuse apparence. Quelquefois un régime de ce palmier est la charge d'un homme bien robuste ; l'arbre porte jusqu'à trois régimes à la fois, dans la saison, pesant chacun plus de 40 kilogrammes. Chaque régime est un composé d'une multitude de fruits surmontés d'une couronne au bout supérieur qui les tient attachés à de nombreux filaments adhérent au tronc. Ces fruits sont enveloppés d'une écorce qui garantit une pâte, tantôt grasse, tantôt mi-douce, que l'on mange crue ; ensuite se présente une écale extrêmement dure, que l'on brise avec la pierre, pour arriver au pepin qui fournit une espèce de beurre assez délicieux et dont on se sert souvent en frictions dans les douleurs rhumatismales.

- Ce palmier couvre les vastes forêts de la Guyane ; on le trouve partout sans exception dans les terres hautes. L'agouti et l'espèce d'écureuil de Cayenne, sont les seuls animaux sauvages qui aiment le maripa ; rarement il est recherché par la biche et le tatou. Les Créoles mangent ce fruit avec un plaisir extrême dans la saison, qui arrive ordinairement dans les premiers jours de mars, allant jusqu'à la fin de juin. Les rues qui avoisinent le canal Laussat, le marché public, la partie Est de la ville sont alors presque jonchés de l'écorce de ce fruit que les enfants et les domestiques y jettent. On l'aime tant, qu'on le mange en se promenant. Nous ne savons pas quelle heureuse influence il exerce sur les sens, car on rit, on s'amuse, on conte maintes histoires de grand'mère en mangeant le Maripa. Les enfants enlèvent furtivement des sous marqués (monnaie du pays) à leurs parents pour aller en fête au marché. Nous avons vu même sur les habitations rurales des nègres se munir d'une galette de cassave, en faire leur repas sous le palmier et s'en retourner gaiement à leur case. O l'heureux fruit!

Cependant quand on sait le travail si laborieux que font les mâchoires et les dents pour enlever la couronne et l'écorce dont nous avons parlé plus haut, afin de mettre en évidence la chair pâteuse qui couvre l'écale, on reste étonné d'un plaisir aussi fatigant.

Sous le rapport de l'hygiène, ce fruit n'a aucune qualité malfaisante.

#### DU BALATA.

Bel arbre du genre *Eugenia*. Son bois est de la même essence que celui du sapotillier ; celui du Balata sert dans les constructions, c'est presque le plus recherché des bois de première qualité après le wacapou. On le façonne à tous les genres de travaux auxquels on veut l'employer. Les fruits de ces deux plantes sont différents dans l'appréciation. Nous avons déjà donné l'analyse de celui du Sapotillier. Nous dirons donc fort peu de chose de celui du Balata, qui en a quelque analogie. Ces deux fruits se ressemblent un peu par la saveur ; encore faut-il que le Balata soit bien mûr pour approcher de la sapotille, qui ne peut d'ailleurs jamais être égalée. Sans l'impérieuse condition d'une complète maturité, l'un et l'autre laisse à la bouche un lait colant qui l'humecte assez désagréablement pendant quelques

minutes. Les pepins de ces deux fruits ont quelques rapports entre eux ; celui du Balata est très-recherché par le paque et l'agouti. Dans la saison de l'espèce sauvage, les Créoles le mangent avec presque autant de plaisir que le Maripa, quoique le premier n'offre pas à l'usage domestique d'aussi vives sensations que le dernier. Il n'a rien de contraire à la santé.

---

#### DU JAUNE D'ŒUF.

Cet arbre s'appelle ainsi, parce que son fruit a de la ressemblance avec le jaune d'œuf de la poule domestique. Il est très-élevé, et on s'en sert dans les constructions inférieures, car il n'est pas de longue durée.

Anciennement, les Créoles avaient pour le fruit de cet arbre un goût qui allait jusqu'à l'excès. Ils se faisaient un plaisir extrême d'aller en chercher dans les forêts. Mais heureusement pour l'humanité, les bons conseils ont prévalu sur la mauvaise habitude. C'est à peine si quelques personnes en mangent aujourd'hui. Il n'est pas étonnant que ce fruit pâteux, sans jus pour faciliter l'ingestion par les organes digestifs, soit si peu apprécié. Il est surtout très-bilieux et engendre les vers chez les enfants. On devrait leur en bannir l'usage. Les animaux sauvages mêmes n'en sont pas très-friands. Nous dirons d'avance que dans cette Seconde Partie, qui traite des fruits sauvages, il sera rare que le lecteur en rencontre d'aussi malsains que le jaune d'œuf.

---

#### DU CARAPA (*Carapa Guyannensis*).

Un des plus beaux arbres de la Guyane. Il se trouve aussi aux Iles Moluques. Le tronc est employé avec avantage dans les constructions ; mais il est d'une essence inférieure. Cependant on s'en sert pour la mâture et surtout dans la confection des meubles. Son fruit, qui fournit une huile amère, est de la grosseur d'un abricot quand il s'échappe de l'arbre à sa maturité ; tombé à terre, il s'ouvre en plusieurs parties et laisse en évidence au moins une douzaine de noyaux entourés chacun d'une écale particulière, renfermant une pâte grasse de laquelle on extrait l'huile par le moyen du feu, ou par la pression sous l'action du soleil.

Cette huile, qu'on n'a pu arriver encore à perfectionner, malgré tous les moyens ingénieux qu'on a employés jusqu'à présent, sert non-seulement dans l'éclairage, mais encore au nettoyage de divers ustensiles. C'est un bon remède contre la chique, après l'emploi du citron, pour empêcher que cet insecte revienne dans les endroits qu'il avait déjà affectés.

Dans la saison qui arrive au commencement du mois de mars, on parcourt les forêts où cet arbre se trouve, muni de paniers que l'on emplit de son fruit et que l'on vient ensuite manipuler pour obtenir l'huile. C'est un voyage assez pénible faute de sentiers qui y conduisent, car le Carapa se tient très-éloigné du littoral. On le trouve dans les régions élevées des montagnes, sur les collines ou sur les bords des rivières vers leur source.

La pâte que contient le fruit de l'arbre et l'huile qu'on en extrait sont d'une amertume tellement désagréable, qu'il est impossible d'en faire usage dans l'alimentation. Nous avons cependant remarqué que ce fruit, tombé à terre, est quelquefois mangé par certains animaux sauvages, dans le nombre desquels nous avons reconnu le Paque et l'Agouti, mammifères dentés, qui rongent tous les fruits quelle que soit leur saveur. Si on pouvait perfectionner l'huile du Carapa par la clarification, pour l'empêcher de se figer, elle deviendrait l'objet d'un commerce très-lucratif, car les fruits dont on la retire abondent dans les forêts de la Guyane.

#### DU CONANA.

Espèce de petit palmier épineux très-commun à la Guyane. La nature a voulu sans doute garantir son fruit en l'armant de petits piquants très-aigus, ainsi que ses feuilles. Il est impossible de cueillir le Conana sans que les épines ne vous fassent quelques blessures. Les enfants aiment ce fruit. Leur santé ne paraît pas souffrir de son usage : c'est plutôt un amusement pour eux qu'un véritable aliment. Après avoir mis le noyau au feu, en le dégageant de son écorce épineuse, on brise l'écale pour avoir le pepin, que les dents broient afin de sucer le jus un peu sucré qu'il contient. On mange quelquefois le pepin avec du pain ou de la cassave, et l'on semble être satisfait de cette sorte d'aliment qui, cependant, n'est pas d'une facile digestion pour les estomacs faibles.

Ce petit palmier fournit un chou légumineux, semblable à celui de l'avoira, et que l'on ne dédaignerait pas, s'il était en usage dans la consommation alimentaire.

#### DU COUMON ou COUMOU.

Très-joli palmier qui lève sa tige majestueuse à une grande hauteur. Les feuilles servent souvent dans la couverture des cases; mais le tronc ayant l'intérieur spongieux, ne peut guère être utilisé dans leur construction.

Nous avons analysé avec quelque étendue le fruit du maripa; il faut, de même, décrire celui du Coumon, pour le faire apprécier comme il le mérite, car il exerce dans l'alimentation une influence très-salutaire sous le rapport de l'hygiène. Aussi, les Créoles le recherchent-ils avec un empressement soutenu.

Ce palmier est, comme le maripa; très-répandu dans les forêts de la Guyane. Lors de la saison, on voit les nègres, munis de grands paniers, s'élancer dans les forêts et les emplir de Coumon; ils peuvent cueillir ce fruit partout où ils le trouvent, sans qu'aucun propriétaire rural s'en inquiète le moins du monde. Les forêts de la Guyane à ce point de vue caractérisent très-bien le sentiment du véritable socialisme, quand il est vierge d'excès, souvent condamnables. Lorsqu'un nègre a sa charge de ce fruit, il s'empresse de le transporter pour la vendre à la population urbaine, qui en fait une grande consommation; mais, malheureusement, ces gens ne se contentent pas de cette seule manière d'exploiter l'arbre: ils coupent le tronc, le fendent par morceaux et le livrent au commerce d'exportation avec le *Patawa*, dont nous parlerons ailleurs. Quand on pense au précieux et salutaire aliment que ce palmier fournit à la nourriture de l'homme, on ne peut s'empêcher de jeter le blâme sur cette exploitation commerciale qui, depuis l'émancipation, dégarnit chaque jour les forêts, et surtout quand on sait qu'il faut de douze à quinze années pour que l'arbre donne son premier fruit. Un régime du Coumon suffit souvent pour charger deux hommes. C'est sans doute un coup-d'œil curieux, quand on voit ce palmier, extrêmement élancé, dont le sommet est entouré de deux ou trois régimes à la fois, arrivant en même temps à l'état de maturité. Ces régimes sont garnis d'une multitude inouïe de fruits de la grosseur de la noisette,

qu'une légère couronne attache aux filaments qui les tiennent suspendus comme des grappes de raisin noir. C'est alors qu'ils sont détachés de l'arbre par le moyen d'une longue perche, à l'un des bouts de laquelle on attache un couteau. Les fruits, une fois rendus à terre sont ramassés avec soin et mis dans les paniers.

Pour arriver à obtenir le lait si sain et si nourrissant que le fruit recherché du Coumon fournit et que les Créoles aiment tant, il faut d'abord le mettre dans l'eau tiède où il doit rester environ une heure; puis, il est retiré et broyé avec la main dans un vase: on y ajoute un peu d'eau froide. On a pour résultat de ce léger travail, une sorte de lait végétal, que l'on ne devrait jamais se lasser d'employer comme un précieux aliment. Les Européens mêmes peuvent en user en toute sûreté, en y ajoutant, comme d'ordinaire, du sirop ou du sucre. Ce lait pris graduellement à leur arrivée dans la colonie, calmerait la surexcitation du sang que donne souvent une longue traversée et qui occasionne presque toujours des fièvres.

Ce n'est pas seulement ce lait bienfaisant qu'on tire du Coumon: on en obtient aussi, par le moyen du feu, une huile semblable à l'huile d'olive par la couleur comme par le goût; on en fait usage de la même manière quand elle est bien clarifiée. Malgré l'abondance de ce fruit dans les forêts, jamais l'industrie Cayennaise, toujours dans l'enfance, ne s'en est occupée d'une manière spéciale. Aux nègres est abandonné le privilège d'extraire cette excellente huile par des moyens grossiers. Encore, est-ce avec peine qu'ils font ce travail pour leur propre intérêt! La nature, en vain, a voulu faire don à ce continent de mille choses agréables, utiles et nécessaires; à peine si on y porte attention. Il en est du règne végétal comme du règne minéral.

Dans quelle autre contrée du globe, existe-t-il plus de mines de fer que dans la Guyane française? La mine limoneuse surtout, qui forme le massif des montagnes de la Gabrielle (habitation domaniale non loin de l'ancienne paroisse de Roura, aujourd'hui rétablie), mérite, par sa richesse, de fixer l'attention des minéralogistes. Les grenailles malléables que l'on trouve dans les cellules de cette mine, prouvent qu'elle est peut-être une des plus abondantes du globe. On a souvent tenté, ou du moins on a paru tenter de sonder quelques-unes de ces mines qui, dit-on, n'ont offert qu'une légère couche de fer. Cette espèce de conclusion nous semble peu sérieuse. Il est

probable qu'on y reviendra un jour avec plus de résolution. On doit avoir confiance dans les vues élevées d'un gouvernement réparateur qui paraît s'intéresser à l'avenir de cette malheureuse, mais fertile colonie.

---

#### DU MOUBIN ou MONBAIN (*Spondias lutea*).

Grand arbre, étendant de longues branches garnies de fleurs. Le tronc, armé de petits nœuds, n'est propre à aucune construction, à cause de son peu de durée. Il est seulement en usage dans les entourages ou clôtures temporaires. Son fruit, d'un jaune ordinaire, ayant un jus acidulé, est très-rafratchissant. On le mange cru ou on en fait une boisson en le pétrissant dans l'eau avec du sirop. La feuille, d'une âcreté désagréable, est néanmoins employée dans le traitement de certaines maladies, surtout dans la diarrhée, dans les maux de tête provenant de l'action du soleil. En écrasant cette feuille dans l'eau, ensemble avec la verveine, et mise dans un vase au soleil pendant deux heures, elle devient un remède précieux pour se laver la tête et y appliquer le résidu. Le mal s'évapore presque immédiatement, ainsi que la fièvre qu'il occasionne souvent.

Dans la saison, l'arbre jonche la terre de ses fruits qu'il laisse tomber en abondance, répandant au loin une odeur agréable qui vous porte à en manger. Il est impossible, cependant, d'en user beaucoup, car son jus fortement acidulé, agace les dents et les laisse en cet état pendant plusieurs heures. On n'a jamais tenté, que nous sachions, de composer une bière avec le jus de ce fruit, qui serait utile dans les fièvres inflammatoires. Nous le répétons ici, avec conviction, qu'en appréciant de plus en plus les propriétés bienfaisantes de certains fruits de la Guyane, on arriverait à trouver peut-être des anti-fébriles par excellence, que le Créateur a mis sous la main de l'homme, auquel il a voulu laisser le soin de découvrir lui-même tous les avantages dans l'intérêt de sa conservation.

---

#### DU MARITAMBOU.

Liane grimpante, à fleur rubiacée, répandant au loin une odeur très-agréable; cette plante croît partout dans les forêts de la Guyane,

et sa fleur est d'une ressemblance exacte avec celle de la barbadine domestique.

Quelle fête pour la population urbaine quand elle voit arriver la saison de ce fruit ! On le mange comme le maripa, en riant et en chantant. Sur toutes les tables, au dessert, le Maritambou y est servi et l'œil s'y porte avec une sorte de joie. En marchant dans les rues, les pieds heurtent souvent l'écorce de ce fruit, que les enfants et les domestiques y jettent. Dans la saison, nouvelles distractions pour les noirs ; ils quittent souvent la culture pour aller parcourir les forêts, et cueillir ce fruit avec lequel ils gagnent de l'argent sans beaucoup de peine.

Les Créoles en sont très-friands. On se ferait difficilement une idée du plaisir qu'ils éprouvent à en manger. Nous en avons vu qui, assis sous la treille d'un maritambou, en cueillaient plus de trois douzaines à la fois, et les mangeaient en plaisantant, dans moins d'une demi-heure, et recommencer de nouveau.

Ce fruit, de la grosseur d'une forte noix, est d'un jaune doré à sa maturité et de forme ronde. Il est suspendu par un filament qui le tient attaché à la liane. On le cueille avec ce filament pour pouvoir en réunir plusieurs en gousse, afin de les vendre plus commodément. Ainsi, une gousse de Maritambou en contient environ une douzaine que l'on donne pour dix centimes. On mange ce fruit toujours cru. En brisant l'écorce avec les dents (à moins que l'on aime mieux le fendre au moyen d'un conteau), un jus succulent se présente, obstrué par de nombreuses petites graines que l'on avale sans les séparer du jus, et qui sont indigestes comme celles de la goyave, puisqu'elles sont rendues en nature après en avoir mangé. C'est ainsi que cette plante se propage par la fiente des oiseaux qui s'en nourrissent.

Le serpent aime ce fruit avec avidité. Souvent il est surpris dans la treille du Maritambou. Il ne fuit pas toujours, et si l'œil n'est pas assez attentif pour le découvrir assez tôt, on est quelquefois mordu par ce vénimeux reptile. Alors des imprécations diaboliques sont lancées contre cette plante qui cache sous ses feuilles, la plus dangereuse épine qu'aucune autre plante de la Guyane puisse opposer à l'avidité de l'homme.

La feuille du Maritambou est un excellent vermifuge. On s'en sert aussi pour le pansement des ulcères syphilitiques.

## DU PATAOUA ou PATAWA.

Palmier majestueux de la famille du coumon. La feuille est employée de même dans la couverture des cases sur les établissements ruraux, lorsque l'arbre se trouve à leur proximité.

L'industrie métropolitaine poursuivant ses progrès sans fin, a trouvé dans le tronc du Patawa une qualité essentielle pour la confection des meubles. Aussi, le commerce d'exportation s'en est-il emparé depuis quelques années. Un navire ne quitte presque jamais le port de Cayenne sans qu'une partie importante de sa cargaison ne soit composée avec le tronc de ce palmier, fendu par morceaux d'environ deux mètres de long. Les quais de la ville sont souvent obstrués par des entassements incroyables de Patawa, au lieu de boucauts de sucre, de barils de café et de balles de coton. C'était avant la transportation à Cayenne, la principale exploitation de tous les chantiers établis dans les forêts de la Guyane. Aujourd'hui que la population a beaucoup augmenté, on est revenu aux matériaux de construction.

Dans la première édition de cet ouvrage, nous avons fait ressortir cet état de choses qui laissait cette faculté de faire tomber sous la hache de la population nouvellement libérée, les arbres mêmes dont les fruits sont d'une incontestable utilité dans la consommation alimentaire et dans l'hygiène domestique. Le Patawa et le coumon sont de ce nombre.

Peut-être pourrions-nous dire encore, que l'œuvre de la philanthropie dans cette circonstance, n'a pas atteint l'heureuse solution qu'on devait en attendre à Cayenne, car elle n'avait pas prévu que les nombreuses ressources de cette contrée spéciale, ne pouvaient manquer de rendre inactive la population à laquelle on conférait la liberté, sans qu'au préalable, elle ne fût entourée de quelques mesures exceptionnelles.

Ami de l'émancipation, nous l'avions demandée progressive, car nous avons prévu ce qui est arrivé ! Dans les autres colonies, la liberté pouvait être donnée sans limites ; car là, il faut travailler pour vivre sous peine de mourir de faim ; mais à Cayenne, on peut vivre sans travailler par la facilité qu'on a de se procurer le nécessaire à l'existence.....

Le fruit du Patawa, en forme de régime, est un composé d'un

grand nombre de noyaux de la grosseur de l'Avoira , qui donne comme le coumon une espèce de lait végétal également bienfaisant pour la santé. On l'obtient par le même moyen , ainsi que l'huile qui est de la même nature et saveur , mais que l'éloignement de l'arbre du littoral empêche de rechercher avec empressement , car ce palmier se tient dans les forêts qui abritent la source des rivières et les régions des montagnes intérieures.

#### DU COUSOU.

Liane grimpante , dont la fleur est de la même étamine que celle du maritambou. Les fruits de ces deux plantes sont ressemblants par la couleur et mieux encore par la saveur. Mais le Cousou est néanmoins deux fois plus gros que le maritambou. La feuille de ces deux lianes est en usage de la même manière dans les cures. Nous avons vu , cependant , employer celle du Cousou , mêlée à la Verveine, au Pied-poule et au Palma-Christi , avec lesquels on a formé un lok qui est , dit-on , décisif dans les constipations occasionnées par les fièvres inflammatoires. On n'a pu obtenir le même résultat avec la feuille du Maritambou qui est un vermifuge précieux. Chaque plante a sa vertu spéciale , comme chaque animal a son instinct particulier.

Les Créoles aiment autant le Cousou que le Maritambou , quoique ce dernier soit moins commun ; l'un et l'autre n'exercent aucune mauvaise influence sur la santé.

#### DE L'AVOIRA ou AOUARA.

Palmier épineux , dont le fruit , en forme de régime , est d'une ressource immense pour la population rurale. L'arbre porte jusqu'à cinq régimes à la fois , garnis d'une multitude de fruits de la grosseur de celui du noyer.

L'usage domestique trouve dans le tronc de l'Avoira , le bois nécessaire pour la construction des cases sur les établissements ruraux , — la feuille quelquefois pour les couvrir , à la difficulté près des piquants qui empêchent de s'en servir plus fréquemment. Nouvellement écloses , ces feuilles sont employées à faire des chapeaux , des balais , des éventails , etc. Le bourgeon principal se mange avec plaisir.

Le fruit de cet arbre, d'un jaune doré à sa maturité, jonche la terre dans la saison. Il est mangé souvent cru, ce qui est très-malsain, car la chair pâteuse qui couvre le noyau, est un aliment lourd, indigeste et principalement bilieux. On devrait en priver les enfants; mais ils l'aiment tant, qu'ils s'en emparent en quelque lieu qu'ils le trouvent et se réjouissent d'en manger.

Les nègres font une nourriture journalière de ce fruit, en le pilant et en le broyant dans l'eau; ils ajoutent le bourgeon du Tayove et celui de quelques autres végétaux; puis, assaisonnent ce ragoût avec force piment. On ne saurait se faire une idée du plaisir qu'ils éprouvent en usant de cet aliment indigeste; plus d'une personne de la classe élevée ne le dédaigne pas.

On obtient de la pâte de l'Avoira, par la pression, en la laissant fermenter pendant quelques jours, une huile jaunâtre dont on se sert pour l'éclairage; elle serait d'un usage plus étendu si l'on avait soin de la dégager de sa mauvaise odeur par la clarification. Le noyau contient également une espèce de graisse de couleur noirâtre que l'on nomme *quio-quio*, très-précieuse, en frictions, dans les douleurs rhumatismales et dans le tétanos; elle est souvent employée comme vermifuge: on l'ajoute à d'autres extraits pour la purgation.

Voici, dira-t-on, un palmier bien précieux, que le Créateur a pris soin de placer sous la main de l'habitant Guyanais. Avec le tronc et la feuille, il construit sa case, fait son chapeau pour être à l'abri du soleil, sa natte pour se coucher, son balai pour approprier sa maison, son éventail ou *wawari* pour allumer son feu. Le fruit lui donne une nourriture abondante; le noyau lui fournit un médicament; la racine remplace au besoin la salsepareille: c'est un dépuratif certain: il n'y a pas jusqu'au piquant, qui lui serve quelquefois pour enlever la chique. O la précieuse plante!

On trouve ce palmier sur toute l'étendue du vaste territoire de la Guyane française, il y est indigène; les animaux sauvages comme les animaux domestiques mangent son fruit avec avidité. Les gibiers les plus recherchés par la gastronomie, ont la chair plus tendre après la saison de ce fruit, qui recèle sans doute un suc très-nutritif pour la gent bestiale; mais malgré les avantages que l'exploitation pourrait en tirer, l'industrie ne s'est jamais empressée d'en étendre la consommation. L'usage personnel fait seul son profit du palmier Avoira.

## DU POIS SUCRÉ.

Arbrisseau dont le fruit est très-recherché par le perroquet. Dans la saison, on voit des bandes innombrables de ces oiseaux se ruer sur l'arbre avec un tintamarre incroyable. C'est alors que le chasseur, profitant de la fête, s'y glisse furtivement et en fait descendre plusieurs à la fois. Il en est, cependant, qui ne savent pas tirer parti de la circonstance : les noyaux qui s'échappent du bec rongeur du perroquet, tombent à terre et l'agouti est là tout prêt pour se donner le plaisir d'en manger à sa guise. Combien de fois, en allant chasser l'oiseau, nous avons rencontré le gibier et avons fait double chasse!

Il y a deux espèces de pois sucré : celle connue sous le nom de *Bacove*, parce qu'elle y a un peu la forme et la couleur, est la meilleure, car elle contient plus de jus sucré que l'autre espèce chevelue. Du reste, les enfants ont seuls le privilège de s'amuser avec ce fruit qui passe presque inaperçu dans l'alimentation. Il est toujours mangé cru et n'exerce aucune mauvaise influence sur la santé.

C'est sur cet arbrisseau, avec ses branches nombreuses et sa multitude de feuilles, que l'amoureuse tourterelle pose souvent son nid. Livré à notre mélancolie ordinaire, depuis la mort prématurée de notre fille unique, en nous arrêtant un moment en face de cette plante, nous vîmes arriver, poser et repartir ce diligent oiseau-bâtissant la petite demeure où devait reposer bientôt le fruit de ses amours; alors, bien ou mal, nous composâmes les trois strophes suivantes :

C'est là ton nid, charmante tourterelle!  
Je vois combien tu l'arranges de cœur;  
Bientôt, le fruit qui te rend si fidèle,  
Va s'y loger au gré de ton bonheur.

Chaque être ainsi, pour orner la nature,  
Se reproduit à tout âge et toujours :  
Le père y voit les traits de sa figure,  
La mère aussi, l'objet de ses amours.

Je suis le seul que Dieu dans cette vie,  
Semble priver des faveurs de sa loi.  
Oui ! j'ai perdu mon aimable Adélie :  
Adieu mes vœux, tout est fini pour moi !

DU CAMOUROU ou MOUCOUMOUCOU (*Caludjum giganteum.*)

Peu de Créoles connaissent le Coumarou ou s'en sont fort peu occupés; elle est sans doute de peu d'importance dans la consommation alimentaire. Cette plante croît le long des rivières vers leur source, dans les marécages intérieurs, les vallées; enfin dans tous les endroits humides qui conservent le plus longtemps l'eau en Été. Le fruit qu'elle produit, comme nous l'avons dit, passe inaperçu dans l'alimentation; il est de la grosseur de l'ananas de la petite espèce et ressemble au dernier par la couleur et surtout par son écorce à raies croisées. Les sauvages, dit-on, le mangent avec plaisir; mais le poisson à écaille, connu sous le nom de Coumarou, en fait sa nourriture ordinaire. L'Indien, pour décocher plus sûrement sa flèche, cherche l'endroit où ce fruit est tombé dans l'eau; étant sûr que ce poisson est près de là, son coup, immédiatement lancé, lui en emmène un, pesant quelquefois jusqu'à douze kilogrammes.

Quand on arrive aux villages situés dans le haut des rivières, où le voyageur fatigué reçoit en cadeau, des mains de ces hommes hospitaliers, un de ces beaux poissons, c'est alors qu'il savoure avec plaisir la pimentade bien assaisonnée, avec force piment (1).

La plante est employée dans le pansement des ulcères et mieux encore dans les blessures nouvelles; elle fournit une sève abondante qu'on fait entrer avec succès dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Il faut que la dose soit bien appropriée au tempérament de l'individu et au degré de la maladie; autrement, elle peut produire l'irritation dans les organes affectés.

## DU LUCET.

Espèce d'arbrisseau qui ressemble beaucoup au cerisier domestique, produisant un fruit d'un goût âcre, même dans sa maturité. Les enfants seuls recherchent le Lucet, qui mûrit toujours vers la fin de l'été, rarement plus tôt.

Les endroits que cette plante habite, sont le rendez-vous des collégiens qui s'y transportent en grand nombre, soit après les

---

(1) L'hospitalité n'est pas généralement pratiquée par ces hommes des bois; mais ceux qui ont eu des communications suivies avec les habitants Créoles ou Européens, font des réceptions très-amicales aux voyageurs.

classes ou pendant les vacances. C'est à qui cueillira une plus grande quantité de Lucet, afin de montrer son adresse. Ceux qui en cueillent moins sont souvent la risée de leurs collègues, plus actifs et plus adroits à grimper sur l'arbre comme des singes. Les branches, quelquefois trop faibles, cédant sous le fardeau, ceux qui sont restés à terre de battre les mains en voyant tomber leurs camarades. Il y a vraiment du plaisir à voir cette fête d'enfants, cueillant le Lucet dont l'usage ne paraît pas contraire à leur santé.

La feuille de cette plante bouillie, est employée généralement dans la teinture du linge propre au deuil, et sert quelquefois dans le traitement des maladies cutanées.

#### DU MACHANIER.

Nous avons cru devoir donner ce nom à la plante que nous décrivons, par remplacer celui assez vague et indéterminé par lequel les Créoles ont l'habitude de le désigner (Calebassier colin).

Le Machanier approche de l'abricotier par la forme de son tronc. Les fruits, de la même grosseur, se ressemblent. Le Machane a cette différence avec l'abricot, en ce qu'il recèle un poison très-violent. Il n'est pas étonnant, sans doute, que plusieurs personnes, à la fin du siècle dernier, aient été victimes de leur imprudence à en manger. Nous voulons parler des militaires nouvellement arrivés à cette époque. Ils avaient cédé, dans leur ignorance, à un désir bien naturel, en voyant de beaux fruits pendus aux arbres qui se trouvent près la grande route de l'île de Cayenne, promenade ordinaire des citadins. Cette sorte de plante croît, surtout, dans cette partie du territoire de la Guyane, rarement ailleurs.

Une particularité assez curieuse, c'est qu'aucun autre animal sauvage ne touche le Machane que le Paque et l'Agouti, que nous retrouvons toujours quand il s'agit de fruits quelconques. Dans la saison (il est rare de pouvoir la distinguer, car cet arbre en est presque toujours garni), lorsque ces gibiers sont tués, on se garde bien de laisser manger leurs boyaux par les chiens ou d'autres animaux domestiques, car l'empoisonnement serait immédiat.

Nous ne faisons mention ici de cette plante que pour prémunir les personnes qui, trompées par l'apparence, oseraient y toucher. La nature cache quelquefois de très-dangereuses épines sous la feuille des plus belles fleurs.

DU COUPY (*Couepia guianensis*).

Grand et bel arbre propre aux constructions, mais de peu de durée, si l'on ne choisissait la bonne lune pour l'abattre, comme disent les naturels du pays, circonstance d'une grande importance, ignorée peut-être ailleurs, mais que notre expérience personnelle confirme entièrement. — La bonne lune date du dernier quartier jusqu'au premier; elle est mauvaise dans ses autres phases pour cet objet.

On a disputé longtemps sur l'influence de cette planète à l'égard des plantes et des animaux. Les astronomes, les physiciens, n'ont pu s'accorder sur ce fait. Il est d'ordinaire que, dans toutes ces questions, on rencontre des Hypocrates et des Galliens. Mais ce qu'il y a de certain, du moins pour les plantes de la Guyane, c'est que dans la pleine lune, elles fournissent toujours plus de sève que dans la nouvelle; c'est une raison de croire que, coupé à son époque d'abondance, l'arbre attire des insectes qui s'y logent avec plus d'empressement, et, dans peu de temps, le réduisent en poudre; tandis que privé, dans la nouvelle lune, de sa grande quantité de sève, les insectes n'y touchent presque jamais. On voit même des bois de qualité inférieure, coupés à la bonne époque, avoir une durée presque aussi longue que ceux d'une essence supérieure.

Cette influence de la lune sur les plantes, se fait aussi remarquer sur les marais et même sur l'espèce humaine. En attendant que la science établisse, d'une manière certaine, cette importante question, disons, que les nègres, surtout à Cayenne, ont une foi invincible dans cette influence.

Dans leurs actions les plus intimes, ils en font l'observation la plus rigoureuse. Aussi, célèbrent-ils avec enthousiasme le flambeau de la nuit dans leurs expressives chansons.

Le Coupya deux espèces: l'une, propre aux constructions, ne donne pas de fruit; l'autre, d'une essence inférieure, fournit un fruit gros comme celui du pommier; ce fruit est entouré d'une bourre extrêmement dure qui garantit le pepin. Pour l'obtenir, il faut fendre la bourre avec un outil tranchant.

Ce fruit se mange cru; il est même préféré à la noix si estimée du Tonka, et fournit une graisse semblable à celle du maripa; on peut en faire usage de la même manière.

L'arbré qui porte le Coupy, se tient dans l'intérieur des forêts de la Guyane, l'autre se trouve plus rapproché du littoral. C'est dans ces régions éloignées, que les nègres et les indiens vont ramasser le fruit de cet arbre, qui tombe en abondance dans la saison. On ne le cueille jamais sur l'arbre, par l'impossibilité, sans doute, de l'atteindre, car il est très-élevé. Le naturel du pays, comme l'Européen, peuvent également le manger sans danger. Il faut néanmoins en user avec modération, car les principes fortement anodins qui le caractérisent peuvent, par un usage trop suivi, donner naissance à une diarrhée souvent très-incommodante.

#### DU COROSSOLIER SAUVAGE ET DU OUBÉ.

Le premier est un arbrisseau qui donne un fruit semblable, par la forme, à celui du Corossolier domestique. Les feuilles aussi se ressemblent; mais celles du sauvageon, renferment une odeur encore plus nauséabonde que celles de l'autre. Ces feuilles sont quelquefois mises dans les appartements nouvellement peints pour faire évaporer l'odeur de la peinture. Le fruit n'est pas en usage dans l'alimentation.

Le Ouabé (*Omphalea diandra*) aime à s'attacher à cette plante de préférence aux autres arbres qui l'avoisinent, et envahit tellement le Corossolier, que c'est avec peine que l'œil peut quelquefois apercevoir la tige qui cherche en vain à se faire jour à travers la masse presque compacte du Ouabé.

Cette plante produit un fruit de la grosseur de celui du carapa. Il est entouré d'une écorce bulbeuse, qui renferme trois ou quatre pepins, entourés chacun d'une écale particulière mince et très-dure. Cette écale ou péricarpe, est l'objet d'un travail exécuté avec soin par le moyen d'un outil, préparé uniquement pour la fabrication d'une multitude de petits œillets cylindriques que l'on passe au polissoirs; ensuite on les réunit en bracelets ou en colliers que les dames portent comme objet de luxe.

Depuis la transportation à la Guyane, l'autorité locale a fait faire d'importantes plantations de Ouabé sur plusieurs établissements pénitenciers; car le pepin fournit une huile abondante propre à l'éclairage: l'expérimentation a prouvé qu'elle serait même utile dans la consommation alimentaire et à d'autres usages domestiques. Ce fruit est actuellement demandé en France pour en extraire l'huile.

DU MARIBOU *et* DU GUIAMADOU.

Ces deux arbres sont absolument semblables par leur essence , mais les fruits en sont d'espèces différentes. Ils atteignent des proportions très-élevées , quand ils se trouvent près des endroits marécageux. Le fruit du premier n'est point en usage dans l'alimentation à cause de son âcreté désagréable ; il est de la grosseur du petit avoira : nous ne devrions même pas en faire mention. Le fruit du Guiamadou est de la proportion du coumon , et fournit une huile très-propre à l'éclairage. Le moyen de l'obtenir est subordonné aux autres moyens employés pour toutes graines oléagineuses. Ce qu'il y a de remarquable , c'est que le fruit de cette plante à peine cueilli , on en enfile plusieurs à la fois par le moyen d'une mèche ou filament quelconque , et , en y appliquant le feu , une lumière vive se produit instantanément et l'on peut ainsi éclairer un appartement pendant des heures entières sans beaucoup de peine. L'industrie devrait bien s'en préoccuper , car l'arbre qui produit ce fruit précieux , abonde dans les forêts de la Guyane.

DE L'AIGRINETTE *et* DU PINOT.

Ces deux palmiers diffèrent par leur épiderme , ainsi que par leurs fruits. Celui de l'Aigrinette épineuse , gros comme le fruit de l'avoira , forme un régime suspendu au sommet du tronc. La pulpe est pâteuse et entrelacée par d'innombrables petits filaments. Il a le goût très-acidulé. Les enfants seuls aiment ce fruit qui n'a rien de saillant pour l'alimentation.

Le fruit du Pinot également en régime , est de la grosseur du coumon , et ressemble à ce dernier par la couleur à sa maturité. Il fournit une sorte de lait végétal , très-bleuâtre , qu'on obtient de la même manière , et qui est aussi fortifiant. Les personnes atteintes de phthisie pulmonaire trouveraient un soulagement , si ce n'est la guérison de leur mal , en faisant un usage suivi de ce lait pendant la saison du fruit. On peut en user tantôt froid tantôt tiède , suivant le tempérament ou le degré de la maladie. Cette sorte de lait a l'avantage de saturer les organes affectés en le prenant par petite quantité.

Le tronc du Pinot est considérablement employé à faire des lattes

pour suspendre les bardeaux sur les toits des maisons, et à d'autres usages domestiques. La feuille sert à couvrir les cases. Le bourgeon principal du jeune Pinot est un remède souverain pour le pansement d'ulcères provenant d'animaux vénimeux, en le faisant passer sous le feu.

---

#### DU POIRIER.

Cet arbre s'élève à une hauteur prodigieuse et n'est propre à aucune construction. Le fruit qu'il produit est presque de la même forme et grosseur que celui du Poirier d'Europe, mais leur saveur est bien différente. La Poire de la Guyane ne peut entrer en comparaison avec celle des contrées tempérées. Elle a la pulpe pâteuse et collante, et toujours mi-douce. Les Créoles en usent beaucoup; elle n'a aucune qualité malfaisante: on la mange toujours crue.

---

#### DU MARICOUPI ou PALMIER MIXTE.

Cette plante, sans naissance de tronc, ne peut être rangée dans la famille des Palmiers proprement dits, quoique les feuilles en soient semblables; elles servent pour la couverture des cases dans les établissements ruraux, où l'on en fait une consommation prodigieuse. Coupées à la bonne lune, elles ont une durée plus longue que le balourou, qu'on emploie peut-être plus souvent, parce qu'on trouve ce dernier partout sous la main, tandis que le Maricoupi se tient dans l'intérieur des forêts. Le fruit que cette plante produit est composé d'un grand nombre formant un régime qui reste à la surface de la terre où l'on va le cueillir à sa maturité. Ces fruits ont une écorce mince et liante que l'on enlève pour avoir le noyau qui a une écale extrêmement dure que l'on brise pour avoir le pepin.

L'agouti et son diminutif que les naturels nomment *acouchi* aiment ce fruit qu'ils ont la facilité d'atteindre par sa proximité de terre. Nous les avons souvent surpris au pied du palmier, et avons fait notre chasse sans beaucoup de peine.

Quant à l'usage domestique, il y a peu d'avantage à faire l'extraction d'une sorte de graisse que le pepin fournit et qui se rancit très-facilement. Pour la consommation alimentaire, il n'a rien de remarquable. Les enfants l'aiment parce qu'il les amuse et ne paraît pas contraire à leur santé.

---

DU GUIMAMIN *et* DU GÓYAVIER NOIR.

Ces deux arbustes, dont les fruits n'ont rien de saillant pour la consommation alimentaire, ne sont mentionnés ici que pour constater leur existence dans les forêts de la Guyane. La forme du premier de ces fruits a quelque ressemblance avec celui du corossolier domestique, mais beaucoup plus petit et d'un beau jaune à sa maturité.

La Goyave noire a la couleur noirâtre et a un goût peu flatteur. Ils n'ont, ni l'un ni l'autre, aucune qualité malfaisante. Les enfants seuls les recherchent.

DU PETIT CITRONNIER *et* DU MIRITI.

Deux arbustes sans importance. Leurs fruits se ressemblent par la forme seulement, mais diffèrent quant à la couleur et au goût. Le premier est piquant et n'est guère en usage. Les feuilles de la plante servent au traitement de certaines maladies cutanées : bouillies ensemble avec les fruits, on emploie ce remède dans les affections galeuses, la teigne, les ulcères syphilitiques.

Le fruit du dernier a un goût fade et très-flatueux; quand on le mange cru, même cuit, il conserve également sa saveur incommode.

DU GAYAC (*Depterix odorata* Humbold.)

Bel arbre d'une essence supérieure, étendant des branches gigantesques, famille des conifères. On emploie le tronc dans la charronnerie, ainsi que dans la mécanique en bois, à cause de sa dureté et de sa durée. Comme sudorifique, il est d'une extrême utilité pour le traitement de toute maladie invétérée, préparé avec le safran et la salsepareille.

Le fruit que cet arbre produit, recèle une odeur véritablement saine. Il est enveloppé d'une pellicule mince ou épicarpe peu dure ayant la forme allongée. On aime à le placer dans l'intérieur des armoires pour chasser les insectes qui redoutent beaucoup son odeur balsamique.

Dans la saison, l'arbre jonche la terre de ses fruits que l'on ramasse à pleins paniers; ensuite, on les expédie en Europe. Le fruit

du Gayac recèle une graisse onctueuse que l'on emploie dans le parfum de toilette. La fleur sèche sert en infusion dans les affections gastriques.

---

#### DU CERISIER SAUVAGE.

Arbuste du même feuillage et de la même forme de fruit que le cerisier domestique, mais différence totale dans le goût. Celui du sauvageon, n'est presque pas supportable à l'état cru. Mais cuit au sirop ou au sucre, on peut alors en faire usage, du moins on l'assure, nous n'en avons pas fait l'épreuve. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que la feuille de cette plante est employée avec avantage dans la teinture du linge comme le lucet. Elle est de la famille des labiées.

---

#### DU COURBARIL (*Hymenea courbaril.*)

Cet arbre s'élève à une grande hauteur; il est d'une essence supérieure. On l'emploie dans l'ébénisterie avec un avantage marqué, non pas seulement à cause de sa durée, mais encore pour ses rayons variés.

Pour obtenir la gomme, il suffit de faire des incisions autour du tronc; alors suinte la résine *animé*.

Le fruit de cet arbre est de forme allongée et aplati sur les côtés. Pour l'obtenir, on fend l'écale très-dure qui enveloppe le pépin. De farineux qu'il paraît de prime abord, dès qu'il touche le palais, il devient pâteux et s'y attache. On a souvent le désagrément de le détacher avec la main pour en faire la digestion. Le goût en est peu agréable et l'alimentation n'en retire aucun bénéfice. Aussi l'usage de ce fruit est-il très-borné à Cayenne.

---

#### DU PRUNIER.

Arbrisseau de la famille des laurinéées qui donne un fruit à pulpe pâteuse et au goût un peu âcre. La couleur est rosée à sa maturité. Les enfants aiment beaucoup ce fruit.

Dans la saison, on les voit souvent se transporter à plus d'une lieue de la ville pour aller à sa recherche. La plante habite principa-

lement le littoral de l'île de Cayenne. L'agouti le mange avec avidité. Les habitants de la ville, ainsi que ceux d'alentour, font une chasse acharnée à ce gibier, qu'ils sont sûrs de rencontrer dans la forêt de pruniers qui borde le rivage.

La prune de Cayenne est loin d'égaliser la saveur de celle d'Europe ; elle n'a cependant aucune qualité malfaisante.

---

#### DU VANILLIER (*Angræcum fragans*).

Plante exotique, sarmenteuse, grimpante comme le lierre, à fleur de la classe des orchidées. Elle porte des gousses remplies de petites graines. On l'emploie à donner du parfum au chocolat, aux crèmes, etc.

Le fruit de cette plante est de forme allongée, ayant trois filières aplaties qui s'ouvrent à la maturité par trois parties superposées, au moyen d'une fissure transversale. Il est tout à la fois stomachique et très-digestif. On devrait en faire un usage continu, et propager la plante dont le fruit est d'une si grande importance dans l'hygiène domestique. Ce fruit serait l'objet d'un commerce très-lucratif avec l'Europe, qui en fait des demandes continuelles et le paie fort cher.

Le Vanillier s'acclimate assez facilement, mais donne ordinairement peu de fruits. Il y a peu d'établissements où l'on s'en soit occupé d'une manière spéciale. On trouve çà et là quelques Vanilliers sur des arbres fruitiers autour des maisons de maîtres. L'habitation de M. Marin, dans le Tour de l'île, est la seule où nous ayons vu une belle treille de Vanillier qui donnait de beaux fruits, il y a dix ans. Cette habitation étant abandonnée depuis l'émancipation des Noirs, nous craignons que cette belle treille n'ait été détruite comme tant d'autres choses utiles.

---

## SUPPLÉMENT A LA SECONDE PARTIE.

### DE L'ACCUORA, DU PIQUIA *et* DU SOUTAI.

En continuant mes études sur les fruits de la Guyane française, je visitai simultanément plusieurs forêts de cette colonie, où j'ai cru pouvoir rencontrer des arbres fruitiers qui les habitent. C'est ainsi que de celles de Macouria j'arrivai jusqu'à Iracoubo, et revins ensuite étendre mes excursions dans celles du haut des rivières de Monsineri, de Tonnégrande, des Cascades, de la Comté, etc. C'est en traversant l'une des vastes savanes de Sinamary, qui me rappela l'époque meurtrière de la déportation fructidorienne, que j'ai été témoin oculaire d'un combat affreux entre un taureau et un énorme tigre. L'antiquité nous peint la péripétie des combats d'Achille et d'Hector et de Thésée aux prises avec le Minotaure, je doute qu'ils puissent s'égalier à celui que je décris. Tout ce que la fureur jointe à l'adresse peut offrir d'émouvant, a été mis en œuvre pour décider la victoire. Caché par la pointe de la forêt qui aboutissait à la Savane, je marchais précipitamment sans y prendre garde, seulement j'étais surpris en voyant fuir toutes les têtes de bétail d'une ménagerie voisine, sans pouvoir me rendre bien compte de la stupeur dont elles paraissaient atteintes. Je me suis trouvé tout-à-coup, à environ trente pas des combattants. Effrayé à cette vue, je n'avais pour refuge que de grimper sur un arbre à proximité. Ils étaient tellement serrés l'un contre l'autre, du moins ils me paraissaient ainsi, qu'ils n'ont pu, sans doute, m'apercevoir. Le sang coulait par torrent, mais le dernier coup n'était pas encore porté. Bien que je fusse armé d'un fusil, j'étais cependant loin de conserver un esprit tranquille à l'abri de la peur. Le taureau, le plus gros que j'eusse encore vu dans ces parages, défendait son troupeau, qui avait fui à l'apparition de ce tigre, d'une proportion gigantesque, à peau tachetée. L'un présentait toujours ses cornes pointues, que son adversaire évitait avec adresse. L'autre cherchait le moyen de le surprendre, pour lui enfoncer dans le corps ses ongles d'une extrême longueur. Après un quart-d'heure de lutte acharnée, le tigre, toujours acculé par son formidable ennemi, arriva au pied de l'arbre

où j'étais monté. Je le vis s'incliner du devant ; je croyais que le taureau lui avait porté un coup décisif ; lui-même , je crois , était comme assuré de sa victoire et s'empressait de présenter ses cornes pour percer le tigre. C'est alors que celui-ci , qui ne lui avait tendu qu'un piège par ce mouvement extraordinaire , se releva tout-à-coup et enfonça ses ongles dans les deux tempes de l'animal écumant. Un cri effrayant se fit entendre , que l'écho répéta au loin. Le taureau , par un effort presque surnaturel , souleva le tigre de toute sa hauteur et le frappa sur terre ; ce dernier tint bon : il fit plus , sa gueule avait également enveloppé le museau de son adversaire. Quel spectacle ! grand Dieu ! En décrivant aujourd'hui cette effrayante aventure , un frisson s'empare encore de mes sens. Certes le lecteur peut suffisamment s'en faire une idée , quand on sait que les tigres grimpent sur les arbres aussi facilement que les chats ! Lorsque le taureau se débattait de toutes manières pour se dégager de l'étreinte mortelle de son cruel ennemi , et après avoir perdu beaucoup de sang , il tomba au pied de l'arbre aux prises avec la mort ! C'est alors que le tigre vainqueur , retira ses ongles ensanglantés , les lécha joyeusement , et en fit autant aux blessures de son adversaire étendu sans vie ! Je n'avais d'autre moyen d'éviter la fureur de l'animal , s'il m'avait aperçu , que de glisser deux balles dans mon fusil , et de faire feu presque à bout portant , c'est-à-dire , à une distance d'environ 4 mètres ! Lorsque le tigre se sentit atteint , il jeta un cri épouvantable : la forêt en retentit et l'arbre où j'étais en fut ébranlé ! Il prit néanmoins la fuite , mais je remarquai que sa course avait de la lenteur , car elle était loin d'égaliser celle ordinaire des animaux sauvages , quand ils sont atteints par le plomb. Je descendis de l'arbre , examinai le taureau et m'acheminai vers une petite habitation située à environ deux lieues du théâtre de cette lutte , la première peut-être qui ait encore été vue. Je racontai toute la scène aux personnes de l'endroit. Lorsque , une heure après mon arrivée , je vis entrer le propriétaire de l'animal tué ; il avait entendu la détonation d'une arme à feu , et s'était rendu aux environs d'où elle était partie. Ayant aperçu son *mattre-parc* (c'est le nom par lequel on désigne le chef du troupeau) étendu mort , sans l'examiner de près , il suivit la trace de mes pas , bien persuadé que ce ne pouvait être autre que moi qui avait fait le coup. Il me menaça de sa plainte à l'autorité compétente.

— Allez , lui dis-je , avec quelque aigreur , poursuivre le tigre

qui a tué votre animal ; je l'ai tiré de près , il n'a pas dû faire longue course : vous avez des chiens , il vous sera facile de le trouver. — Il faut que vous me suiviez , dit-il , car je dois avoir la preuve matérielle du fait , avant d'abandonner ma plainte à la justice. Je réfléchissais alors sur les misères humaines ! Combien l'homme est souvent exposé à des méprises , dont il est quelquefois difficile de se justifier ! Mais je n'avais pas perdu cette fois l'espoir de faire triompher la vérité. Je m'offris de bon cœur à suivre le propriétaire du taureau , accompagné de ses trois chiens. Arrivé sur le lieu , je conduisis les chiens sur la trace du tigre vers la direction que je lui avais vu prendre. Nous trouvâmes du sang sur les feuilles mortes , et les chiens s'élançèrent dans cette direction : nous marchions précipitamment pour les suivre de près. A environ un quart de lieue , le plus fort des chiens , ayant aperçu le tigre couché sur son flanc , voulut se jeter dessus ; un seul coup de son énorme patte l'étendit mort : les deux autres allaient avoir le même sort , si je ne les avais pas devancés. Je me trouvais donc une seconde fois en face de cette bête furieuse , parce qu'elle était mortellement blessée. Ses yeux étincelaient de rage. Elle voulut se remuer en m'apercevant : aussitôt deux autres balles l'atteignirent au milieu de la tête et l'abattirent pour toujours ! En l'examinant , nous ne pûmes nous rendre compte du courage de cet animal , d'aller aussi loin , avec le côté gauche fracassé par les premières balles. — Me voilà donc justifié à vos yeux , Monsieur ; j'ai l'honneur de vous saluer cordialement et continue ma route pour Cayenne. M. M<sup>\*\*\*</sup> me protesta de sa méprise et me fit des instances très-pressantes pour rester chez lui jusqu'au lendemain , me disant que la perte de son maître-parc n'était rien en comparaison de plusieurs autres bœufs , tant les siens que ceux de ses voisins que le même tigre avait déjà dévorés. Celui-ci est le dix-huitième me dit-il. Je lui en fis mes remerciements et repris ma route pour le chef-lieu , où j'arrivai le quatrième jour suivant.

Dans toutes les forêts que j'avais parcourues , divers arbres fruitiers que j'ai déjà décrits ont été rencontrés et examinés ; mais les trois espèces que je vais analyser actuellement (l'Accuora, le Piquia et le Soutai) n'ont pu s'y rencontrer, ou du moins malgré de minutieuses recherches, je n'ai pu les trouver. Un voyage dans l'Oyapock me souriait, depuis que Valentin m'avait rendu cette contrée célèbre par son récit sur l'Eldorado. Je pensais que ces trois espèces d'ar-

bres fruitiers pourraient bien être découverts dans ces vastes forêts de l'ouest. Ma décision prise, il me fallait une personne pour m'y accompagner, car les voyages lointains sont trop pénibles quand on les entreprend seul. Si l'on court quelques dangers, si l'on essuie des peines, des travaux, ils sont adoucis par la présence d'un ami ; si au lever d'un beau jour, en respirant l'air pur et frais du matin, on traverse une belle campagne, une vallée agréable, on double son plaisir en le communiquant.

Un jeune homme nommé Alidor (1), qui me visitait souvent et qui pouvait très-bien me comprendre, fut l'ami de mon choix. Je lui confiai ma détermination, — Quoi ! me dit-il, vous arrivez de France, il y a moins d'un an ? vous avez déjà fait plusieurs voyages dans divers cantons de la colonie et vous ne vous arrêtez pas ! Redoutez, mon cher Leblond, le sort de Thésée qui, pour avoir trop couru le monde, fut condamné par Minos à s'asseoir pour l'éternité. — Je lui répondis que j'étais trop loin de redouter le même sort n'étant encore qu'au début de ma carrière. Je suis, lui dis-je, de l'école d'Aristote, j'aime par conséquent à faire promener mes disciples.

Alidor d'ailleurs, avait trop de penchant pour les sciences naturelles. Il n'était pas douteux qu'il s'empressât d'accepter ma proposition ; il y consentit. Sitôt dit, sitôt fait : nous arrêtâmes notre passage à bord d'une goëlette qui faisait ordinairement cette traversée. Nos préparatifs terminés, nous partîmes le 10 septembre 1826. J'étais alors âgé de 24 ans, et mon ami atteignait sa 25<sup>e</sup> année. Tous les deux jeunes et vigoureux, nous nous promîmes amples moissons d'anecdotes et de faits curieux, en pensant à nos excursions chez les sauvages. Durant la traversée, les conversations roulèrent entre les divers passagers sur l'histoire, la comédie, la tragédie, etc. La discussion, dans une de ces belles soirées d'été, s'engagea sur ce dernier art, que Voltaire caractérisa si bien, en répondant à une actrice à laquelle il apprenait son rôle. Mais, Monsieur, lui dit-elle, si je faisais ces mouvements, on me croirait le diable au corps. C'est cela même, Mademoiselle, lui répondit Voltaire, il faut avoir le diable au corps pour faire la tragédie et pour la jouer.

Un des passagers s'avisait de poser cette question : Quelle est la plus belle tragédie du théâtre français ? Cet homme avait d'ailleurs

---

(1) Alidor est un prénom que j'ai préféré à son nom de famille.

une certaine érudition. Chacun se défendit sur son insuffisance pour décider une pareille question, que les savants les plus compétents n'ont jamais osé trancher que d'une manière très-superficielle. Si les uns penchent pour celles de Corneille, d'autres préfèrent celles de Racine. Les passagers étaient également divisés dans leur opinion. Pour moi, Messieurs, dis-je, vous me trouveriez bien hardi à mon âge, si je conclusais pour la Zaire de Voltaire, ce modèle éternel de l'amour malheureux ! Cette tragédie est, pour moi, la plus impressionnable de toutes celles qui existent ! Je ne pourrai jamais vous exprimer les vives sensations que j'éprouve à la lecture de ce bel ouvrage, et mieux encore, celles que je ressentis l'année dernière, lorsque je l'ai vu représenter à Paris.

— Je suis tout comme vous, nous dit Alidor ; mais notre immortel Racine nous en fait tant épouver dans ses impérissables productions !

— Et Corneille, le père du théâtre français ? répondit l'homme qui avait posé la question.

— En étayant votre opinion sur ces deux grands maîtres de l'art, que le temps a déjà placés à l'admiration de la postérité, vous êtes peut-être sûrs de faire pencher la balance de votre côté. Cependant je ne craindrai pas de vous dire la mienne tout entière sur ces trois tragiques du premier ordre. D'abord, pour l'auteur de Cinna, joignez au titre de père du théâtre français, celui de sublime qu'on ne peut lui contester puisqu'il sut parvenir au vrai sublime d'après Longin ; je vous avoue néanmoins que pour moi l'admiration, à quelque degré qu'elle arrive, n'a jamais été bien soutenue ; car, il faut le dire sans crainte : il y a des endroits où Corneille tombe trop bas. Mais l'auteur d'Athalie a l'avantage de toujours m'intéresser. Je le suis sans prendre haleine. Il me fait promener dans tous les détours du vaste empire de Melpomène et me retrace avec le crayon de Tacite, les nobles attributs de sa puissance ; mais pour l'auteur de Zaire, dans la crainte que vous ne blâmiez mon enthousiasme, j'aime mieux n'en rien dire.

— Non, non, répondit un des passagers, continuez, Monsieur ; peut-être votre opinion vient-elle à l'appui de la mienne qui flotte encore incertaine sur la prééminence à donner à l'un de ces trois maîtres de l'art.

— Eh bien ! puisque cela vous paraît agréable, je vous dirai que

Voltaire réunit l'avantage de savoir s'élever jusqu'au sublime de Corneille, et marcher en parallèle avec Racine pour l'intérêt, et, par dessus ses deux rivaux, il y joint l'effet théâtral qu'il a su porter plus loin que ses devanciers. Ce dernier mérite de l'art, me le fait voir, sans doute, comme le premier tragique du monde (1).

Je sais, comme vous, rendre hommage au *qu'il mourût* de Corneille et aux belles situations de Cinna et de Rodogune. Vous avez vu au théâtre les vives émotions, et la profonde terreur que produisent la Phédre et l'Iphigénie de Racine. Tous ces grands tableaux dramatiques, si supérieurement maniés par main de maître, ne me font pas au même degré, cette impression éloquente, ineffaçable qui serre le cœur, comme j'en ai éprouvé à Zaire. En effet, les causes qui ont fait prononcer ce sublime *qu'il mourût*, passent loin de moi; c'est une circonstance incidente qui l'a produite, une demande enfin qui devait faire naître cette belle réponse si digne d'un cœur romain.

Iphigénie est aussi remplie d'incidents, qui naissent les uns des autres toujours parfaits dans leurs dispositions, toujours inépuisables en sensations diverses, également nobles et touchants. Cependant, toute cette heureuse situation qui semble placer cette tragédie au-dessus des autres productions de Racine, a un but éloigné de moi, c'est la guerre de Troie. Iphigénie d'ailleurs, n'a pas été sacrifiée dans la pièce; dès-lors l'intérêt qu'elle m'avait inspiré jusqu'au dernier moment, s'arrête dès que je la vois hors du danger qui la menaçait. Mais Zaire!... Zaire devait commencer et finir sous mes yeux. L'amante d'Orosmane est pour ainsi dire celle de tous les hommes qui portent un cœur sensible.

Quel morceau, Messieurs, que l'apparition de Lusignan au milieu des Chrétiens, et ses doutes exprimés sur les sentiments religieux de sa fille!

Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire;  
 J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire;  
 Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,  
 Mes yeux t'imploraient pour mes tristes enfants :

---

(1) Cette opinion peut ne pas être partagée généralement, mais l'auteur soutient que c'est la sienne toujours invariable, depuis sa jeunesse jusqu'au jourd'hui. Aussi, blame-t-il l'oubli dans lequel on laisse depuis longtemps le théâtre de Voltaire.

Et lorsque ma famille est par toi réunie,  
 Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie!  
 Je suis bien malheureux... C'est ton père, c'est moi,  
 C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi.  
 Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,  
 Songe au moins, songe au sang qui coule dans mes veines!  
 C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi;  
 C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi;  
 C'est le sang des martyrs... O fille encor trop chère!  
 Connais-tu ton destin? Sais-tu quelle est ta mère?  
 Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour  
 Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,  
 Je la vis massacrer par la main forcenée,  
 Par la main des brigands à qui tu t'es donnée?  
 Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux.  
 T'ouvrent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux,  
 Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes,  
 Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes,  
 En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,  
 En ces lieux où son sang te parle par ma voix.  
 Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres;  
 Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres.  
 Tourne les yeux : sa tombe est près de ce palais;  
 C'est ici la montagne où lavant nos forfaits,  
 Il voulut expirer sous les coups de l'impie;  
 C'est là que, de sa tombe, il rappela sa vie.  
 Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,  
 Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu;  
 Et tu n'y peux rester sans renier ton père,  
 Ton honneur qui te parle, et ton Dieu qui t'éclaire.  
 Je te vois, dans mes bras, et pleurer, et frémir;  
 Sur ton front pâlisant Dieu met le repentir :  
 Je vois la vérité dans ton cœur descendue;  
 Je retrouve ma fille après l'avoir perdue;  
 Et je reprends ma gloire et ma félicité,  
 En dérobant mon sang à l'infidélité.

Quelle riche poésie ! quelle éloquence entraînant ! ici, l'art de  
 Melpomène a fragchi ce dernier degré de l'esprit humain pour aller  
 se réfléchir dans le sein d'un Dieu suprême !

Et plus loin , lorsque Orosmane croyait à l'infidélité de son amante qui se justifie de cette manière.

Me punisse à jamais ce ciel qui me condamne ,  
Si je regrette rien que le cœur d'Orosmane.

Elle avait dit auparavant en parlant à sa confidente :

Je ne vois qu'Orosmane, et mon âme enivrée  
Se remplit du bonheur de s'en voir adorée.  
Mets-toi devant les yeux sa grâce, ses exploits;  
Songe à ce bras puissant, vainqueur de tant de rois,  
A cet aimable front que la gloire environne :  
Je ne te parle point du sceptre qu'il me donne.  
Non, la reconnaissance est un faible retour,  
Un tribut offensant, trop peu fait pour l'amour.  
Mon cœur aime Orosmane , et non son diadème ;  
Chère Fatime, en lui je n'aime que lui-même.  
Peut-être j'en crois trop un penchant si flatteur;  
Mais si le ciel sur lui déployant sa rigueur,  
Aux fers que j'ai portés eût condamné sa vie ,  
Si le ciel sous mes lois eût rangé la Syrie,  
Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui,  
Pour l'élever à soi descendrait jusqu'à lui.

Quels vers ! comme ils sont pleins de feu ! comme ils sont pénétrants !

Le Soudan, malgré cet aveu, ose encore douter d'un amour si bien exprimé. Il lève les yeux, regarde Zaïre et Zaïre pleure ! Zaïre ! s'écrie-t-il tout enthousiasmé, Zaïre ! vous pleurez ?

Quel caprice étonnant que je ne conçois pas !  
Vous m'aimez ? Eh ! pourquoi vous efforcer, cruelle,  
De déchirer le cœur d'un amant si fidèle ?  
Je me connaissais mal ; oui, dans mon désespoir,  
J'avais cru sur moi-même avoir plus de pouvoir.  
Va, mon cœur est bien loin d'un pouvoir si funeste.  
Zaïre, que jamais la vengeance céleste  
Ne donne à ton amant, enchaîné sous ta loi,  
La force d'oublier l'amour qu'il a pour toi.  
Qui, moi ! que sur mon trône une autre fut placée !  
Non, je n'en eus jamais la fatale pensée.  
Pardonne à mon courroux, à mes sens interdits,

Ces dédains affectés et si bien démentis ;  
 C'est le seul déplaisir que jamais dans ta vie,  
 Le ciel aura voulu que ta tendresse essuie,  
 Je t'aimerai toujours.... Mais d'où vient que ton cœur,  
 En partageant mes feux, différerait mon bonheur ?  
 Parle : était-ce un caprice ? Est-ce crainte d'un maître,  
 D'un Soudan qui, pour toi, veut renoncer à l'être ?  
 Serait-ce un artifice ? Épargne-toi ce soin ;  
 L'art n'est pas fait pour toi ; tu n'en as pas besoin.  
 Qu'il ne souille jamais le saint nœud qui nous lie !  
 L'art le plus innocent tient de la perfidie.  
 Je n'en connus jamais, et mes sens déchirés  
 Pleins d'un amour si vrai....

Convenez-en, Messieurs, qu'on ne peut trouver d'assez vives expressions pour louer ce noble épanchement de l'âme, ce langage solennel de l'amour. Vous n'avez peut-être pas rencontré chez Corneille, et même chez Racine, un morceau de cette force ! C'est la première fois, il faut le dire, que les combats tumultueux d'un cœur qui se croit outragé, aient été peints avec cette tendresse frappante que l'amour seul inspire. C'est là le véritable sublime de la passion s'il en fut jamais. Phèdre est sans doute attendrissante, mais c'est Vénus qui avait allumé dans son sein le feu d'un amour forcené ! Zaïre respirait l'amour le plus pur, le plus naturel !...

Arrêtons-nous là, Messieurs ; je ne veux pas qu'une fiction ait le droit de me tourmenter ainsi, car je suis déjà tout ému ! Boileau avait bien raison de dire :

.....De l'amour la sensible peinture  
 Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Cette route, sûrement, a été trouvée par Voltaire dans Zaïre.

Tout le monde se rangea de mon avis, il n'y avait pas jusqu'au père Lorand, capitaine de la goëlette, qui n'ait répété son juron approbatif et la palme fut adjugée au génie universel et sublime, à l'homme à la vaste érudition, dont la littérature française s'énorgueillit !

C'est dans ces sortes de dissertations littéraires que nous voguions sans encombre, vers les rives de l'Oyapock. Eole, d'accord avec Neptune favorisaient sans doute notre voyage, puisque le quatrième jour au matin, nous étions rendus au mouillage. On nous indiqua

M<sup>me</sup> Popineau , chez laquelle nous trouverions une franche et sincère hospitalité. En effet , cette femme célèbre par ses sentiments de bienveillance envers les étrangers , nous fit l'accueil le plus cordial. Nous restâmes trois jours chez elle , c'est-à-dire le temps de nous préparer à remonter la rivière , voyage que l'on n'entreprend pas sans courir quelquefois des dangers imminents. Quand une embarcation fut mise à notre disposition avec un équipage d'Indiens , nous primes congé de notre hôtesse , qui eut la bonté de nous indiquer un ancien militaire du nom de Philippe qui , nous dit-elle , habite depuis environ quatre ans , un petit établissement qu'il a fondé sur la rive droite , près du Grand-Saut. C'est un loup des bois , nous dit-elle , qui vous accompagnera , sans doute , pour peu que vous lui en fassiez la proposition.

Nous arrivâmes deux heures après chez cet homme , dont la demeure était de la plus grande simplicité. — Soyez les bien venus , nous dit-il. Sous mon humble toit , le roi et le berger peuvent se reposer. Le chrétien comme le musulman peut parler religion sans crainte de contrarier le maître du logis. Tout est libre ici , je parle de cette liberté franche et sincère qui fait de l'homme un être placé par le Créateur au-dessus des animaux , et qui doit manifester sa philosophie sans être entravé ni par des lois restrictives , ni par des croyances souvent absurdes ; entrez...

Nous ne pouvions nous empêcher d'admirer , Alidor et moi , cette figure joviale , sillonnée de rides majestueuses et une barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la poitrine.

Il nous offrit de bon cœur un petit repas frugal que nous acceptâmes pour lui complaire , car nous avons déjà mangé dans l'embarcation. Nous nous mîmes à table , servis par une de ces négresses , taillées à la Vénus qui sont souvent des attrayantes Armides pour des amoureux Renaud. Celle-là , tenait presque seule , société au père Philippe ; telle est l'avantage des Européens sur cette classe que , souvent un homme vieux , même brisé par l'âge , trouve pour son service une jeune femme noire , qui lui consacre souvent sa vie entière , par l'ascendant que le blanc a toujours exercé dans les colonies , ascendant dont le prestige a beaucoup diminué depuis la transportation à Cayenne des bagnes métropolitains , puisqu'on voit aujourd'hui marcher de front , des malfaiteurs de divers épidermes que la loi a frappés dans l'intérêt de la société.

Pendant le repas , nous confiâmes à notre hôte le but de notre voyage dans l'intérieur de l'Oyapock. Il s'offrit de bon cœur à nous y accompagner. « Pensez-vous arriver jusque chez les Oyampis , nous dit-il ? Ce voyage est long et fatigant ». — Lorsque nous serons dans la route , nous pourrons prendre une détermination à cet égard. Peut-être nous contenterons-nous de visiter quelques villages plus rapprochés ; peut-être les divers arbres fruitiers que nous trouverons dans ces parages, suffiront à nous fixer sur la nature de ceux qui existent dans cette contrée.

Nous nous embarquâmes , et dans moins d'une demi-heure , nous avons traversé le premier Saut, point formidable qui sépare la haute rivière avec le bas , et que l'on ne franchit pas toujours avec sécurité dans des frêles embarcations. Il était environ deux heures de l'après-midi ; alors Philippe nous dit que nous pouvions commencer à faire notre exploration, et que le soir nous arriverions à un village, où nous pourrions passer la nuit.

Dans cette première journée, nous avons trouvé l'*accuora* qui est un arbrisseau de la grande espèce , famille de laurinéés. Le fruit de cette plante est d'un jaune ordinaire, ayant la forme ronde , souvent oblongue. La pulpe est mince et luisante. « Un des Indiens du premier village que vous allez visiter me l'a désigné, dit Philippe, comme possédant une vertu souveraine contre le tétanos. Aussitôt la première attaque , il faut s'empresser d'écraser ce fruit sous le pilon , ensuite l'amalgamer avec du miel fraîchement cueilli, enduire les gencives de l'enfant et les glandes buccales, ou celles de toute autre personne atteinte de ce mal. Ensuite , frictionnez les principales articulations avec ce remède. Si la maladie est la suite d'une piqûre quelconque , faites-en l'application sur les endroits lésés , et frictionnez ensuite comme je vous l'ai indiqué. »

Nous remerciâmes notre conducteur de cette communication. Vers cinq heures nous avons atteint un village près la rivière *Kuéricourt* où nous avons passé la nuit ; le lendemain nous étions arrivés au saut Cachiri du nom du premier sauvage , auteur de la composition d'un breuvage de ce nom , qui avait près de là son établissement. Ce saut d'une hauteur prodigieuse ( 33 mètres de hauteur , 18 chutes d'eau ) lance ses eaux avec fracas. En forçant notre voyage , le soir, vers cinq heures , nous avons atteint le village du père Alexis , vieil indien alors âgé de plus de 80 ans. Cet homme que les années n'a-

vaient pu encore abattre complètement , ayant appris le but de notre voyage , voulut bien nous accompagner. Philippe était notre interprète. Après avoir entendu prononcer le nom de Le Blond par mes compagnons de voyage, Alexis s'approcha de moi avec empressement; me serra dans ses bras , me considéra attentivement pour voir s'il pourrait reconnaître les traits de son ancien chef d'exploration (4). « Ah ! me dit-il dans son langage que je ne comprenais pas , mais qui m'a été traduit par Philippe qui fréquentait assidûment ces aborigènes et qui s'était très-bien familiarisé avec leur idiome ; combien j'ai gémi quand votre père reçut l'ordre de discontinuer ses recherches. Nous allions bientôt atteindre le but : non-seulement la découverte du quinquina dans les montagnes de l'ouest , dont il était certain de l'existence , d'après ce qu'il nous disait , mais encore d'autres choses bien précieuses encore ; car cet homme robuste était fait pour aller bien loin dans les terres. La révolution venait d'éclater dans son pays , et tout avait été mis en désordre ; il fallut exécuter les instructions reçues et retourner à Cayenne. »

« Aujourd'hui ; accablé sous le poids des années , il me sera impossible d'atteindre jusqu'aux endroits dont je veux parler ; néanmoins , je pourrais vous accompagner jusque chez les Oyampis , si vous désirez y aller. » Nous acceptâmes cette offre généreuse et nous nous mîmes en route. Philippe , ainsi que le capitaine Alexis , nous invitèrent à remonter la rivière Aramontabo que nous venions d'atteindre ; je leur faisais comprendre par mon indécision , que ce détour nous éloignait de notre route principale. Ils persistèrent , et nous voilà à traverser plusieurs sauts presque aussi dangereux les uns que les autres. Après cinq heures de canotage , nous avions atteint un village situé sur la rive gauche de cette rivière. Les hommes qui l'habitaient se levèrent spontanément et communiquèrent entre eux , sans doute pour savoir quelle réception ils devaient nous faire. Nous étions certains d'avance qu'elle ne devait pas être hostile , étant accompagnés par Alexis , et surtout par Philippe qu'ils connaissaient déjà depuis longtemps. Celui-ci nous dit de ne pas nous en préoccuper

---

(4) On sait que M. Jean Baptiste Le Blond fut envoyé en 1787 à la Guyane par le roi Louis XVI pour y faire la découverte du quinquina , et que la révolution interrompit ses voyages dans l'intérieur de cette contrée. Alexis l'accompagnait partout et lui était très-dévoûé.

et d'avancer toujours sans timidité. Un vieillard qui avait sans doute l'âge du capitaine Alexis, vint au devant de nous, avec le sourire sur les lèvres. « Veuillez entrer chez nous, dit-il ; je suppose que votre visite n'est pas sans un intérêt quelconque ; si je puis vous être utile, disposez de moi. » Nous restâmes Alidor et moi dans un grand étonnement, en entendant cet indien parler la langue française avec une certaine régularité. « Ne soyez pas surpris si je m'exprime ainsi dans un idiome qui n'est pas le mien. Elevé dans mon jeune âge au milieu d'une famille créole, comme domestique, je me suis familiarisé avec votre langue dont M. votre conducteur, qui nous visite souvent et que je ne cesse d'aller voir plus fréquemment, m'a appris à vaincre les difficultés, non sans beaucoup de peine. Aujourd'hui je puis me faire comprendre assez correctement. Cette étude m'a amené à apprendre de M. Philippe mille choses curieuses qui se passent dans d'autres contrées, et qui paraissent surprenantes pour nous autres hommes des bois ; veuillez entrer dans mon carbet et vous y reposer ». Aussitôt les indiens qui paraissaient étonnés de notre visite, se rassurèrent et nous préparèrent par l'ordre du chef, du *Cachiri*, l'inévitable *cachiri*, dont il faut presque toujours user, malgré la répugnance qu'on a pour cette sorte de boisson, par rapport à la manière dont ces sauvages la préparent.

Le capitaine, qui se nommait Wascou, s'éloigna pour donner des ordres. J'en profitai pour dire à Philippe que, sans doute, il nous ménageait cette agréable surprise. « Vous le voyez, nous dit-il, il est de taille à vous raconter bien des choses, et même des choses sérieuses qui ne manqueront pas de vous amuser, pour peu que vous lui fassiez des questions.

Quand nous eûmes pris un peu du fameux *cachiri*, qui nous fit quelque peu grincer, on nous servit du gibier apprêté avec un certain goût, depuis que Wascou avait introduit tant soit peu la cuisine française dans ces bois. Je m'empressai de demander à notre hôte comment il considérait la nature, ou plutôt Dieu, cet étonnant problème, sur lequel l'homme ne cesse de bâtir tant de systèmes au gré de son imagination, quand il ne devrait que voir et admirer. Je conçois que dans ces villages, sans notions exactes sur son immensité, il vous serait peut-être impossible de nous donner des éclaircissements de quelque intérêt ; néanmoins, ayant connu la vie civilisée, en y joignant votre expérience, peut-être, ne seriez-vous pas tout-

à fait étranger aux impressions extraordinaires qui émeuvent tant l'âme, et font naître dans notre esprit le doute mêlé à la réalité ?

— Je vous avoue, tout d'abord, mon incapacité pour répondre d'une manière satisfaisante à une pareille question. Vous reconnaissez qu'au milieu de cette nature sauvage ; privé des éléments qui ont rapport aux sciences et aux arts, et qui font de l'homme un être supérieur aux autres êtres, je ne peux, en conscience, me hasarder dans des détails métaphysiques au-dessus de ma portée. Cependant, je vous communiquerai ce que j'ai appris de nos anciens, touchant l'origine des Américains, leurs mœurs, leurs usages, et comment ils n'ont plus été comptés au nombre des peuples civilisés.

» Avant la destruction de l'empire des Incas, les arts et les sciences étaient cultivés en Amérique, comme en Europe, en Asie et dans une partie de l'Afrique. Mon père me répétait souvent dans ma jeunesse, des choses que son aïeul, dont le bis-aïeul, était natif du Mexique, sous le gouvernement de Montézuma, lui avait racontées. Il était, lui disait-il, âgé de 12 ans, lorsque les Espagnols vinrent y porter le fer et le feu. Alors tout fut détruit et dispersé. On se demande encore si le Créateur, comme vous êtes convenu de l'appeler dans votre langue, avait fixé un temps si limité dans son livre des destins, aux Américains pour cesser d'être rangés au nombre des peuples civilisés. Chacun fixe arbitrairement notre origine, suivant ce que son imagination trouve de rapports entre nos usages et ceux d'autres peuples des continents européens et assyriens. Par exemple, on suppose que cette origine date d'environ cinq siècles, c'est-à-dire, à deux siècles à peu près, avant la découverte de nos contrées par les Européens. Divers voyageurs ont écrit des volumes pour et contre sans éclaircir ces mystères. Ni les présomptions, ni même certaines probabilités si l'on veut, n'ont conduit à la solution du problème. Comme vous m'avez manifesté le désir de continuer votre voyage, veuillez vous reposer jusqu'à demain matin : à notre retour ici, nous serons lieu de causer plus longuement.

Notre curiosité était piquée au vif. Heureuse rencontre, dis-je à Alider, qui va peut-être nous fixer sur un point important, que les historiens les plus recommandables n'ont touché que d'une manière peu concluante, même les Missionnaires si connus par leurs relations avec ces peuples.

Nous tendîmes nos hamacs, et le lendemain de grand matin, nous

continuâmes notre voyage , jusqu'à l'ancienne mission de saint Paul, où nous nous reposâmes.

Je ne m'arrêterai pas à décrire cet ancien établissement qui était renommé dans le temps de sa prospérité. On n'en a aujourd'hui qu'un très-faible souvenir. Les voyageurs s'y arrêtent le cœur navré , en contemplant ces ruines désolées , qui laissent à peine une idée de la parole divine qui y avait été prononcée , il y a plus d'un siècle ! C'est ainsi que tout se succède et s'anéantit dans ce monde passager. Si la terre de Sésostris et de Ptolomée , a été occupée par les Turcs et les Mameluks ; si les Vandales ont régné sur les ruines de Carthage ; si les Goths , les Lombards , les Huns avaient pris la place des Gaulois qui régnerent pendant trois cents ans sur les bords de l'Eridan ; si les Francs et les Visigoths ont dominé aux lieux où César prépara pendant dix ans des fers à Rome et au monde ; de même , hélas ! les ruines de l'ancienne mission de Saint-Paul ne doivent pas surprendre l'homme attentif , guidé par une saine philosophie , qui regarde des beaux arbres s'élançant jusqu'aux nues , et dont les racines se nourrissent de la sève évangélique qui faisait accourir les sauvages d'alentour.

En pénétrant dans la forêt , Alexis nous conduisit au pied d'un *Piquia*. C'est un arbre d'une contexture semblable à celle du carapa ; les feuilles seulement sont différentes. Le fruit , de la grosseur de celui du ouabé , est entouré d'une écorce spongieuse , renfermant un fort pepin huileux. Cette plante est peu connue dans ces forêts , et complètement étrangère dans celles qui touchent aux environs du chef lieu. Cependant , d'après notre guide , en se dirigeant sur les terres près de l'Amazone , on en trouve en abondance. Il faudrait , pour l'utiliser , que des établissements fussent fondés dans cette partie inhabitée de la Guyane ; car c'est un des meilleurs oléagineux connus.

Pendant que nous examinions cet arbre , Alidor dut s'éloigner quelque peu de nous. Mais voici que nous entendîmes des cris perçants. Nous nous dirigeâmes aussitôt de son côté , et nous le trouvâmes se débattant sous la douleur cuisante qu'il ressentait par suite de la morsure d'un serpent qui fuyait avec précipitation. Je lui lâchai un coup de fusil qui l'étendit mort. Alexis , sans perdre de temps , lui fendit le ventre , lui ôta le fiel et le fit avaler à Alidor ; ce qui , sans doute , paralysa le venin ; car il en était déjà en vahî ; ses

membres tremblaient, ses yeux étaient hagards, j'étais vraiment atterré en le voyant dans cet état. C'était un serpent *Haye-Haye*, c'est-à-dire, de la plus dangereuse espèce; on la désigne comme la femelle du grage.

Philippe nous engagea de retourner chez Wascou, afin de porter un prompt remède au mal. Bien qu'Alexis nous assurât de l'efficacité de celui qu'il venait d'administrer, j'étais néanmoins trop inquiet sur le sort de mon ami, pour ne pas prendre ce dernier parti. Nous redescendîmes la rivière; Alidor paraissait moins agité. Arrivés chez Wascou, celui-ci s'empessa d'aller attrapper quelques fourmis dites flamandes et les appliqua autour de la partie lésée; autre douleur! celle-ci fut momentanée, mais salutaire. Alexis de son côté, alla cueillir une espèce d'herbe qu'il pila et posa dessus, après que les fourmis se furent retirées. En moins d'une demi-heure, tout avait disparu, et Alidor était prêt à reprendre le voyage. Je fis remarquer que cette contrariété était peut-être un avis du ciel qu'il ne fallait pas braver. Philippe partagea ce pressentiment; plus tard on verra, combien on devait s'estimer heureux de s'en rapporter à lui!

Alexis me manifesta ses regrets sur ce malheureux accident, qui le privait du plaisir d'être plus longtemps avec moi. Il a fallu lui faire la promesse d'y retourner plus tard. « Je pourrai vous faire, dit-il, des communications d'une grande importance. » S'agissait-il de la découverte de l'or? je n'eus pas le temps de lui en parler, dans l'agitation où je me trouvais, par suite de cette morsure de serpent qui souvent laisse des traces indélébiles. Le capitaine Alexis prit congé de nous et se rendit chez lui en descendant la rivière.

Dans la route que nous venions de parcourir, nous avions remarqué plusieurs arbres fruitiers que j'ai déjà décrits, mais le Manicair et le Paloué me semblaient deux palmiers d'une contexture différente de celle des palmiers des environs de Cayenne. Leurs fruits ne sont point en usage dans l'alimentation; les animaux sauvages seuls en mangent. Mais ces fruits sont quelquefois employés, suivant notre guide; ils deviennent très-salutaires dans le traitement de certaines maladies cutanées. Les troncs de ces deux palmiers, quoique différents dans leur système cortical, fournissent un chou légumineux que l'on apprête comme ceux du maripa et de l'avoïra. Wascou nous en fit manger, nous les trouvâmes excellents.

Comme il faisait déjà nuit, et qu'Alidor voulait se reposer, nous nous couchâmes, et le lendemain matin nous voulûmes questionner notre hôte sur un point important, l'origine des Américains : « Allons nous mettre sous cet arbre planté exprès là où vous le voyez, il y a déjà vingt-cinq ans; nous l'appelons *Soutai* » : c'est un arbuste qui peut, par sa bonne venue, être placé dans la famille des arbrisseaux caprifoliacés. « Son fruit, dit Wascon, sert dans les temps de maladies endémiques et même épidémiques, à corriger les miasmes délétères qui, souvent, forcent les sauvages à abandonner leurs habitations pour aller s'établir ailleurs. Mon père me le fit connaître et m'enseigna sa vertu. Aussi, quand mes collègues changent de place, je reste toujours à la mienne, ce qui les étonne beaucoup. »

Le fruit de cette plante est de la même forme que celui du balata, mais non laitex comme ce dernier, ayant ordinairement deux pepins enfermés dans une écale peu dure qui cède facilement au toucher. Le pepin écrasé sous la pression des doigts, laisse échapper un parfum semblable à celui du fruit du Gayac. Dans le momens des maladies contagieuses, ce fruit est jeté sur des fagots allumés autour de l'établissement, et chasse les miasmes putrides. » Après cette indication qui n'était pas sans quelque utilité pour l'hygiène domestique, je m'empressai de ramener la conversation sur des sujets non moins intéressants sous le rapport historique. — « L'Indien Wascon Picati, mon aïeul, comme je vous l'ai déjà dit, était un homme d'une complexion à l'épreuve du climat américain. Il était rarement malade et avait par la jouissance d'une bonne santé, traversé un intervalle de 98 ans. Lorsqu'il racontait à mon père, autre vieillard septuagénaire, divers faits historiques, j'écoutais attentivement; entre autres choses, il lui disait que son père, c'est-à-dire mon trisaïeul, avait vécu sous le gouvernement de Montézuma, et avait été témoin de bien des crimes commis sur les Américains par les Espagnols. C'est après ces désastres qu'il avait quitté la partie septentrionale pour se diriger vers le méridien, où il fonda son établissement. Inutile de vous rappeler ces circonstances déplorables que l'histoire vous a déjà transmises, en y laissant, sans doute, beaucoup à désirer sur des détails si désastreux. Mon grand-père, qui lui racontait de quelle manière notre hémisphère avait été peuplé, ne pouvait comprendre comment il avait pu se faire que la même main qui avait placé ici les hommes et les animaux, comme dans

d'autres contrées, n'eût pas arrêté la fureur de nos ennemis. Est-il possible, disait-il encore, qu'en nous créant, le grand *Miranda* nous ait livrés d'avance à la barbarie des passions effrénées de nos frères d'un autre Continent ! Cette partie de la conversation m'intéressait beaucoup, dit notre hôte, et rien par conséquent ne m'échappait.

Ne crois pas, mon fils, que ce que les historiens se sont plu à publier sur la manière dont notre continent a été peuplé, soit vrai. Ils osent avancer que nous nous croyons être, non pas seulement les enfants du soleil, ce qui serait moins absurde, mais ceux de certains animaux, sans faire attention, que ces animaux nos créateurs, n'ont pu se trouver ici sans y avoir été placés par une main plus grande que toutes les mains. Ce système est faux de tout point ; il est basé sur l'ignorance d'un peuple voué aux malheurs. Cette ignorance s'infiltrant dans l'organisme, de génération en génération, ne peut plus faire doute aujourd'hui. Du reste, il a une idée de famille avec celui d'un autre peuple qui croit que les hommes sont créés par le limon de leur fleuve (sans doute les Égyptiens). Diverses peuplades, disent encore les voyageurs, croient même être engendrées par des troncs d'arbres. Tous ces contes inventés sans effort, n'ont coûté de peine que celle de les avoir imaginés. Voici, d'après mon aïeul, ce que son père lui avait appris, — comment avaient été peuplés le Continent américain, ainsi que d'autres parties de la terre.

Quand l'Être supérieur qui est au-dessus de tous les êtres, se fut d'abord créé... c'est-à-dire, quand il se forma par le moyen d'un point d'abord imperceptible qui nageait dans le vide ténébreux, et qui resta ainsi pendant une multitude de siècles, il y eut une commotion extraordinaire qui se fit par la pression même des ténèbres. Le point primitif se grossit par une sorte d'électricité, et l'Être divin se forma incontinent avec tous ses attributs suprêmes. Alors, il commença la création. Les globes lumineux furent placés par lui dans le vide et leur lumière chassa les ténèbres. Les planètes habitables furent ensuite créées et placées chacune au lieu qui lui fut destiné, mais le tout dans une complète immobilité ; sa puissance seule soutenait ces masses prodigieuses. Les êtres de différentes espèces qui devaient les habiter, furent formés et de même placés dans chacun des continents respectifs de ces planètes, séparées par les eaux, sans aucune communication. Chaque espèce d'hommes, comme chaque espèce d'animaux, se trouvait donc placée dans les diffé-

rents climats qui devaient leur appartenir ; alors l'Être supérieur lança le souffle de vie ! Et chaque globe se mit en mouvement , et chaque être qu'il a créé , ayant reçu aussi la même commotion , se mit en mouvement pour ne plus s'arrêter . Il lança également dans les êtres le germe de la multiplication , ce qui ne pouvait manquer , les ayant créés mâles et femelles . Aussi , à peine cette loi fut-elle imprimée dans leur organisation physique , que l'homme rechercha la femme et les animaux leurs femelles : et tous reproduisirent l'espèce qui leur était propre . Les marais ayant aussi reçu l'ordre de créer certains animaux , alors les vipères , les reptiles prirent naissance dans leur sein .

« Comment peut-on croire que notre origine vient de certains peuples éloignés de nous et séparés par l'eau , à cause de l'analogie qui paraît exister entre leurs traits et leurs usages qui approchent des nôtres , continue Wascou ? S'il en était ainsi , nous en eussions reçu la tradition de nos pères qui n'ignoraient pas que notre planète , d'après le calcul de nos astronomes , étant si grande , ne pouvait être consacrée à un seul peuple ; car quoi qu'on en puisse dire , avant que les eaux eussent envahi l'Amérique , et qu'une génération presque nouvelle eût pris la place de l'ancienne , nous avions des astronomes , des physiciens , ici tout comme ailleurs . Les sciences , les arts fleurissaient de même . Ceux qui ont pu échapper à cette grande catastrophe en montant au sommet des plus hautes montagnes , n'ont plus voulu s'occuper de rien ; car leur esprit était resté toujours dans l'épouvante produite par la destruction de ce vaste continent . Ainsi , toutes les espèces de quadrupèdes , de taille extraordinaire , ont également péri , ne pouvant grimper comme les petites au sommet de ces montagnes et n'ont pas reparu quand les eaux eurent repris leur position primitive .

» Après ce grand désastre , dont on commençait longtemps après à ne plus redouter le retour , un nouvel empire renaissait et avait à peine six siècles d'existence , lorsque la fureur d'un peuple barbare vint tout détruire de nouveau , comme avaient fait les eaux ! Alors le dégoût s'est emparé de ce peuple que l'on traite de sauvage , parce qu'il n'a plus voulu rien fonder pour ensuite en contempler l'abominable destruction , il a préféré se disperser dans les bois par peuplades . Cette vie isolée , ainsi continuée depuis des siècles , a paru aux navigateurs et aux historiens une vie naturelle . Je me résume

donc, Messieurs, en vous narrant tout ce que j'ai entendu dire à mes aïeux, et je dis comme eux, que de trois espèces primitivement créées et placées dans chaque hémisphère, Dieu a voulu qu'elles se communiquassent; une multitude de nuances différentes se multiplièrent à l'infini, comme chez d'autres animaux. Mais il n'avait pas ordonné, sans doute, que cette communication fût telle, qu'un peuple d'un autre continent, vint exterminer l'autre pour se mettre à sa place, et qu'un premier crime donnât naissance à un autre crime. Car il est évident, qu'ayant tout détruit en Amérique (1), il a fallu remplacer le peuple qui a disparu, par un nouveau. C'est alors que nous vîmes arriver les hommes noirs pour nous remplacer; mais ils furent soumis au plus dur esclavage!... Vous en voyez le reste. Un temps viendra, reprit vivement Wascou, un temps viendra où le dernier crime commis sera remplacé par un bienfait et l'humanité souffrante sera réintégrée dans ses droits naturels. Ce temps est encore loin de nous; c'est que, alors, l'Être divin aura à la fin posé son veto à la fureur des mortels.

— Je ne puis accepter toute cette métaphysique prodigieuse, lui dis-je; sans restriction, bien que vous ayez raisonné avec quelque apparence de vérité comme vos pères. Chez nous, on interprète d'une autre manière l'essence de l'Être éternel, créateur de toutes choses. Les maximes si sublimes que notre sainte religion nous a révélées sont, sans doute, un problème pour vous, et ce que les annales historiques ont constaté sur la manière dont l'Amérique a été peuplée, est contraire à ce que vous dites. Un de nos grands saints (saint Augustin) croit que ce continent avait reçu ses premiers habitants par des bâtiments poussés par la tempête ou des vents contraires et l'auraient abordé. Sénèque avait prévu cela, quand il dit dans sa tragédie de Médée, qu'il arrivera un temps, où l'Océan n'opposera plus de barrières aux navigateurs; une grande terre se montrera aux navires poussés par les vents. Il est vrai, que toutes les prophéties n'ont pas dit, si cette terre était habitée.

Des historiens se fondant sur des communications qui auraient existé entre l'extrémité orientale de l'Asie et l'Amérique septen-

---

(1) Wascou nous avait fait observer, pendant le cours de sa narration, que s'il employait le mot *Amérique*, c'est pour se mettre à notre portée, car ce n'est pas ainsi que les indiens désignaient ce continent dans leur idiome avant la conquête.

trionale que l'Océan aurait submergée plus tard, pour établir, que vous descendiez des Assyriens, peut-être pencherais-je pour cette opinion; car il existe une certaine analogie entre les langues de l'Asie septentrionale et celles du nord de l'Amérique. Il y a ensuite, dans votre conformation physique, une ressemblance frappante; par exemple, votre épiderme et votre chevelure; ensuite vos usages inhumains; de brûler des hommes sur la tombe des capitaines morts, et celui parmi les femmes de se jeter dans des bûchers allumés, sur les restes de leurs maris; usages que les Européens ont détruits et qui, néanmoins, existent encore dans une partie de l'Indoustan. Mais ce qui diminue d'une manière sensible la force de cette opinion, c'est que le peuple de l'Asie ne peut s'acclimater avec avantage sous votre hémisphère méridional.

— Allons prendre un petit repas, nous dit Wascou, car vous devez avoir faim; ensuite, nous viendrons nous mettre à la même place, et je vous ferai part d'une petite anecdote qui sera la réponse de votre réplique. Du reste, une opinion avait paru prendre quelque consistance parmi les anciens, celle de croire que la terre même, enfante l'homme comme les animaux. De certains voyageurs ont assuré avoir découvert des îles qui étaient incultes et sans l'ombre d'êtres humains; ayant repassé dans ces mêmes lieux quelques années après, ils ont été surpris d'y trouver des hommes, qui n'ont pu leur dire de quelle manière ils se sont trouvés là; ce qui les a grandement étonnés.

Pressés d'entendre la narration de notre hôte, nous mangeâmes à la hâte et nous nous pressâmes d'aller prendre place sous la Soutai.

#### ANECDOTE INDIENNE.

— Alibou était un vieillard de beaucoup d'expérience. Il nous racontait quelques jours avant sa mort, que se baignant, il y a environ dix ans, au milieu de la journée, dans cette rivière, près du dernier saut que vous avez traversé pour vous rendre ici, étant assis sur la roche la plus élevée pour se sécher le corps, il s'abandonnait à des réflexions touchant la nature et les êtres qui sont créés pour s'entrégorger; il gémissait aussi sur leur décomposition finale. Dans ce moment, il reçut une commotion subite qui, sans doute, lui avait été communiquée par un pouvoir surhumain, et, à l'instant, il

vit bouillonner l'eau; et il lui apparut une femme ayant une longue chevelure noire, d'une beauté ravissante. Elle vint se mettre près de lui et lui adressa la parole. « Mon ami, dit-elle, votre séjour de la terre ne vaut sans doute pas notre demeure souterraine. Il existe au-dessous de vous un pays d'une vaste étendue, cultivé avec soin. La loi qui régit cette innombrable société, est une loi tellement juste, que tout marche avec une régularité parfaite. Depuis que tout a été ainsi réglé, l'Être éternel n'a jamais eu recours à ses dispositions pour en faire l'application à personne. Du reste, il vient nous visiter une fois l'an, comme il le fait à chaque société de même nature qu'il a placée dans chaque planète, ce qui vous prouve l'existence de 365 planètes habitées qui se meuvent dans l'espace. Comme je vous ai toujours distingué parmi vos collègues, par la franchise de votre manière d'agir avec eux, j'aimerais à vous faire faire un petit voyage souterrain; vous serez émerveillé de ce que vous aurez vu. Mais il faudrait, d'abord, vous dépouiller de votre enveloppe charnelle, pour que je puisse vous y transporter... Comment pourrai-je faire cette métamorphose-là? répondit Alibou qui était resté jusqu'à ce moment dans le plus grand étonnement. — Moi seule, lui dit-elle, ai le pouvoir d'opérer cette transformation; car on ne peut arriver là qu'après la mort. — Oh! pour cela, madame, lui dit Alibou, je ne veux pas mourir pour avoir cette satisfaction. — Ce n'est pas non plus ce que je prétends faire, car vos jours seront encore longs dans votre séjour de misères. Suivez-moi non loin d'ici, »

Rassuré par la gracieuseté de cette mère de l'eau (1), car évidemment c'en était une, Alibou la suivit à environ trente pas; là, une chose extraordinaire eut lieu devant ses yeux. La mère de l'eau de petite taille qu'elle lui paraissait, s'éleva tout-à-coup, plus haute que l'arbre le plus élevé de la forêt, sans que ses pieds quittassent la terre. Après avoir dit quelques mots qu'il ne comprit pas, elle cueillit des feuilles au sommet de trois arbres différents et reprit sa première forme incontinent. Elle alluma un petit feu près de moi,

(1) On sait que de temps immémorial, et sans que l'on puisse bien préciser l'origine de cette croyance, les naturels du pays ont eu une foi exagérée dans l'existence d'un être surnaturel, qu'ils nomment *Maman di l'eau*, c'est-à-dire habitante de l'eau.

nous dit Alibou, détacha de sa ceinture une petite fiole; elle y prit une poudre impalpable qu'elle enveloppa dans les feuilles qu'elle avait cueillies et les jeta dans ce feu. Une fumée ayant trois couleurs différentes s'éleva et vint m'envelopper par la force des mots qu'elle prononça, et je fus enlevé et transporté dans une région inconnue aux mortels,

Mon premier étonnement passé, je me suis tâté le pouls pour savoir si j'étais encore en vie, ou ressuscité après la mort. M'étant assuré que tous mes mouvements étaient les mêmes, que rien n'était changé en moi; que seulement mon épiderme, au lieu de la couleur que nous avons naturellement sur la terre, était pourprée sous un linge transparent qui me couvrait légèrement le corps, mon céleste guide me conduisit par un chemin pavé de pierres précieuses et bordé de fleurs de toutes couleurs. Les animaux que j'y ai vus en nombreux troupeaux, n'avaient pas la même forme que les nôtres; leurs poils étaient un léger dardet de différentes nuances, et l'on ne voyait que ceux d'un caractère inoffensif; aucune espèce carnivore ne s'y trouvait. Des oiseaux de mille couleurs, d'une forme également différente des nôtres, voltigeaient partout et faisaient un concert des plus attrayants; on ne voyait pas parmi eux aucun oiseau de proie. J'en fis la remarque à mon guide, qui me répondit que ces sortes d'espèces étaient destinées à la première vie, comme les vipères, les reptiles. Les quadrupèdes venaient nous lécher les mains; les oiseaux nous suivaient et faisaient entendre leur ramage.

Quelle belle ménagerie, dis-je à mon guide! Que de temps vous avez dû mettre pour élever ces animaux et les apprivoiser ainsi? — Vous êtes dans l'erreur, me dit-il, partout dans le grand pays, tout vit pêle-mêle; l'éducation seule rend ici l'homme supérieur à la bête. N'exerçant d'ailleurs aucune méchanceté contre les animaux, comme il le fait sur la terre, ils n'ont aucun motif de le fuir, au contraire, ils le caressent comme un ami. Nous marchâmes environ deux heures, et tout le chemin que nous avons parcouru, était richement cultivé. Les graines, les fruits de toutes sortes étaient à nos yeux un attrait charmant. Lorsque nous fûmes près de la capitale de ce beau pays, mes yeux se portèrent d'abord sur les hommes de toutes les contrées de la terre, réunis ensemble, portant la couleur de leur climat respectif. — Ici, me dit mon guide, les rois et les derniers des sauvages sont égaux et vivent ensemble sous le même

toit. Je lui fis remarquer ma surprise de ne pas voir de femmes parmi ces beaux hommes. — Leur ville, me dit-il, est séparée de celle-ci. La distance de leur capitale à celle-ci est de mille lieues. Contentez-vous de visiter le pays des hommes; après votre mort, vous verrez celui des femmes, suivant votre conduite sur la terre.

Mon guide me fit promener dans le centre de cette ville immense; il me montra tous ces palais splendides dont les toits sont couverts d'or, et les colonnes en porphyre, et dont la construction est bien différente des nôtres, c'est-à-dire, de celle des Européens que j'ai vues à Cayenne. Parmi ces palais, s'élève un vaste édifice d'une structure majestueuse dominant tous les autres. Cet édifice était entouré d'un péridrôme très-espacé, dont l'ornement en diamant et en métaux précieux présentait à l'œil surpris un périptère des plus éclatants. Il était d'une prodigieuse élévation. C'est au sommet de cet extraordinaire bâtiment que l'on voit un trône d'une richesse inouïe, entouré d'un péristyle sans pareil; du moins, j'ai dû le juger ainsi, car je ne pense pas que sa forme eût pu jamais être égalee par l'art des humains. — C'est sur ce trône, me dit mon guide, que vous remarquez et dont les yeux peuvent à peine soutenir l'éclat, que Dieu se place pour faire entendre sa voix quand il daigne nous honorer de sa présence. Le Fils du Très-Haut, rayonnant de gloire, s'assoit à côté de son père et nous fait l'historique des souffrances qu'il a éprouvées sur la terre, accomplies suivant sa volonté. La voix de Dieu comme celle de Jésus-Christ, est très-distinctement entendue par cette innombrable société. Ainsi, les actions des âmes qui arrivent ici pendant l'année, sont exposées en quelques mots. Les bonnes âmes sont placées à droite et entrent immédiatement en jouissance des béatitudes promises, et les méchantes âmes sont vouées aux supplices éternels. Voici les paroles que le Fils de Dieu adresse tous les ans aux âmes perverses :

« Malgré mes pouvoirs suprêmes, remis depuis plus de dix-huit  
 » siècles aux mains d'un souverain Pontife, avec ordre de les trans-  
 » mettre à ses successeurs à perpétuité, afin de propager et incul-  
 » quer mes volontés divines dans l'esprit des hommes, vous avez  
 » résisté à mes doctrines évangéliques, et vous arrivez dans la  
 » demeure finale avec le hideux cortège de tous les vices que lui et  
 » ses ministres cherchent avec tant d'ardeur à vous faire éviter.

« Allez maintenant vous ranger au nombre de ceux qui vous ressemblent ! » Ces paroles m'ont fait frémir !

Nous visitâmes ensuite tous ces jardins fleuris, qui ornent les places publiques. Les sciences, les arts, me dit mon guide, qui ne sont qu'ébauchés dans la première vie, sont ici dans leur perfection. Dans ces lieux fortunés, on jouit d'un printemps perpétuel : l'hiver, si cruel sur la terre, est ignoré parmi nous ; le travail n'y est qu'un moyen de distraction. Voyez des jets d'eau qui s'élèvent jusqu'aux nues, lancés par des becs de diamant, de topaze et d'améthiste : l'eau qui s'en échappe se transforme en paillettes d'or quand elle tombe dans les bassins qui sont eux-mêmes d'un travail exquis, entrecoupés dans le fond d'une multitude de métaux précieux de différentes couleurs ; quelle merveille pour vos yeux !

— Mais, dites-moi, Madame, où sommes-nous ? c'est sans doute une planète différente de la terre ? — Mon Dieu, non : c'est toujours le globe terrestre, partagé en deux parties égales. Toute la superficie est consacrée à la multiplication des êtres, et sert de lieux de souffrances et de gémissements, et tout l'intérieur est organisé de manière à les recevoir après la mort.

— Comment, vous voulez me persuader que cet espace, dont je ne vois qu'une faible partie, il est vrai, est assez grand pour loger cette innombrable quantité de créatures qui ont disparu de la terre depuis sa formation ? Oh ! cela est impossible. — Vraiment, ce qui paraît impossible, par rapport à votre esprit, est possible par rapport à Dieu. Vous seriez donc étonné si je vous apprenais le nombre d'être décédés depuis la création de ce globe jusqu'à ce jour ? — Quel est-il, s'il vous plaît ? — 55 trillions, 360 milliards, 250 millions, 652 mille âmes ! — Puissant maître des cieux, qu' me dites-vous là, Madame ? — Comprenez-vous ce chiffre ? — Sans doute, vous avez si bien développé mon intelligence depuis que je suis avec vous ; mais elle ne peut aller jusqu'à me faire admettre qu'une si grande quantité d'âmes puisse vivre ensemble dans ce séjour qui est destiné sans doute à en recevoir d'autres jusqu'à la consommation des siècles ! (1) — C'est cela même, mais rien n'est

(1) Voyons si le chiffre donné peut avoir une précision mathématique. On évalue la population du globe terrestre à un milliard environ sur toutes les terres habitées, connues et inconnues. Cette population est divisée ainsi :

impossible au Créateur des mondes. — Dites-moi, Madame, je vous prie, quel est cet homme qui passe près de nous, marchant à pas précipités, levant continuellement les yeux sans se préoccuper de rien? — C'est un de ceux qui ont passé la première vie à faire du mal à leurs frères. Ils arrivent ici privés de tous les éléments des jouissances accordées aux hommes de bien. Ils voient leurs collègues nager dans les délices sans pouvoir les partager. Les oiseaux chantent, ils n'entendent point; les fleurs embaument l'air, ils ne respirent rien; les animaux que vous voyez suivre et caresser les autres, les fuient; en un mot, ils voient tout et ne goûtent rien. Le seul soulagement qu'ils ont à leurs maux est celui d'aller se jeter dans un fleuve qui coule à cent lieues d'ici; ils y restent trente jours; après quoi ils sont de nouveau déposés sur le rivage pour recommencer leur misérable existence. — Quel supplice! c'est le pire des supplices. — Ainsi, tous ceux qui, comme eux, sont barbares; inhumains, de mauvaise foi dans les affaires; qui se maltraitent entre eux et qui sont entachés de ces vices odieux de la première vie; sont voués pour l'éternité à ces misères en arrivant ici. Au lieu que les hommes de bonne foi, qui ne font aucun tort à leurs frères,

L'Europe. . . . .	245 millions.
L'Asie. . . . .	445
L'Afrique. . . . .	70
L'Amérique. . . . .	62
L'Océanie. . . . .	28
Terres inconnues non encore découvertes. . . . .	150

Chiffre égal. . . . . 1,000,000,000

Admettant que cette population d'un milliard se renouvelle chaque année, si, depuis la création jusqu'en 1826 on compte 6546 ans, suivant l'époque de la période julienne, il arrive que l'on aurait pour totalité d'êtres décédés dans cet intervalle, 6 trillions 540 milliards. Mais si l'on fixe, d'après les probabilités, la vie de l'homme en moyenne à 25 ans, on arrivera au chiffre de 26 trillions 60 milliards 320 millions 320 mille individus; ce qui établirait une différence en moins, suivant le chiffre fixé par le guide de l'Indien. Mais la tradition du peuple américain fait remonter la création à 8200 ans, suivant ce que j'ai recueilli chez les sauvages à l'époque où je les ai visités.

Ainsi, en combinant la moyenne de 25 ans avec cette tradition, on arrivera bien près du chiffre donné par la divinité souterraine; soit 26 trillions 300 millions 600 mille victimes de la mort! Cela prouve que cette divinité parlait en connaissance de cause.

sont les enfants chéris du Créateur. Ils auront des privilèges que n'auront pas les autres hommes. — O mon aimable guide, m'écriai-je, tous mes soins se porteront désormais à la pratique des vertus que vous m'enseigniez, afin d'avoir leurs mêmes privilèges.

— Ainsi, mon ami, soyez persuadé d'une chose certaine, c'est que chaque globe est destiné à se perpétuer par la décomposition des êtres, qu'il crée, lesquels se multiplient à sa surface. L'homme est seul excepté de cette décomposition finale. L'esprit qui le meurt, sort de la dépouille qu'il lui rend comme une rançon qu'il paie, et vient ici sous une forme nouvelle prendre la place qui lui est destinée. S'il m'était permis de vous faire visiter les trois cent soixante-six planètes habitées, vous y verriez la même organisation. — Cependant, Madame, comment comprendre que notre être physique puisse re-fermer un être métaphysique qui est en tout semblable à notre enveloppe charnelle et qui conserve la même identité quand il vient dans ce lieu? L'esprit humain peut-il aller jusque-là?

— Pour vous convaincre que l'identité est la même et surtout invariable, votre frère Sapouina est décédé depuis environ un an? — C'est vrai. — Eh bien! avançons de ce côté; le reconnaissez-vous? — Grand Dieu! que vois-je! c'est lui-même!... Puis-je aller l'embrasser, Madame? Je brûle de le serrer dans mes bras. O mon frère, ô mon cher Sapouina... Votre désir, tout naturel qu'il est, ne peut se satisfaire, car vous ne pouvez le toucher qu'après la mort; éloignons-nous donc d'ici pour pouvoir maîtriser votre légitime émotion. — Que de choses surprenantes vous me faites voir et combien mes questions doivent peu vous surprendre! C'est ainsi que je suis amené à vous demander comment cette âme qui est dans nous, qui habite et fait mouvoir tout notre être entier, peut-elle nous quitter à notre dernier soupir, sans être atteinte par aucune des infirmités inhérentes à notre nature, puisque je vois ici tous ces hommes jouir d'une santé parfaite? — C'est parce que cette âme est invulnérable, quelle que soit la position du corps qu'elle habite. — Bon. Néanmoins, il serait peut-être difficile de m'expliquer que si la tête, par un seul coup, était séparée du tronc, comment cette âme qui occupait simultanément la région haute comme la région basse, a-t-elle pu en sortir saine et sauve? — La question est pressante, mais elle est susceptible d'une solution.

Vous devez avoir remarqué quand une personne se meurt, combien

elle fait des efforts répétés pour rendre le dernier soupir. — Oui. — **Eh bien !** c'est l'âme qui se détache et quitte le corps qui reste inanimé après sa sortie. Mais si la tête était par un seul coup séparée du tronc, l'âme, comme je vous l'ai déjà dit, étant invulnérable, cesserait dans ce cas, ses fonctions ordinaires aussi vite que le coup serait porté. Sachant qu'elle n'a que tant d'années, de jours, d'heures ou de minutes pour habiter le corps qu'elle fait mouvoir, elle est toujours attentive à son changement d'état de quelque manière qu'il arrive, soit lentement ou instantanément. Elle est donc à l'abri de toutes atteintes. Les infirmités qui sont les avant-coureurs de la décomposition finale n'ont aucune action sur elle. — Oui, mais lorsqu'une personne, par suite d'une maladie dangereuse tombe en léthargie, c'est-à-dire, privée de toute connaissance et des sens, dans quel petit coin de notre être, l'âme se réfugie-t-elle pour laisser passer les moments du paroxysme ? Est-elle donc alors inactive ? — Non ; la décomposition qui semble menacer la personne, lui fait tenir prête sa séparation d'avec le corps ; mais l'heure n'étant pas encore sonnée, et la nature reprenant la vie non encore interrompue, l'âme exerce alors son action habituelle en fortifiant de nouveau le corps, et la convalescence appelle peu à peu la santé que la maladie avait fait disparaître. — Je comprends. Quel est, Madame, ce palais moins grand que les autres, situé à droite, si richement pavoisé avec des drapeaux de toutes couleurs, et surtout si remarquable par sa structure, et dans lequel je vois entrer et sortir, tour à tour, ces hommes les uns après les autres ? — C'est, me dit mon guide, dans son intérieur que se trouve placé le miroir à mille visions, c'est-à-dire, qui représente le mouvement de tous les peuples de la terre ; ce mouvement passe devant les yeux de celui qui veut les connaître. Oh ! combien il sert à faire voir ici les misères de la première vie ! — Comment, lui dis-je avec étonnement, si je veux connaître ce qui se passe actuellement dans les nombreux villages qui existent dans l'Oyapock, tout peut m'être étalé à l'instant ? — Non pas seulement dans vos villages, comme je vous l'ai dit, mais généralement ce qui se passe dans tous les pays de la terre : les actions de tous les hommes qui les habitent, leurs mœurs si différentes les unes des autres ; les guerres continuelles qui en sont la suite ; tout se reproduit ici pour faire détester dans la demeure finale les vicissitudes de la première vie. Voilà ce qui rend les âmes

plus heureuses dans ce séjour, et elles voient maintenant combien elles étaient malheureuses sur la terre. — Ne pourriez-vous pas m'y mener un moment? — N'étant pas encore mort, vous ne pourriez rien voir. Voilà trois jours que vous êtes ici, sans que vous vous en soyez aperçu; il est temps de retourner dans votre village, car vos enfants commencent à s'inquiéter sérieusement de votre absence; ils vous croient mort ou égaré dans les forêts.

Aussitôt une fumée, semblable à la première, m'enveloppa, et je me retrouvai dans la même position où j'étais quand l'esprit céleste m'avait apparu.

Cette petite anecdote, parsemée de traits saillants, nous fit rire et en même temps réfléchir sur bien des choses.

Alidor répondit qu'il était regrettable que ce spirituel guide, qui paraît ne rien ignorer, n'eût pas dit à Alibou dans quel globe habite le Créateur, et pourquoi il ne se montrait pas aux hommes sur la terre, puisqu'il est certain que sa présence les aurait rendus meilleurs? Par exemple, ceux qui se sont emparés du pouvoir dans les colonies et y exercent un préjugé coupable, réprouvé par la raison, contre des hommes d'un autre épiderme, dont un grand nombre de ces derniers les rivalisent par l'éducation et la fortune et souvent les surpassent dans l'une et l'autre condition. Qu'enfin, tous les vices qui entachent la première vie, dont celui-ci forme le cortège, auraient disparu à sa voix! (1)

---

(1) Cette réplique d'Alidor, si juste au fond, a été faite en 1826, alors que les préjugés coloniaux étaient à leur apogée. Si ce jeune homme vivait encore aujourd'hui, il aurait vu avec satisfaction que les révolutions de 1830 et 1848 ont résolu la question d'épiderme dont l'Angleterre, la première des puissances civilisées, avait déjà donné depuis longtemps le noble exemple dans ses possessions coloniales. Ayons la confiance qu'à la fin tout disparaîtra sous la volonté d'un gouvernement juste et ferme qui ne demande pas d'où l'on vient, mais seulement regarde où l'on va. C'est en investissant les hommes capables des deux classes rivales des fonctions publiques, que l'on arrivera à l'extinction des anciens privilèges.

Mais, il y a un côté fâcheux dans tout cela et qui surprend péniblement; c'est de voir à Cayenne surtout quelques hommes instruits et fortunés de la classe jadis opprimée, se traîner encore aujourd'hui à la remorque de celle privilégiée pour être admis chez elle quand leur classe réunit actuellement tous les éléments propres à composer des sociétés régulières. Ceux qui sont doués d'un peu de philosophie rient de ces excentricités de la vie coloniale!

— Vous ne voyez pas , lui dis-je , que Dieu ne visite les hommes que lorsqu'ils sont rendus à leur demeure finale ! La raison vous l'indique , car leur vie terrestre est remplie de trop d'iniquités pour qu'il vienne y souiller sa présence ; il laisse les mortels se débattre entre eux , sûr comme il est , que les méchants ne pourront échapper aux rigueurs de sa colère.

Du reste , on a tant proclamé de miracles depuis des siècles , que bien que des témoins qui se disent oculaires nous les aient transmis comme faits véritables , je serai tenté d'ajouter quelque créance à cette anecdote. Nous devons féliciter la mémoire d'Alibou , d'avoir été si fidèle dans la narration qu'il vous en a faite . et vous , plus particulièrement de nous l'avoir traduite en français avec une intelligence vraiment remarquable. On voit bien que M. Philippe n'a rien négligé pour fortifier l'éducation primaire que vous aviez déjà reçue dans les familles Créoles.

Le guide d'Alibou a cela de bon , qu'il avait sans doute voulu instruire le peuple sauvage de l'existence d'une vie spirituelle , mais son ignorance actuelle lui ôte tous les moyens de le comprendre. Combien de personnes aimeraient peut-être à ajouter plus de foi à la prise de Troie après dix ans de siège , à l'enlèvement de Proserpine et d'Hélène , aux combats ridicules des dieux , aux inventions de Triptolème et de Cérès , à l'enfantement de Minerve par la tête , etc. , et mille autres extravagances de ce genre , que d'admettre comme véritable le voyage de l'Indien dans la demeure finale , sous l'égide d'une divinité souterraine ? Qu'importe ! je ne l'inscrirai pas moins sur mes tablettes de voyage pour le rendre public un jour ; il fera frémir les hommes à paradoxes et fera réfléchir les incrédules. Si on lit quelquefois avec attention les jugements du sénat de Rome et de l'aréopage d'Athènes , pourquoi ne voudrait-on pas s'instruire sur ce qu'on deviendra après la mort ?

Il est certain que plus il y aura de moralistes , moins on verra de barbares. Si par une économie bien entendue ou coupe quelquefois sa bougie en deux pour multiplier ses lumières , pourquoi ne propagerait-on pas de même la morale qui fait la gloire du genre humain ? Repoussons loin de nous le système des matérialistes , ces disciples de Spinoza et d'Epicure , car il dégrade l'homme , le ravale à l'instar de la brute , en lui ôtant toute consolation dans les souffrances de la première vie !

Je regrette une chose pour ma part : c'est celle de ne pouvoir être transporté tout vivant comme Alibou, dans cet agréable séjour, qui semble effacer la splendeur des jardins d'Armide et les merveilles des Mille et une nuits !

La journée s'écoula dans ses dissertations variées ; nous nous mimas dans nos hamacs. Au moment de nous coucher, Wascou voulant connaître l'heure s'approcha de moi pour me la demander. Profitant de la présence de l'or dans ma main, je lui demandai s'il n'y avait pas de ce métal dans l'Oyapock ; on croit que vos parages en recèlent une quantité prodigieuse, lui dis-je. Il secoua la tête négativement pour toute réponse. — Mais, n'avez-vous pas entendu parler d'une île ou d'un pays du nom d'Eldorado ? — Il est situé bien loin d'ici... La particule masculine employée par l'Indien semblerait indiquer que l'Eldorado est plutôt un pays qu'une île, ce qui serait contraire à la relation de Valentin, que j'ai rapportée telle qu'il me l'avait exposée. Le lendemain, avant de partir, je récidivai encore mes questions sur l'Eldorado. — C'est un lieu que vous ne verrez jamais ; pourquoi persistez-vous à me faire des demandes là-dessus ? Vous avez de ce métal près d'ici en assez grande abondance, en montrant les forêts de l'Approuague, au S.-O., qui se joignent à celles de l'Oyapock. — Pouvez-vous nous y conduire ! — Oh ! pour cela, dit-il avec empressement, c'est défendu à moi comme aux autres Indiens, sous peine d'y trouver la mort ; n'en parlons plus. — C'est sans doute un préjugé traditionnel chez vous, lui dis-je, qui doit disparaître aujourd'hui dans nos temps de civilisation. L'Espagnol a pu exercer les exécutions que l'histoire rapporte ; mais le Français, doué naturellement d'un caractère humain et généreux, ne vous fera aucun mal, soyez-en persuadé. Wascou garda le silence.

Nous primes congé de lui, en lui disant que plus tard, il nous servirait de guide pour nous conduire dans le pays de l'Eldorado ; il fit un signe approbatif, sans doute pour nous complaire.

Arrivés chez Philippe, après avoir pris quelques rafraîchissements, Alidor lui rappela la promesse de nous raconter sa vie, et comment il se trouvait avoir quitté la France pour venir habiter les forêts de l'Oyapock.

— « Je suis né en 1760 à Saint-Malò, département d'Ille-et-Vilaine, où l'on voit à une lieue environ, le château des Rochers

près de Vitré, qui fut longtemps la demeure de M<sup>me</sup> de Sévigné que ses lettres ont immortalisée. Mon père, ancien militaire, avait pendant sa carrière, défendu sa patrie avec courage sous la République. Il suivait Bonaparte dans presque toutes ses campagnes d'Italie et était parvenu au grade de maréchal-des-logis. Lorsqu'à la bataille de Bassano, après avoir repoussé l'ennemi et l'avoir mis dans une déroute complète, le maréchal Wurmser, ne voyant pas d'autre moyen d'échapper aux Français, commandés par Bonaparte, prit la résolution de marcher sur Mantoue. Comme de ce côté, nous n'avions que de faibles colonnes à lui opposer, il parvint à obtenir des avantages sur l'avant-garde qui était à Cérea, où mon père se trouvait; une balle l'emporta dans la mêlée! Le vieux militaire répandit des larmes! J'avais pris le service depuis environ huit ans et continuai toujours la carrière militaire jusqu'à la proclamation de l'Empire. Je suivis toutes les batailles livrées par Napoléon. N'ayant jamais été noté par mes supérieurs, je ne reçus pas d'avancement et ne demeurai pas moins fidèle à l'Empereur jusqu'en 1814. J'étais presque dégoûté du service à la chute de l'Empire; je voulais y renoncer tout-à-fait, lorsque Napoléon revint de nouveau occuper le trône! Je me trouvais à la bataille de Waterloo!... — Vous étiez donc là, lui dis-je, dans ce désastreux moment qui décida du sort de la France, où l'étoile du héros s'était voilée d'un crêpe funèbre! — Vraiment, tout ce que la stratégie militaire pouvait offrir de plus compliqué, était observé et réglé par cet homme extraordinaire. Mais comme vous savez, la trahison jointe à la multiplicité du nombre, déjouèrent tous les calculs, et la victoire s'échappa pour toujours des mains du guerrier. Les larmes coulèrent avec abondance des yeux du vieux militaire, qui les aurait bien vite essuyées, s'il vivait encore aujourd'hui.

« Les destinées du peuple français furent ensuite confiées en d'autres mains, continua-t-il; j'obtins mon congé, et en 1817, je m'embarquai comme matelot volontaire sur un des navires qui conduisirent à Cayenne le comte Carra Saint-Cyr, comme Gouverneur de cette colonie.

« Ainsi, Messieurs, les plus belles années de ma vie s'écoulèrent sans succès. Du reste, je devais m'y attendre, car M<sup>me</sup> Lenormand me l'avait prédit!

— « A propos de cette femme célèbre, dites-nous ce que vous en

pensez ; car , pour moi , je ne crois pas à sa science... Alidor était de mon avis et ne paraissait pas attacher d'importance à ses prédictions.

— « Que dites-vous là , Messieurs , répondit vivement Philippe ? les simples bourgeois comme les têtes couronnées ne font pas fi de la consulter. Elle avait prédit à l'empereur Alexandre de Russie , ses revers , ses triomphes et sa fin ; à Bonaparte de même , son avènement au trône , ses victoires qui devaient étonner le monde , sa chute et sa mort , après de longues souffrances sur une terre étrangère , éloigné de sa patrie. Tout cela et bien d'autres prédictions non moins accomplies à la lettre , est arrivé comme elle l'avait annoncé.

— « Vraiment , dit Alidor , si elle vivait encore , je m'empresse-rais bien d'aller la consulter !

— « Je ne puis , dans mon petit coin , vous dire si elle est encore de ce monde ; mais sans vouloir me mettre en parallèle avec elle , j'ai appris de mon père , qui le faisait par passe-temps sans doute , quelque chose de cette science qui consiste à soulever le voile de l'avenir , pour y trouver et mettre au grand jour les vicissitudes de la vie humaine. Tout ce que mon père et M<sup>me</sup> Lenormand m'avaient prédit s'est réalisé , entre autres choses , que je finirai mes jours au milieu de vastes forêts , vers la partie méridionale de l'Amérique ; je ne me doutais pas que ce fût dans celles de l'Oyapock.

— « Essayons-en donc ! lui dit avec empressement Alidor. — Donnez-moi votre main. »

Après l'avoir examiné très-attentivement , il leva les yeux nonchalamment sur mon ami et ne lui dit rien. — « Mais , parlez , Monsieur ; de grâce ne croyez-pas que je puisse être impressionné , sur l'avenir bon ou mauvais qui m'est réservé. — Restez plutôt dans l'ignorance !... Si M. Lawson le désire , je pourrais interroger les lignes palmaires de sa main droite. — Pardonnez-moi , Monsieur , je voudrais toujours rester dans l'ignorance des circonstances futures de ma vie , car pourquoi les connaître pour ensuite m'en préoccuper. — C'est très-bien , je ne vous en presse pas. Cependant , vous n'auriez eu qu'à vous réjouir , si toutes les circonstances bonnes et mauvaises à la fois de votre longue vie , vous étaient révélées ». Philippe paraissait convaincu en parlant ainsi , car j'ai su depuis qu'il y avait jeté les yeux furtivement pendant notre voyage.

Lorsque j'ai entendu ce pronostic qui n'était pas trop défavorable, je lui ai tendu la main. — Que de passages de la douleur à la joie et de la joie à la douleur ! s'écria notre hôte. Quelle succession bizarre de tristesse et de prospérité ! En vérité, Monsieur, votre longue vie est un enchaînement de mille circonstances qui sont en opposition les unes aux autres et que votre caractère naturellement flegmatique surmontera, je n'en doute point, mais ce sera au prix de combats bien tumultueux ! Je vais vous en énumérer les principales... Philippe m'annonça des choses qui se sont tellement réalisées depuis, que malgré ma répugnance à y attacher de l'importance, je suis forcé de convenir, aujourd'hui, que cette science-là, est comme les autres sciences : il y a du certain et de l'incertain.

Quand il eut fini avec moi, Alidor le pressa davantage. — Vous ne vivrez pas longtemps bien que vous soyez à la fleur de l'âge ; c'est un malheur qu'il est toujours pénible de révéler ! — Fixez-m'en l'époque ? — Trois ans. — Et dans quelle circonstance, lui demanda Alidor consterné ? — Vous vous noyerez. — C'est la mort que je redoute le moins, car on est toujours certain de ne pas essayer des souffrances qui sont si cruelles lorsqu'on est étendu sur un lit de douleurs ! Du reste, il faut savoir toujours accepter philosophiquement les vicissitudes de la vie.

— Vous vous rappelez l'histoire de l'Indien Alibou, lui dit Philippe ? Eh bien ! pendant les trois ans, il faut mener une vie exempte de vices qui puissent la souiller pour toujours, et vous irez, après votre mort, visiter la capitale des femmes.

Je n'ai pu m'empêcher de sourire à cette réplique, qui était loin de tranquilliser l'esprit déjà affecté d'Alidor. Parlons d'autres choses, dis-je, et laissons à Dieu le soin de conduire le char de la vie humaine comme il l'entend.

Avant de prendre congé de Philippe, je renouvelai mes questions sur l'existence de l'or dans l'Oyapock. Je lui dis ensuite que plusieurs voyageurs, il y a près de deux siècles, avaient parlé d'un Eldorado qui ne peut pas être chimérique, quand de nombreuses relations se joignent les unes aux autres pour reconnaître son existence ; que d'ailleurs un homme du nom de Valentin m'en avait fait, il y a quatre ans, un rapport qui pouvait avoir quelque chose de vrai. Je voudrais savoir, si depuis votre séjour ici, vous n'avez rien entendu dire à cet égard.

Depuis que j'habite dans ces forêts, je me rappelle qu'une fois seulement le nom de ce métal avait été prononcé par un des sauvages que vous venez de visiter, en me montrant le S.-O.; mais il fut vivement réprimandé par ses collègues, et, quoique je l'aie souvent attiré chez moi pour surprendre quelque aveu satisfaisant, je n'ai jamais pu y parvenir, et il a fallu ne plus m'en préoccuper. Du reste, vous avez vu avec quelle restriction Wascou avait répondu à vos questions.

En nous embarquant dans le canot qui devait nous conduire à bord de la goëlette, Alidor ne paraissait pas rassuré; déjà l'idée de se noyer le préoccupait beaucoup. Durant la traversée d'Oyapock à Cayenne, il m'en parlait souvent.

— Vous êtes comme un enfant, lui dis-je, auquel on ferait accroire que la lune tomberait un jour sur la terre et écraserait tous les enfants. Il lui serait sans doute pardonnable de s'en préoccuper, son intelligence étant encore bornée; mais vous, mon ami, doué d'un esprit solide, comment pouvez-vous attacher la moindre importance à de semblables pronostics? Je croirais porter atteinte à ma raison, si je consacrais une minute à réfléchir sur les conséquences de certaines paroles lancées au hasard.

— Je ne suis pas comme vous, me dit-il; dans les temps les plus reculés, on a toujours vu des personnes douées de certains pouvoirs surhumains. C'est ainsi que chez les anciens Grecs, Calchas disait que pour obtenir des vents favorables à la conquête de Troie, il fallait qu'Agamemnon sacrifiât sa fille. Pourquoi le calme qui retenait la flotte dans le port avait-il cessé après ce sacrifice et pourquoi les vents soufflèrent-ils avec impétuosité?

Le Grand Prêtre disait à Œdipe, qui l'interrogeait sur sa destinée: « Si vous m'en croyez, ne m'interrogez pas!.. » Il avait raison, Philippe me l'avait également observé. Eh bien! tous les crimes annoncés n'ont-ils pas été commis par le fils de Laïus?

— Vous voilà lancé dans les fictions poétiques, lui dis-je; tâchez donc, mon cher, d'effacer de votre esprit ces sortes de révélations auxquelles vous ne devez accorder pas plus de créance qu'à celles des songes. Moi-même, dans le cours de la longue vie qu'on m'a prédite, que de traverses aurais-je à redouter, si j'y attachais de l'importance, à côté de quelques faveurs de la fortune!

Alidor paraissait plus calme en arrivant au port et en revoyant sa

famille. Cependant cette fin prématurée agitait tellement son esprit, qu'il avait pris la résolution inébranlable de ne jamais entreprendre de voyage par eau. Deux années et demie s'étaient écoulées dans ces préoccupations. Je le voyais souvent et cherchais toujours à le distraire autant qu'il avait dépendu de moi ; malheureusement, l'une des choses qui m'avaient été prédites, arriva. C'était le mémorable procès que je soutins longtemps, intenté contre moi par l'un des parents de mon père, et qui mettait en péril toute ma fortune.

— Vous le voyez, me dit-il, n'est-ce pas la réalisation des choses que Philippe vous avait annoncées ? Je fus forcé d'en convenir.

Un jour, oh ! combien celui-là m'est encore présent à la mémoire, c'est-à-dire, six mois après cet entretien, je fus inopinément abordé par un des parents de ce jeune homme ; il venait m'annoncer sa mort. Ma surprise fut extrême. Comme est-elle arrivée, lui dis-je, les larmes aux yeux ? — Il s'est noyé ? — Et dans quel voyage lui qui jamais ne devait en entreprendre ?

— En se promenant sur l'anse du *camp*, il était monté au sommet d'une roche inclinée ; voulant rattrapper un liège lancé de trop près dans la mer pour exciter son chien, le pied lui glissa, il tomba dans l'eau et se noya ! — Quel malheur !... Je me rendis incontinent sur le lieu du sinistre, où plusieurs personnes étaient occupées à rechercher le cadavre. On parvint à le retrouver moitié rongé par les requins ! Ces voraces cartilagineux sont très-fréquents dans ces parages. En calculant, je trouvai que depuis la prédiction jusqu'au moment où elle s'accomplit, les trois années expiraient le même jour !... Combien la mort prématurée de ce jeune homme me donna à réfléchir sur les misères humaines !

Quelques semaines avant sa mort, je me le rappelle bien, dans une conversation animée, il me définissait ainsi sa philosophie :

— Si l'on me demandait aujourd'hui en quoi consiste le vrai bonheur et si dans l'intervalle des années qui se sont écoulées depuis ma naissance, j'ai placé le souverain bien dans la volupté ? Comme un philosophe ancien, je répondrais oui ! mais en réunissant les plaisirs de l'esprit avec les douces affections du cœur. Platon et tant d'autres philosophes semblent tomber dans des idées chimériques, égarés par des abstractions. Pour jouir d'une félicité constante, il faudrait éprouver continuellement une suite de sensations agréables, entretenir la vivacité de ses goûts et les satisfaire sans interruption.

Mais ces sortes de jouissances sont comme un bon repas qui est souvent suivi de l'embarras pénible de la digestion. On ne peut donc avoir un bonheur permanent, une continuité de sensations délicieuses. L'homme le plus heureux est celui qui joint aux jouissances rapides des sens, les douceurs et les charmes de l'étude ; l'étude est la ressource la plus assurée contre l'ennui : elle fait, mon cher Le Blond, mes délassements et ma consolation. Je ne connais rien de si fâcheux qu'elle n'adoucisse. Elle orne l'esprit de vérités, élève l'âme, apprend à connaître les hommes ; elle nous rend plus humains, plus généreux, plus éclairés sur nos devoirs et plus agréables à la société.

Vous, mon cher Le Blond, qui êtes sans doute destiné à vivre plus longtemps que votre ami, sachez mettre à profit une telle philosophie ; vous en avez déjà le germe ; travaillez à la faire fructifier. Fréquentez surtout les lieux saints ; rarement l'homme vicieux ose aller respirer le parfum de l'encens qui fume sur les autels.

— Toujours le pressentiment de votre fin prochaine ! maudit soit le jour où nous eûmes le malheur de rencontrer Philippe !

— Oui, mon ami, Dieu est quelquefois sourd aux réclamations d'un grand nombre de mortels, car on ne va dans son temple que pour lui demander d'être guéri de quelques infirmités ou la réussite de certaines entreprises ; mais on se garde bien de l'implorer pour avoir un esprit plus doux, une âme honnête, sensible, reconnaissante. Personne ne va surtout lui demander d'être guéri de la vanité, de l'envie et des autres vices inhérents au cœur humain !...

Pauvre jeune homme !... semblable à un arbre d'une riche végétation que la hache n'aurait pas épargné, est-il possible que l'inexorable bûcheron de l'humanité (1) t'ait abattu si vite, sans pitié pour ta jeunesse et pour tes aimables qualités !... Repose en paix au sein de Dieu et de l'éternité !...

---

(1) Bûcheron de l'humanité ! cette épithète me semble très-applicable à la mort.

## NOTES.

## I.

Voici comment les détails historiques et anecdotiques qu'on vient de lire, ont été ajoutés au supplément de la seconde partie.

Dans le courant du mois de juin 1856, en me promenant sur la grande route de l'île de Cayenne, je rencontrai une vieille femme noire, qui paraissait me fixer très-attentivement. Je m'approchai d'elle et bientôt une reconnaissance eut lieu. C'était Aurélie, la ménagère du vieux militaire Philippe de l'Oyapock, qui était, lors de mon voyage en 1826, dans cette contrée, âgée d'environ 34 ans, d'une taille et d'un embonpoint admirables. Trente autres années s'étaient écoulées depuis cette époque. Elles avaient entraîné avec elles des infirmités et des rides qui la rendaient presque méconnaissable.

— *Ah mon Dieu ! ça pas mouché Loublond mo qua vois là ?* — Oui, c'est lui-même. — *Qui mounè tè oua di qui moi gagnain bonau di vois ou avant di mourì ; qui différence di vou qué moïn !* » — C'est la main du temps qui s'est appesantie plus vigoureusement sur vous que sur moi. Et le père Philippe ? — *Li mourì 4 ans après ou séparé qué li.* — C'est bien fâcheux, car il aurait eu aujourd'hui la récompense de ses anciens services dans l'armée française. — *Hélas ! mo qua attende quillant mo allé joindre li là-haut, car mo bien malheureuse.* Je glissai une pièce de 5 francs dans la main de cette bonne femme et me séparai d'elle, en dégageant la mienne de ses lèvres qu'elle y tenait colées.

L'entrevue d'Aurélie me fit rappeler alors mes anciennes excursions dans l'Oyapock. Arrivé chez moi, je me mis à l'œuvre, en compulsant mes vieux fatras pour retrouver ces tablettes de voyage que j'avais enfouies depuis trente ans dans une caisse et oubliées. Je parvins, non sans peine, à les retrouver, moitié rongées par les vers; mes souvenirs ont suppléé aux endroits indéchiffrables.

## II.

Moi aussi j'ai déposé une pierre au pied de l'œuvre de l'émancipation ! Ce grand acte s'est accompli depuis bientôt 40 ans. Si on l'envisage sous le rapport philanthropique et humanitaire, il fait honneur au progrès du 19<sup>e</sup> siècle. Mais, ainsi que la transportation à Cayenne, les

mesures indispensables à sa mise à exécution ont manqué. L'agriculture s'en est ressentie, la secousse a été violente.

Quand on considère la production actuelle de la colonie à celles des années qui ont précédé l'émancipation, on s'étonne jusqu'à quel point la classe jadis esclave a délaissé la culture des denrées d'exportation pour se réfugier sur des petits établissements qu'elle a créés en divisant la grande propriété en lambeaux, et à ne cultiver que des denrées de première nécessité; encore en manque-t-elle souvent pour son existence! Tandis que dans les autres colonies françaises, on assure que la production n'a pas sensiblement diminué! Doit-on imputer cet état de choses à l'inhabileté de l'administration d'alors? Je n'ose rien conclure à cet égard... J'aimerais mieux croire que les nombreuses ressources que renferme la Guyane, ont été la cause de cet abandon; qu'importe ce résultat, je n'ai pas moins la satisfaction d'avoir mêlé ma faible voix à celle des philanthropes métropolitains!

Je dois rendre ici un public hommage à la mémoire de M. Bissette, ancien mandataire des hommes de couleur, représentant à l'Assemblée législative, Chevalier de la Légion-d'Honneur. Cet honorable citoyen a emporté dans la tombe la douce consolation d'avoir concouru, avec ses amis, à la régénération politique de sa race. Bissette est mort!.... Aucune manifestation funèbre n'est venu prouver à ses mânes la reconnaissance ordinairement due aux bienfaits et aux nombreux sacrifices comme les siens! Vous tous qui jouissez aujourd'hui de vos droits, entendez ces cris échappés de la poitrine ulcérée de son ami et collaborateur: Vous êtes des ingrats!!!

J'ai appris de source certaine que dans les autres colonies françaises, le deuil fut presque général à la nouvelle de sa mort. Cayenne devait donc être dans l'exception!

*O miseras hominum mentes! ô pectora caeca!*

### III.

La transportation a été considérée par moi dans des articles spéciaux comme un moyen de moralisation. Je disais seulement que la manière dont elle a été entamée ne me paraissait pas rationnelle. Que le choix des lieux pour commencer l'opération offrait des inconvénients qu'une étude plus approfondie aurait fait disparaître. Je disais encore dans l'un de ces articles: Félicitons l'Élu de la nation française d'avoir pris une telle initiative. Eh bien! on est en droit de le proclamer aujourd'hui, que ce problème est encore loin d'une résolution définitive.

La fièvre jaune était venue malheureusement jeter la perturbation dans la marche de l'opération en 1855-56. On a porté le chiffre des décès à plus de 50 p. 0/0 ! Qu'importe, si la société devait y gagner ! Car il vaut certainement mieux se trouver en contact avec 50 individus peu redoutables, parce qu'on serait parvenu à les rendre meilleurs par les principes de moralisation, qu'avec 400 barbares menaçant continuellement la société métropolitaine et coloniale ! Ce fait ne doit pas être une question de réprobation qui se fait entendre de toute part et menace de faire crouler l'œuvre, car il est prouvé statistiquement que dans d'autres contrées, on déplore souvent une perte de 70 p. 0/0 sur la population immigrante que le fléau prélève comme un tribut obligé que l'Europe paie au continent américain en compensation de son or et de ses denrées ! Il ne faut pas conclure donc que l'état sanitaire de la Guyane s'oppose à la réussite de l'œuvre. Il y a d'autres causes qui peuvent en empêcher l'accomplissement (4).

(4) Dès que j'avais vu débarquer les premiers forçats à Cayenne, enchaînés les uns avec les autres, j'en ai été ému ! A part les sentimens d'humanité qui avaient exercé dans moi leur influence ordinaire, il y avait un côté politique qui dominait dans cette émotion, car, à la vue des blancs enchaînés, le prestige qu'ils avaient conservé depuis longtemps dans les colonies par une domination exclusive, disparaissait pour les noirs, qui n'ont pas manqué de manifester leur étonnement dans un langage très-expressif : « *A qui ça nous qua voir là?... Blancs enchaînés comme ça ! Chaîne pas à rien pour pauvres nègres !* » C'est-à-dire, que voyons-nous là ? Les blancs sont enchaînés ainsi ! La chaîne n'est donc rien pour les nègres ? Ils peuvent y être mis désormais sans regret.

Je m'empressai alors d'écrire à M. le Directeur de l'intérieur ( qui a gardé ma lettre sans réponse ) pour lui faire remarquer que le but du gouvernement métropolitain étant la moralisation de ces gens-là, qu'on devrait bien se garder d'étaler leur état de dégradation en face d'une nouvelle population dans laquelle ils devront se placer inévitablement dans diverses branches d'exploitation ; qu'il fallait au plus vite faire disparaître leurs chaînes... Elles tombèrent quelques semaines après et on avait bien fait !

Loin d'accepter par cet aveu leur amalgame avec l'ancienne population du chef-lieu, j'avais voulu seulement signaler à l'autorité une anomalie qui devait disparaître dans l'intérêt de leur moralisation.

( Note de l'auteur ).

## IV.

J'avais prédit en 1854, ainsi qu'on a pu le voir à l'article *Eldorado*, que la Guyane française recérait dans son sein une riche mine d'or, dont la découverte devait placer ce pays dans la haute région d'une prospérité incalculable. En 1855-56, c'est-à-dire, environ un an après, la prédiction a été accomplie! La mine a été découverte, qu'importe l'endroit du gisement: les forêts de l'Approuague sont attenantes à celles de l'Oyapock.

L'exploitation de cette mine par une Compagnie légalement investie de ce privilège, a donné déjà de beaux résultats avec peu de bras et l'exiguité des capitaux. Que l'on juge ce qu'elle deviendra quand elle sera faite sur une grande échelle! C'était donc avec raison que je disais: « L'heure n'avait pas sans doute sonné, où la Guyane, toujours languissante, devait offrir au monde un des plus grands spectacles qu'il ait été donné aux hommes de contempler!

## V.

La santé de l'homme ne devait pas surtout échapper parmi mes études. En parcourant cet ouvrage, on doit se convaincre que je m'en étais sérieusement occupé, puisque j'ai aujourd'hui l'inestimable avantage d'offrir au public l'investigation de mes recherches à cet égard, en décrivant l'influence de chaque fruit qui fait partie de la consommation alimentaire, sur l'économie animale, et celle de certains végétaux qui entrent avec avantage dans la pratique de la science médicale.

## RÉSUMÉ.

Les richesses minérales de la Guyane sont nombreuses; l'or n'est pas le seul métal précieux que cette colonie renferme; plus tard on l'apprendra.

Les richesses végétales sont immenses. En étendant l'exploitation des premières, on arrivera forcément à celle des dernières. De vastes savanes, de belles prairies naturelles, attendent que l'on jette dans leur sein des milliers de bestiaux pour les élever, les multiplier et les présenter à la consommation dans d'excellentes conditions.

Le règne animal offre aussi son importance. Les forêts regorgent de gibiers de toutes espèces qui profiteront à la société quand la

population sera plus considérable et quand on aura vaincu les difficultés de communication qui empêchent d'aller à leur recherche. Cette richesse sera le corollaire des deux autres. Alors, la Guyane deviendra peut-être la maîtresse de l'Amérique méridionale et l'un des plus beaux fleurons de la couronne impériale.

Il y a, dit-on, quelque chose qui entrave ce bel avenir. Ce quelque chose, c'est le climat ! Sans doute, dans son état sauvage, il est malsain, mais peut-être moins que dans beaucoup d'autres contrées, puisqu'il existe à la Guyane, comme ailleurs, des sexagénaires, des septuagénaires, des octogénaires, des nonagénaires, et parfois y trouve-t-on des centenaires. Espérons que ce climat se modifiera surtout quand les vastes forêts, les eaux stagnantes, etc., auront disparu sous la main intelligente de l'homme.

Voici d'ailleurs un article que j'avais publié dans le journal officiel de la Guyane, en avril 1854, intitulé :

*Exposé succinct de la CLIMATURE de la Guyane Française et de son influence sur la constitution des Européens.*

« Les publicistes très-recommandables se sont plu à jeter du doute sur la salubrité de la Guyane, qu'ils représentent comme la contrée la plus malsaine de l'Amérique, surtout à l'égard des Européens qui s'y établissent. Leurs notions inexactes n'ont pas peu contribué à imprimer une sorte de défaveur qui existe encore dans l'opinion publique ; elle fait naître d'un côté l'incertitude, de l'autre la méfiance. Il sera sans doute difficile de détruire complètement les douloureuses impressions que ces notions ont déjà produites.

» Cependant, en présentant de nouvelles digressions sur l'hygiène domestique que l'Européen devra observer en arrivant, on parviendra peut-être à effacer, sinon en totalité, du moins en partie ce que la mauvaise foi ou l'erreur a pu avoir enfanté de plus faux. Tout dépend sans doute de l'observation de certaines règles d'hygiène, que nous indiquerons sommairement, laissant aux hommes de science à les développer dans l'intérêt public.

» *Premièrement.* Le règne végétal, avec ses nombreuses variétés, offre à la sagacité des écrivains des moyens avantageux pour diriger l'Européen dans sa manière de vivre ; nous aurons lieu, plus tard, d'indiquer certains végétaux connus par leur vertu, qui sont depuis longtemps en usage et ceux que l'expérience découvre chaque jour.

Les fruits, par l'influence bonne ou mauvaise, suivant leur nature, par l'inobservation du temps et de leurs degrés de maturité troublent quelquefois, quand on en fait usage, l'harmonie de l'appareil digestif ou portent le désordre dans les voies intestinales. Nous présenterons ensuite comme un précieux fumigatoire le manglier, sorte de plante qui croit le long de toutes les rivières de la Guyane, depuis leur embouchure jusqu'aux endroits où l'eau des marées cesse d'arriver. Le bois à brûler de cet arbre exhale une odeur d'acide hydrochlorique qui diffère essentiellement de la fumée ordinaire. Dans tous les lieux où l'Européen formera son habitation, on devra l'engager à en faire usage. Il serait même à désirer, pour l'état sanitaire du pays, que toute la population en fit une consommation journalière, car le dégagement de l'acide muriatique que le manglier renferme tend à purifier généralement l'air des miasmes délétères qu'il peut contenir, que l'on absorbe dans de certains cas, soit par la respiration ou par l'aspiration. Il faut cependant faire la différence du manglier avec le palétuvier; le premier contient plus d'acide hydrochlorique que le dernier; néanmoins, les deux espèces peuvent être simultanément employées.

« *Deuxièmement.* Le règne animal offre aussi des variétés qu'il est utile d'observer. La plupart des animaux qui le composent ne sont pas propres à la nourriture de l'homme. Il en existe parmi eux un certain nombre dont l'usage est absolument contraire à la santé. Les naturels du pays même n'y font guère attention. De là naissent de certaines incommodités ou maladies cutanées qui mettent souvent en défaut la science médicale. Nous tâcherons de les indiquer ultérieurement dans un article à part, ainsi que les reptiles les plus dangereux et les insectes les plus nuisibles. Nous mettrons en regards les plantes préservatives et médicinales, employées par les nègres et les sauvages, avec lesquelles l'Européen pourrait se garantir de leur morsure vénimeuse et de leur piqure inflammatoire.

» *Troisièmement,* Le choix des lieux propres aux établissements pénitentiaires doit être parfaitement observé, c'est la partie la plus essentielle peut-être de l'hygiène domestique. Nous aurions pu en faire l'indication ici, mais comme on a déjà fondé plusieurs établissements sur divers points, nous devons les accepter comme faits accomplis. Nous observerons seulement que le vaste territoire de la Guyane Française offre des positions avantageuses pour l'opéra-

tion dont il s'agit, jouissant d'une température douce et à l'abri des insectes nuisibles.

Ainsi, l'Européen une fois arrivé dans sa nouvelle habitation, après un temps moral pour son acclimatation, peut se livrer sans danger au travail agricole en observant, toutefois, les heures de la journée qui doivent y être consacrées. Le choix des terres hautes, pour cet objet, ne doit pas faire question. Il faut en exclure complètement les terres basses, dites *alluvionnaires* et les marais ou *pinotières*. L'expérience a prouvé que le défrichement de ces terres exhale des miasmes putrides que l'Africain seul peut supporter, car il est originaire d'une contrée où la température s'élève au moins à 40 degrés, c'est-à-dire, à une température de 40 degrés au-dessus de celle de la Guyane, quoique située par les mêmes latitudes. Habités à vivre au milieu des repaires fangeux, entretenus par des eaux croupissantes, qu'une chaleur excessive fait évaporer, la constitution de l'Africain n'éprouve point d'altération en arrivant ici, comme celle de l'Européen qui y est transporté venant d'une région tempérée.

On se demande, si, ce dernier, ne pouvant être employé au défrichement des terres basses, il faudrait en abandonner l'exploitation, dans le cas où la population noire actuelle ne dût pas être renforcée par une nouvelle immigration? Non sans doute, car ces terres, dont le sol est fertile, ne trompent jamais le cultivateur. Que devra donc faire le gouvernement dans une semblable circonstance? Nous devons être assuré de ses bonnes dispositions à l'égard du pays; il prouve chaque jour que son action incessante s'étend partout où flotte le pavillon français; c'est l'arbre qui fait circuler en même temps sa sève vivifiante à toutes les extrémités de ses branches nombreuses.

Si l'on interroge les colons sur le résultat de l'œuvre qui est en voie d'exécution en ce moment, quelle sera sans doute leur réponse? Le territoire de la Guyane Française, diront-ils, est partagé en deux portions presque égales: la région intérieure où sont situées principalement les terres hautes; ensuite le littoral comprenant les terres basses, s'étendant à six lieues environ de l'embouchure des rivières. La première devra être consacrée à la colonisation pénitentiaire; la seconde serait maintenue dans son état primitif comme colonie agricole. Le gouvernement, pour encourager les colons, doit venir

à leur aide avec l'immigration africaine. Qu'il fixe à six mille individus le nombre d'immigrants à introduire progressivement pour travailler sur les établissements, et à deux millions de francs le chiffre des avances pécuniaires à faire aux colons, sauf remboursement dans un temps déterminé.

» Il faut, diront-ils encore, faire marcher de front les deux colonies, car la prospérité de l'une doit inévitablement influer sur la réussite de l'autre. Mais le colon Guyanais ne peut accepter bénévolement la destruction de ses travaux longs et périlleux, dans les terres basses, quand, après y avoir exposé sa vie et sa fortune, il est notoirement convaincu que l'exploitation de ces terres exclut à jamais l'Européen quelque robuste qu'il puisse être. Nous partageons cette opinion.

» Ainsi, le colon prêtera son concours à l'œuvre de la transportation aux conditions énoncées ci-dessus, et ce concours est plus précieux qu'on ne croit. Il admettra les transportés sur ses établissements comme économes, chefs d'ateliers, palefreniers, hâtiens, directeurs d'usines, etc. Ceux qui professent des états manuels trouveront de l'emploi partout, après leur acclimatation sur les pénitenciers et lorsque leur conduite aura offert assez de garanties (1) ».

Signé : F.-F. LE BLOND,

« 1<sup>er</sup> suppléant de la justice de paix de Cayenne. »

---

(1) Cet exposé, publié en avril 1834, a produit en partie son effet. L'immigration africaine fut accordée, accompagnée d'avances pécuniaires, puisque le gouvernement paie une prime comptant pour l'introduction d'africains libres à la Guyane, à titre de remboursements semestriels, en forme de droit proportionnel, et par annuités.

C'est là une satisfaction pour l'auteur de l'article.

ACTES OFFICIELS.

---

I. — Par arrêté du Gouverneur de la Guyane Française, en date du 12 octobre 1832,

M. Le Blond (Fabien-Flavin), de la compagnie des grenadiers, a été nommé secrétaire-adjoint du Conseil de discipline de la milice de Cayenne.

Signé : JUBELIN.

---

II. — Par arrêté du Gouverneur, en date du 22 avril 1846,

M. Le Blond (Fabien-Flavin), sergent dans la compagnie des grenadiers de la milice de Cayenne, est promu au grade de sous-lieutenant, en remplacement de M. Chaila, promu lieutenant.

Signé : PARISSET.

A cette occasion, j'ai reçu la lettre suivante :

MONSIEUR,

III. — J'ai l'honneur de vous donner avis que, par arrêté en date de ce jour, je vous ai nommé, provisoirement et sauf l'approbation du Roi, au grade de sous-lieutenant dans le bataillon des milices de Cayenne, en remplacement de M. Chaila, promu lieutenant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le gouverneur de la Guyane Française,*

Signé : PARISSET.

---

IV. *Ministère de la Marine et des Colonies.*

Paris, le 23 octobre 1846.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que, par ordonnance du 11 du présent mois, le Roi, sur ma proposition, vous a nommé sous-lieutenant des grenadiers des milices de Cayenne.

Il m'est agréable d'avoir à vous notifier ce témoignage de la confiance de Sa Majesté.

*Le Vice-Amiral, Pair de France, ministre secrétaire  
d'État de la Marine et des Colonies,*

Signé : Baron de MACKAU.

*A Monsieur Le Blond (Fabien-Flavin),  
sous-lieutenant des grenadiers des milices  
de Cayenne.*

---

Cayenne, le 29 janvier 1849.

V. — *République Française. — Liberté, Égalité, Fraternité.*

Nous, Commissaire général de la République ;

Vu l'art. 109 de l'ordonnance judiciaire du 21 décembre 1828.

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup>. — M. Le Blond (Fabien-Flavin), est nommé 2<sup>e</sup> suppléant de la Justice de Paix de Cayenne.

Art. 2. — Le procureur-général est chargé de l'exécution du présent arrêté, etc.

Signé : PARISSET.

Par le Commissaire général de la République :

*Le Procureur général,*

Signé : VIDAL DE LINGENDES.

---

A cette occasion, j'ai reçu la lettre suivante :

MONSIEUR,

VI. — J'ai l'honneur de vous transmettre copie de l'arrêté de M. le Commissaire général de la République, en date du 29 de ce mois, qui vous nomme 2<sup>e</sup> suppléant de la Justice de Paix de Cayenne. Je ne doute pas que vous ne répondiez par votre zèle au choix du chef de la colonie.

Vous vous entendrez avec M. le Procureur de la République pour votre installation.

Recevez, etc.

*Le Procureur général,*

Signé : VIDAL DE LINGENDES.

---

VII. — Par arrêté de M. le Commissaire général, en date du 29 juin 1849,

M. Le Blond (Fabien-Flavin), 2<sup>e</sup> suppléant du Tribunal de Paix de Cayenne, a été nommé 1<sup>er</sup> suppléant près le même Tribunal, en remplacement de M. Chaila, nommé suppléant du Tribunal de Paix d'Oyapock.

Signé : PARISSET.

---

VIII — *Ordre de Saint-Sylvestre de Rome. — Traduction du diplôme délivré par Sa Sainteté PIE IX, le 23 septembre 1852.*

AU CHER FILS FABIEN-FLAVIN LE BLOND.

« Mon cher fils, salut et bénédiction Apostolique.

» Les vertus éminentes qui vous distinguent, votre dévouement et votre zèle pour Nous et le Saint-Siège Apostolique nous déterminent à vous conférer ce titre honorifique pour vous faire preuve de nos sentiments à votre égard. Voulant vous honorer d'une manière toute particulière, et, par cette seule faveur, levant toute excommunication, interdits ou tous arrêts de l'Église qui auraient été prononcés contre vous pour quelque cause que ce soit, Nous vous constituons par Notre autorité Apostolique Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, et nous vous associons à cet Ordre magnifique, créé et mis en honneur par fel. rec. Grégoire XVI, notre prédécesseur. C'est pourquoi nous vous permettons et concédons de porter les insignes de son ordre, l'épée, le collier et l'éperon d'or; vous accordons les mêmes prérogatives et avantages dont jouissent les Chevaliers du même ordre, ainsi que tous ceux qu'ils peuvent ou pourront

avoir, sauf toutefois, les défenses établies par le Concile de Trente, confirmées par l'autorité du Saint-Siège.

» Nous voulons que la croix d'or, de forme octogone à la surface blanche, ayant au milieu l'image de saint Sylvestre, demeure suspendue sur votre poitrine au côté gauche de votre habit par un ruban de soie rouge et noir, à l'instar des Chevaliers et suivant les prescriptions contenues dans les lettres de notre Prédécesseur du 31 octobre 1841, publiées sur cet ordre, que vous suivrez ponctuellement.

» Pour que vous ne soyez pas embarrassé dans la manière de porter cette croix, nous ordonnons que le modèle vous en soit donné.

» Fait à Rome à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le troisième jour de septembre 1852 et de notre pontificat la septième année. »

Signé : PRODOMINO, cardinali LAMBRASCHINI,  
J.-B. BRANCALIANI CASTELLANI.

Vu à la chancellerie de l'ambassade de France près le Saint-Siège pour la légalisation de la signature de Mgr Brancaliani Castellani, substitut des brefs de Sa Sainteté apposés ci-dessus et certifiés véritables.

Rome, le 6 Septembre 1852.

*Le Chancelier de l'ambassade,*

Signé : Em. DE GÉRANDO. Les sceaux des États-Romains et de l'ambassade de France sont apposés au bas de l'original.

N° d'ordre 206.

---

NOTA. — Cette décoration ayant été adressée directement à Cayenne, il a fallu obtenir l'autorisation provisoire de l'autorité locale.

*IX. Cabinet du Commissaire général à la Guyane française.*

**MONSIEUR,**

Je vous autorise provisoirement à porter la décoration de l'Ordre de Saint-Sylvestre que vous avez reçue du Saint-Père.

Je vous félicite, Monsieur, de cette distinction dont vous avez été l'objet, et je suis heureux de vous accorder une autorisation à laquelle vous attachez tant de prix.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Commissaire général à la Guyane française,*

Signé : SARDA-GARRIGA.

*Monsieur Leblond, 1<sup>er</sup> suppléant de la justice  
de paix de Cayenne.*

---

Cayenne, le 1<sup>er</sup> Septembre 1854.

X. *Administration de la justice. — Parquet du Procureur général.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser, avec une lettre de M. le Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur, l'autorisation de l'Empereur de porter la décoration de chevalier de l'ordre de St-Sylvestre de Rome. J'y joins les pièces au nombre de cinq que vous aviez adressées à la chancellerie à l'appui de votre demande.

Je vous prie de me faire remettre le récépissé réclamé par M. le Grand-Chancelier, afin que je puisse le lui faire parvenir par l'intermédiaire de M. le Ministre de la marine.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

*Le Procureur général, P. I.,*

Signé : MITTAINE.

*A Monsieur Le Blond, 1<sup>er</sup> suppléant de la justice  
de paix de Cayenne.*

---

Paris, le 1<sup>er</sup> Juin 1854.

XI. *Grande chancellerie de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur. — Division administrative. — 1<sup>er</sup> bureau. — Ordres étrangers.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser l'autorisation que Sa Majesté l'Empereur a bien voulu vous accorder pour accepter et porter la

décoration de chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre de Rome. Je vous envoie en même temps le diplôme original que vous aviez déposé à la grande chancellerie, et je vous prie de vouloir bien m'en accuser réception.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Grand Chambellan :

*Le Secrétaire général,*

Signé : MAXIMUS.

*Monsieur Le Blond, juge suppléant de la justice  
de paix à Cayenne,*

---

XII. *Rome. — Ordre de Saint-Sylvestre. — Chevalier. — Grande chancellerie de l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur. — Ordres étrangers.*

Sa Majesté l'Empereur, par décret du vingt-neuf mai mil huit cent cinquante-quatre,

A autorisé M. Le Blond (Fabien-Flavin), juge suppléant de la justice de paix de Cayenne,

A accepter et à porter la décoration de chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre de Rome.

Cette décoration est portée à la boutonnière.

La présente autorisation est inscrite au registre matricule des ordres étrangers sous le n° 5783.

Paris, le 1 juin 1854.

*Le Grand Chancelier de la Légion-d'Honneur,*

Signé : DUC DE PLAISANCE.

---

XIII. DÉCRET.

NAPOLÉON par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

Avons autorisé M. Le Blond (Fabien-Flavin), juge suppléant au tribunal de paix de Cayenne,

( 117 )

A accepter et à porter la décoration de chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre de Rome.

Cette décoration est portée à la boutonnière.

Fait au palais des Tuileries, le 29 mai 1854.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le Grand Chancelier de l'Ordre impérial de la Légion-  
d'Honneur,*

Signé : DUC DE PLAISANCE.

---

Cayenne, le 30 avril 1856.

XIV. *Administration de la justice.*

MONSIEUR LE SUPPLÉANT,

J'ai l'honneur de vous transmettre ampliation d'un arrêté de M. le Gouverneur, en date de ce jour, qui vous nomme provisoirement Juge de Paix de Cayenne, en remplacement du titulaire, parti pour France en congé.

Vous justifierez, je n'en doute point, par votre zèle et vos bons services le choix honorable dont vous êtes l'objet et cette nouvelle preuve de la confiance de l'autorité locale.

Recevez, etc.

*Le Président de la Cour impériale, chef du service  
judiciaire,*

Signé : BAUDOUIN.

---

XV. ARRÊTÉ.

Le contre-amiral, Gouverneur de la Guyane Française ;

Vu l'art. 61, paragraphe 2 de l'ordonnance du 27 avril 1828.

Sur le gouvernement de la Guyane Française ;

Vu les art., etc. ;

Vu l'arrêté du 14 avril courant, qui accorde au Juge de Paix titulaire un congé pour se rendre en France ;

Considérant qu'il y a urgence, pour le besoin du service, de pourvoir provisoirement au remplacement de ce magistrat ;

Sur la proposition du chef du service judiciaire,

ARRÊTE :

M. Le Blond (Fabien-Flavin), 1<sup>er</sup> suppléant de la Justice de Paix est nommé provisoirement Juge de Paix de Cayenne, en remplacement de M. Castets, absent par congé.

M. Le Blond recevra, pendant la durée de ses fonctions provisoires, la moitié du traitement colonial attribué au titulaire.

*L'ordonnateur et le chef du service judiciaire sont chargés de l'exécution du présent arrêté, etc..*

Signé : A. BAUDOUIN.

Par le Gouverneur :

*Le chef du service judiciaire,*

Signé : BAUDOUIN.

---

Cayenne, le 18 novembre 1836.

XVI. — *Administration de la Justice. — Secrétariat du chef du service judiciaire.*

MONSIEUR LE JUGE DE PAIX,

J'ai l'honneur de vous informer que, par suite de l'arrivée dans la colonie du Juge de Paix titulaire, un arrêté de M. le Gouverneur, en date de ce jour, vous prescrit de reprendre vos fonctions de 1<sup>er</sup> suppléant au Tribunal de Paix de Cayenne.

Agrérez, Monsieur le Juge de Paix, etc.

*Le Président, etc.,*

Signé : DUPLAQUET.

En publiant ces actes officiels, mon cœur éprouve une bien douce satisfaction, car ils sont un concert d'approbation de ma position sociale : position que j'ai toujours tenue à la hauteur du nom historique dont j'ai hérité.

Une autre satisfaction non moins sensible à mon cœur, est celle d'avoir mérité pendant l'exercice des fonctions intérimaires de Juge

de Paix de Cayenne, l'adhésion des chefs de la colonie, de la justice et la sympathie des justiciables.

Il est sans doute rare quand un juge quitte son siège, d'emporter l'approbation presque générale, surtout lorsque la population soumise à sa juridiction est hétérogène, par conséquent, a des intérêts souvent opposés. Si ce juge, dis-je, emporte les regrets de tous, c'est une preuve qu'il a bien mérité du public et surtout de sa conscience!

A l'arrivée du décret à Cayenne, qui nomme un autre Juge de Paix, en remplacement du titulaire, la population s'est émue! Pourquoi, ont dit les uns, ne pas avoir casé autre part le prédécesseur, puisque son retour était impossible à Cayenne? Pourquoi, ont dit les autres, n'avoir pas maintenu le successeur dans les fonctions de Juge de Paix qu'il exerçait dans une autre colonie? Puisque celui qui est actuellement en service comprend si bien sa mission, pourquoi le déplacer?

En tête de cette manifestation, je puis citer avec une sorte d'orgueil la presque unanimité des honorables membres du barreau de la Guyane. Au milieu de ce concert de sympathies et de regrets, je suis resté impassible et n'ai point murmuré!

---

## - POÉSIES.

Deux sujets ont souvent occupé ma muse, la religion et la réhabilitation dans l'ordre civil de la classe jadis tenue arbitrairement dans l'esclavage. Parmi divers morceaux de poésie publiés sur ces deux sujets, je puis reproduire les suivants avec une nouvelle satisfaction.

### SUR L'ESCLAVAGE — 1832.

Combien d'arrêts cruels et de tristes erreurs  
La France a proclamés dans ces lieux de douleurs!  
Et je la vois encor, malgré les temps d'orage,  
Maintenir dans ses lois le funeste esclavage! (1)  
Mais enfin de Broglie et Larocheffoucault  
Brisent l'infâme emploi du docile bourreau.

---

(1) L'esclavage fut aboli en 1848, honneur à la France! Elle a suivi cette fois l'œuvre humanitaire de sa puissante alliée (l'Angleterre).

Paraissez tous ! Passy, Salverte, Lamartine,  
Isambert, de Tracy, que la gloire illumine :  
Brutus eût avoué votre noble action ;  
César en eût frémi dans son ambition.  
Jamais l'humanité n'a de votre courage,  
Exigé sur la terre un plus grand témoignage !  
Mortels chéris de Dieu, paraissez ! je vous vois ;  
Agissez ! ce bon peuple est au pied de la croix,  
Et les yeux vers le ciel attend sa délivrance,  
De sa soumission la digne récompense.  
Venez ! nos Africains sous l'opprobre abattus,  
Malgré leurs oppresseurs, célèbrent vos vertus !

### LA GLOIRE DE MARIE.

#### CANTIQUE.

Quand Dieu créa le monde,  
Il mit dans ce séjour  
Une source féconde  
De richesse et d'amour.  
Hélas ! notre ignorance  
Troubla l'ordre divin !  
On crut que sa puissance  
Fût l'œuvre du destin.

} bis.

Aussitôt sa colère  
Suspendit ses bienfaits  
L'homme dans la misère  
Ne put trouver la paix.  
C'est alors que son âme  
S'éleva jusqu'aux cieux,  
Cherchant sa douce flamme  
Pour éclairer ses yeux.

} bis.

Le Fils du Dieu suprême  
De nos maux fut ému ;  
Par son amour extrême  
En ces lieux descendu  
Dans le sein de Marie  
Il vint se reposer,  
Pour se créer la vie  
Qu'il voulut nous donner.

} bis.

O Vierge toujours pure !  
Notre espoir, notre amour.  
Au roi de la nature,  
Oui, tu donnas le jour !  
Reçois, Reine des anges,  
Cher appui d'Israël ;  
Nos vœux et nos louanges,  
Au pied de ton autel.

} bis.

Que des chants d'allégresse  
Retentissent toujours,  
Que nos cœurs, nos tendresses,  
Ramènent les beaux jours.  
Allons près de Marie  
Voir Jésus dans ses bras ;  
Lui révéler la vie  
Au-delà du trépas.

} bis.

Chantons, chantons sa gloire,  
Célébrons à jamais  
Cette heureuse victoire  
Qui fit naître la paix.  
A l'autel de Marie,  
Courons avec ardeur.  
On y trouve la vie  
Et les charmes du cœur.

} bis.

ODE

sur l'attentat du 14 janvier 1858.

La France gémissait sous des mains inhabiles ;  
Le trône était vacant ; les campagnes stériles

Demandaient un appui.

Napoléon parut ! la lumière féconde  
Étala ses bienfaits jusqu'aux bornes du monde ;

Tout renaît aujourd'hui.

Qu'offrent-ils à nos cœurs dans la lointaine histoire,  
Ces héros si fameux et tant comblés de gloire ,

Dont on chante les faits ?

Pourquoi chercher souvent dans la grandeur païenne ?  
Parmi ses dieux puissants , infaillibles sans peine ,

Pour esquisser des traits ?

Ne peut-on pénétrer dans le temple des sages ,  
Pour trouver des mortels dont les dignes courages

Ont toujours fécondé ?

C'est sur cet hélicon , qu'un Homère , un Virgile  
Aurait chanté ce prince assurant son asile

Dans l'immortalité.

Ainsi , dans son ardeur , le vainqueur de l'Euphrate ,  
Sut joindre ses lauriers à l'amour qui le flatte ,

De fonder , d'embellir.

Partout , il fit fleurir des cités languissantes.

Les peuples , étonnés de leurs voix triomphantes ,  
Aimaient à le bénir.

De même , on voit planer dans l'histoire moderne  
Un génie immortel !... Mais celui qui gouverne

Peut aussi tout fixer.

La gloire sous son règne a repris sa puissance ,  
Lève sa tête altière et montre la science ,

Qui veut tout niveler.

Nobles divinités , images de Dieu même ,  
Qui propagez l'éclat de sa grandeur suprême ,

Levez-vous Séraphins !

Chantez l'hymne sacré qui répand la lumière ;  
Proclamez le bonheur d'une illustre carrière

Qu'on voudrait voir sans fin !

C'est contre un tel héros qu'une école cruelle,  
Enfantant des brigands dont la main criminelle,

A dirigé ses coups!

Ils ont pris de l'enfer sa machine homicide;

Ils ont, ils ont vomé le torrent parricide,

Du Styx dans son courroux.

Non, jamais des mortels, dans leur coupable audace,  
Sans foi sur l'avenir, sans amour pour la grâce,

N'ont osé sans remords

Ménager dans leur sein une haine infernale,

Digne, en effet, des dieux sur la rive fatale

De l'empire des morts!

Mais le Dieu des Chrétiens, au haut de l'empirée,  
Pour arrêter l'horreur d'une triste soirée,

Vit l'ange Gabriel.

Il dépêche à l'instant ce messager céleste;

Il lui montre l'effet de ce foudre funeste

Qui fait frémir le ciel.

« Sans plus tarder, dit-il, franchis les vastes nues;

« Traverse dans ton vol les champs, les avenues,

« Au milieu des humains guidés par la licence,

« Détourne en arrivant dans le sein de la France

« Le plus grand des forfaits. »

Ainsi, sa volonté du monde qu'elle embrasse

Parle, et tout l'univers s'ébranle dans l'espace;

Les astres sont émus!

Et soudain, l'ange arrive étend sa douce égide:

Le couple souverain, par un élan rapide,

Quitte un char qui n'est plus!

« Viens, ô Napoléon! soutiens ton Eugénie;

« Rassure pour toujours ta compagne chérie.

« Le péril est passé.

« En vain tes assassins, dans leur fureur extrême,

« Ont tenté de ravir à la force suprême

« Le temps qu'elle a fixé. »

Telle, on a vu jadis, dans l'antique Judée,

La nature attentive à la voix d'Élisée;

L'Empereur des Français,

Heureux, en écoutant cette voix protectrice,

Il reçoit dans ses bras l'auguste Impératrice,

Exempte de leurs traits!

France, entends ces concerts sur la rive alarmée! .  
Combien ce coup funeste eût animé l'armée.

Le peuple en sa fureur,  
Enflamé de vengeance à ce spectacle horrible,  
Poursuivant les bourreaux dans sa rage inflexible,  
Eût produit la terreur!

Chacun t'offre son cœur, prince dont le courage  
Contemple sans effroi cette secte sauvage,  
Souillant un avenir  
Riche en faits glorieux que souvent la fortune  
Sait doter les humains dans sa faveur commune  
Qu'on voudrait obscurcir.

Le Très-Haut, exauçant nos vœux les plus sincères,  
Te filera, surtout, les jours les plus prospères  
Que sa main ait fixés!  
S'élevant jusqu'aux cieux dans son vol si rapide,  
On verrait apporter par ton aigle intrépide,  
Tous les biens amassés.

Alors, tout l'univers, d'un règne toujours juste,  
Reverra dérouler le beau siècle d'Auguste,  
Imitant Salomon.  
Ainsi que le soleil qui luit et fructifie,  
Tes lois feront fleurir l'Europe rajeunie,  
A l'ombre de ton nom.

Lorsque ce jeune prince, image de son père,  
Soutiendra cet éclat qui brille et qu'on vénère,  
Même dans le saint lieu;  
En portant ses regards sur la France nouvelle,  
Il chérira toujours la foi qu'il lui rappelle  
Sa patrie et son Dieu.

Daigne tourner les yeux vers la Guyane en friche;  
Notre amour est si grand et son sol est si riche!  
Si tes puissantes mains  
Recherchent ce trésor que l'Atlantique arrose,  
Tous les maux endurés nous seraient peu de chose  
Dans nos climats lointains.

**P. S.** — Cette ode fut communiquée à M. le Contre-Amiral, gouverneur de Cayenne. Il nous a fait l'honneur de nous écrire la lettre suivante :

Cayenne , le 7 juillet 1858.

**Monsieur Le Blond , propriétaire à Cayenne.**

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'ode que vous m'avez adressée par votre lettre du 26 juin dernier.

J'ai vu avec plaisir les sentiments que vous y manifestez à l'égard de l'Empereur et de la famille Impériale , et vous prie d'en recevoir mes remerciements.

Recevez, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

*Le contre-amiral gouverneur ,*

**A. BAUDIN.**

**FIN.**



